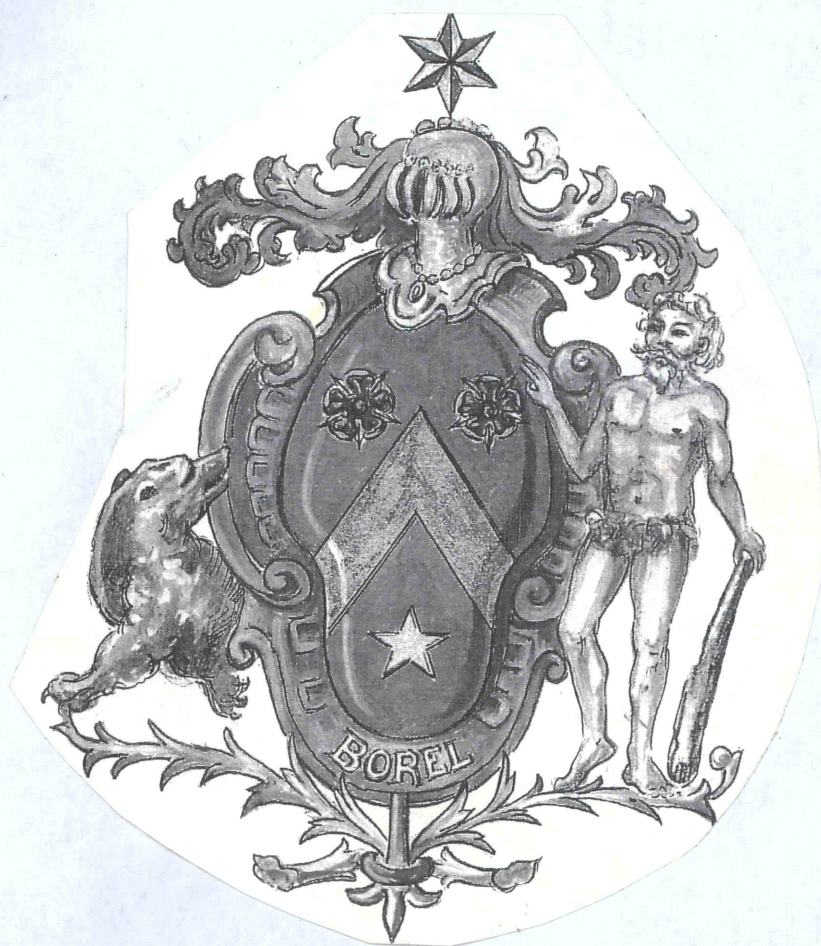


*Les descendants de
Valchérius Borel
700 ans d'histoire d'une famille
communière de Couvet
bourgeoise de Neuchâtel*



*Les tenants : L'ours rappelle l'alliance du comté de Neuchâtel
avec Berne et le sauvage, la maison de Prusse*

Tome X

2004

Pierre-Arnold Borel

Christophe Cornélius

Stéphane François

Christel

Marie Pascale

Camilla

Sébastien Nicolas

Gabriel Corentin

Sylvain Yves

Pierre Arnold Borel
mai 2003

L'avez-vous remarqué?

Ce sont les vieux pommiers qui sont le plus chargés de fleurs...
Les vieux séquoias qui s'élèvent à des hauteurs majestueuses...
Les violons anciens qui produisent les plus riches symphonies...
Les vieux vins qui sont le plus goûtés...

L'avez-vous remarqué?

C'est dans les églises où des croyants ont prié pendant des siècles
qu'on se sent le plus heureux.
Ce sont les dentelles anciennes, les monnaies antiques, les vieux timbres,
les meubles chargés d'histoire que beaucoup recherchent avec passion.

L'avez-vous remarqué?

C'est à son déclin
que le jour déploie les splendides couleurs du couchant.
Ce sont les vieux amis
qui sont les plus chers
et les vieilles gens
que Dieu aime depuis si longtemps.

Merci, mon Dieu, pour les bénédictions que tu as mises dans le grand âge:
La foi, l'espérance, la patience,
la maturité, la sagesse, l'amour.

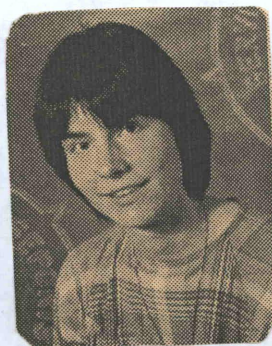
le 3 mai 2003

Sylvie

3 mai 2003

Sylvie

Poésie composée par Sylvie Guillemette Hauser – Borel pour l'anniversaire de Pierre-Arnold, son père



Le cimetière de Brot-dessous

texte de Jules Baillods

Un carré d'herbe que clôt un mur bas près du hameau.

Quelques arbres où le vent passe.

Tout autour: des champs, des forêts que domine le Creux-du-Van.

C'est un tout petit cimetière: le plus simple du monde.

Le matin l'éveille d'un chant d'oiseau.

Le soir y pleure une fine rosée bleue.

Sommeil paisible!

Depuis 1965, y repose la mère de Pierre-Arnold: Mathilde Borel née Jeanneret-Grosjean.



Famille Borel, originaire de Couvet, bourgeoise de Neuchâtel; branche de Plancemont

Charlotte Pauline Borel fille de Charles-Louis; née à Neuchâtel le 11 juin 1851, baptisée le 23 août de la même année. Elle est institutrice à Valangin où elle réside. C'est là qu'elle se marie, en juin 1876, avec **César-Louis Gauchat** lui-même instituteur à Cortaillod où il est domicilié. Originaire de Lignières il est fils de Charles-Henri, et de Zélie née Wyss. Charlotte et César sont ainsi les bisaïeux côté maternel de Lise Engelberts-Piaget enseignante habitant Auvernier en 2003.

Charles-Louis Borel est fils d'Abram-Louis; communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel, ville où il est né le 20 juillet 1803 et baptisé le 26 du même mois. Il est menuisier. Il mourra à Cortaillod le 6 juillet 1889 à 2h. du matin. C'est à Neuchâtel qu'il épouse, le 2 mars 1847, **Henriette-Philippine Grangier** fille de feu David Guillaume. Henriette et Charles ont deux enfants:

Charlotte-Pauline ligne directe
Charles Eugène.

Abram Louis Borel est fils de Jean Henry; il naît à Couvet en 1771. *Ebéniste de talent, il s'installe à Neuchâtel. Sa clientèle se recrute parmi les notables de la région. Six chaises style Biedermeier, signées de sa main enrichissent les collections du Musée d'Histoire et Médailles de La Chaux-de-Fonds. Ces chaises acquises par le Musée avaient été découvertes en octobre 1971 chez un antiquaire de Lausanne par P.-Arnold Borel lors d'une "récupération" de channes en étain signées par l'étainier neuchâtelois Perrin. Channes inconsiderément vendues par la paroisse des Brenets et heureusement rachetées par le dit musée.*

*Autre petite histoire suivant les œuvres de notre ébéniste: on peut dire que notre artisan d'Abram Louis a fabriqué, sur la commande de David-Henry Borel du Tertre, négociant en indiennes et courtier en dentelles neuchâteloises, un salon complet estampillé **A L B**. Ce salon se trouve encore à Berne chez une arrière-arrière-petite-fille de David-Henry et sera légué par elle, testatrice, afin qu'il revienne à Neuchâtel au Musée d'Art et d'Histoire.*

Abram-Louis est reçu bourgeois interne de la ville de Neuchâtel le 30 novembre 1806. Auparavant, il était donc bourgeois externe puisque sa famille résidait à Couvet. Deux de ses fils Charles-Auguste et Alexandre seront reçus bourgeois internes en date du 30 novembre 1827.

Abram-Louis épouse, à Neuchâtel, le 19 juin 1801:

Marianne Magnin, de Cudrefin; fille de Jean-Emmanuel, et d'Esther Taverney.

Leurs enfants connus, sont:

Samuel Auguste né le 20 mars 1802, baptisé le 14 avril de cette année. Il meurt le 10 et est enterré le 12 août de la même année 1802.

Charles Louis ligne directe il naît le 20 juillet 1803.

Alexandre

Charles Auguste naît le 12 juillet 1809, baptisé le 26 août suivant. Le 15 septembre 1838, à Neuchâtel, il épousera Susanne-Marie Benoît fille de feu David.

Jean-Henry Borel fils d'Abram. Né en 1724 il mourra à Couvet le 24 juin 1811 âgé de huitante sept ans. Il est menuisier. Avec sa famille, il figure dans le recensement des Bourgeois externes de la ville de Neuchâtel en l'an 1787, page 17. (*registre déposé aux archives de la ville*). Jean-Henry a épousé

Marie Anne Petitpierre, de Couvet. C'est en ce même village que naissent et sont baptisés leurs enfants:

Marie Henriette naît en 1764; dentellière; elle épouse, le 18 août 1794, Pierre-David Borel paysan à Malmont, étant fils de Jean. Il teste, le 17 juillet 1804, chez H.F.Henriod notaire.

Henry Louis né en 1766; épousera, à Couvet, le 30 décembre 1800: Catherine Magnin, fille de Jean Emmanuel, de Cudrefin.

Abram Henry né en 1767

Jean Henry né en 1769

Susanne Marie née en 1770; décédée à Couvet le 23 mai 1821.

Abram Louis ligne directe maître-ébéniste, né en 1771.

Rose Henriette née en 1773
Marie Anne née en 1774

renseignements relevés dans le rôle des Bourgeois de Neuchâtel, 1787, page 17.

Abraham Borrel est fils de Jean. Il a été baptisé à Môtiers le 28 février 1697. Il passera, le 4 avril 1737, une reconnaissance de ses biens fonciers pour payer le cens à la chastellenie du Vaux Travers. Il décèdera le 2 décembre 1764 *asgé de soixante sept ans et dix mois*. Il était *chapuis* soit charpentier. Lui et son épouse **Jeanne Elisabeth Berthoud** de Plancemont, sont parents de **Jean Henry** ligne directe.

Jean Borrel fils d'Abraham. Baptisé le 25 octobre 1668 à Môtiers; *aurait été conseiller de la Communauté de Couvet*. Cité dans un acte du 18 mars 1684. Le 17 juin 1696 il épouse **Elisabeth Jacot-Descombes** fille de Jean, communier du Locle et paroissien de La Brévine.

Enfants baptisés à Môtiers:

Abraham ligne directe baptisé le 28 février 1697: parrains: ses oncles, Abraham Borrel et Jean Jacot-Descombes; sa marraine: sa tante Marie Jacot-Descombes

Jean baptisé le 24 juillet 1698
Jaques baptisé le 26 mai 1700
Marie baptisée le 16 avril 1702
Jean Henry baptisé le 7 décembre 1704
Henry baptisé le 23 janvier 1707
Frédérich baptisé le 12 août 1708
Samuel baptisé le 17 décembre 1710
David baptisé le 25 janvier 1713
Elisabeth baptisée le 25 mai 1715.

Abraham Borrel branche de Plancemont; fils de Jaques. Le 20 janvier 1653 il est nommé pour faire partie d'un groupe de secouristes neuchâtelois envoyés à Berne, ville alliée, lors de la guerre des paysans, *registre des arrests de Couvet*. Son serment de communier de Couvet en date du 2 janvier 1654. Il est messelier c'est-à-dire garde des moissons. Il s'est acheté un champ sis En Costa Bartin soit à Côte Bertin; possède aussi La Prise Philibert ainsi que de nombreuses autres terres à Plancemont. Sa femme

Jaquaz Berthoud ou Berthod est de Plancemont; ils ont:

Jean ligne directe

Jehanne elle épousera Jean Jaques Favre fils de Jacob, de Couvet
Abraham tailleur de pierres et masson
Jaques cité le 17 février 1692
Elisabeth
Susanne qui sera l'épouse d'Abram Borel fils de Pierre, de Couvet.
Madelaine

Jaques Borrel fils de Pierre dit Borrel Petitjaquet; résidant à Plancemont; riche propriétaire, franc-sergeant de Couvet, bourgeois externe de Neuchâtel; ancien d'église, juré en la justice de la Chastellenie du Vaux Travers; assesseur du vénérable Consistoire, dixmeur et gouverneur de la Communauté de Couvet; sa maison à Plansimont avec clos, curtil et appartenances; une partie d'une autre maison au dit Plansimont avec cuisine et cheminée du haut en bas, dite tuyé, ainsi que l'entrée de la grange pour laquelle il paye 1/8ème de coppet de cens; un champ vers La Bauma au lieuditz La Massonnière soit 5/4 de poses de terre, autres champs "Au Chanon", Vers chiez Berthoud, Vers chiez La Lievraz soit 8 poses; Au Champ de La Lievra 3 poses, ce dernier jouxte celui de Pierre fils du dict terrementier; 4 poses au Champ Rollet; à Es Longs Champs une demi pose. Puis, Au Courton 4 poses; Dernier le Chable 2 faulx de forest; dernier Les Fontaniers sur la montagne de Boveresse un max avec champs, prelz, cernil, pasquiers, bois bannal, maison et abreuvement à la fontaine des Fontanier; max de 44 faulx en Sagis et trois faux de prelz.

Le dit Jaques a épousé

Susanne Favre de Couvet; mère de trois fils:

Abraham ligne directe il recevra de son père La Prise Philibert

Pierre juré en l'honorable Justice de la Chastellenie du Vaux Travers siégeant à l'Hôtel des Six Communes à Môtiers; en 1649 achète une maison à Plancemont; en 1648 il a épousé Jaquaz Vaucher la fille Claudy, de Fleurier. Pierre reçoit de son père Jaques des terres sises Dernier les Curtils dits Au Courton, et aussi En es Saignes. Pierre a eu deux fils Jean-Jaques et Pierre.

Blaise il est cité comme couturier dans un acte du 8 janvier 1656. Sa femme est Jeanne Marie Roy fille d'Abram communier de Couvet; leurs enfants naissent à Plancemont: Jeanne-Marie elle reconnaît ses biens en 1736 à Plancemont

Lucrèce

Jean

Abraham

Elisabeth née en 1686.

Veuf de sa première femme Susanne,

Jaques se remarie avec Jeanne Berthoud, de Plancemont qui lui apporte une coquette dot; aussi, Jaques, dans son testament écrit:...*Jean mon fils unique du deuxième lit obtiendra une part spéciale de mes biens...*

Ce Jean est l'ancêtre direct de Pierre-Arnold Borel l'auteur de ces recherches généalogiques.

Septembre 2003



CONFÉDÉRATION SUISSE.

CANTON

de NEUCHÂTEL.

ARRONDISSEMENT D'ÉTAT CIVIL D*i* *Sigünières*.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le *vingt-deux Mai* mil huit cent *soixante-seize*

a été faite par l'officier de l'état civil soussigné la publication de mariage entre:

Nom et profession de l'époux:

1° *Gauchat César Louis, Instituteur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sigünières* domicilié à *Cortaillod*

Noms des parents:

filz de *Gauchat Charles Henri* et de *Zélie née Wyss*

État civil:

Célibataire

Nom et profession de l'épouse:

2° *Borel Charlotte Pauline* et *Institutrice*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Courvet et de Neuchâtel* domiciliée à *Yalauzin*

Noms des parents:

fille de *Borel Charles Louis* et de *Grangier Henriette Philippine*

État civil:

Célibataire

Il n'a été soulevé, dans le délai légal, aucune opposition valable contre ce mariage.

Sigünières

le *3 Juin* 18*76*.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

D^r Aug^{te} Junod

Emile Borel, Couvet

Emile Borel est donc le successeur de E. Rössinger



La photo de gauche porte le **Nr. 168**, la photo de droite le **Nr. 164** (annoté à la main)
Emile Fritz Borel-Reiner (1868 - 1945) (information du Musée National à Zürich)

(collection P. Badrutt, Zürich)



Emile Borel-Petitjean est fils de Frédéric Marcelin agriculteur à La Prise-Féquenet. C'est là que naît Emile le 17 octobre 1868; *il va s'installer à Couvet pour ouvrir un salon de photographie dans une maison située près de l'Hôtel de l'Ecu de France. Emile Borel se spécialise dans le portrait; sa renommée s'étend même au-delà du Vallon. Longtemps après son décès, sa maison qui forjetait sur la future route "La Pénétrante" a dû être démolie pour laisser le passage.*

Il épouse, à Couvet, le 15 octobre 1892, la fille de Genovefa **Reiner**, prénommée **Louise**, originaire de Schliengen au Grand Duché de Bade, village de sa naissance le 5 mai 1873.

Frédéric-Marcelin Borel-Petitjean fils d'Henri-Frédéric est ainsi le petit-fils de David-François communier de Couvet et bourgeois de Neuchâtel. Frédéric-Marcelin naît à Couvet. Le 1er mai 1836, est baptisé le 21 du même mois. Sera mécanicien de précision et agriculteur. Il a épousé, à Couvet, le 25 novembre 1859 **Joséphine Adèle Boillot** horlogère, de Laval dans le département du Doubs, fille de Joseph charpentier à Bretonvillers, et d'Eugénie-Virginie Oudry; Joséphine meurt le 2 juillet 1863. Elle a eu :

Adèle Léonie née le 4 septembre 1860

Fritz Edouard né le 14 juin 1862.

Veuf, Frédéric-Marcelin se marie avec **Anna-Rosalie Tschantz**, de Sigriswil BE, née à Couvet le 27 janvier 1846, morte le 22 juillet 1894; mère de:

Frédéric Fritz Alexandre né le 26 mars 1865; *il émigre au Canada. Profession: photographe.*

Il a son propre studio à Dunnville. Il y meurt le 12 octobre 1936. Son épouse est Candice Amelia Foreman, née le 10 décembre 1867 à Ridgeway, Ontario; elle meurt le 12 octobre 1955; elle était couturière; ils ont 4 filles:

Olive Anna née le 2 décembre 1891

Lilian Adelle née le 1er janvier 1899

Alexandra Josephine née le 11 décembre 1901; *Célibataire, Alexandra travaille durant plus de 50 ans comme comptable dans les bureaux d'une manufacture utilisant des machines à tricoter Dubied-Couvet, cette coïncidence la motive pour venir en voyage découvrir Couvet et des membres de sa famille neuchâtelois, en 1966. (extrait du Quotidien de Dunnville du 28 avril 1990).*

Glee Juliette née le 21 février 1904.

Marie Elisa née le 11 novembre 1866


Emile ligne directe né le 17 octobre 1868

Emma Juliette née le 11 août 1872; épouse le 24 octobre 1896 **Fredrich Henri Kiehl** distillateur d'absinthe; fils de Jean Frédéric, de Villiers au Val-de-Ruz, et de Suzette Meyer; née à Môtiers le 8 septembre 1867.

Joseph Henri né le 31 juillet 1874; mécanicien; il épouse **Elésie Anna Grezet** née le 7 mars 1877 fille de Frédéric Marcelin horloger, de Travers, et d'Henriette Isabelle Bailod, de Couvet.

renseignements pris dans l'ouvrage "les descendants de Valcherius Borrel 700 ans d'une famille de Couvet"

tome III pages 281 à 292, et tome II p. 45 à 52 par P.-Arnold Borel - consultable à la Bibliothèque de la Ville, Le Locle).



Photographie

Emile Borel

COUVET
(SUISSE)

*L'atelier est ouvert tous les jours,
le dimanche de 11 heures à 4 heures.
Pour obtenir la même photographie, il suffit
de rappeler le nom et le No. 273
Rabais pour Cartes redemandées.*

ROTH & C^{ie}, BIENNE

Photographie

E. ROSSINGER

Emile Borel succ.

COUVET

*Pour obtenir la même photographie
il suffit de rappeler le nom et le N^o 273
Rabais pour Cartes redemandées.*

ROTH & C^{ie}, BIENNE

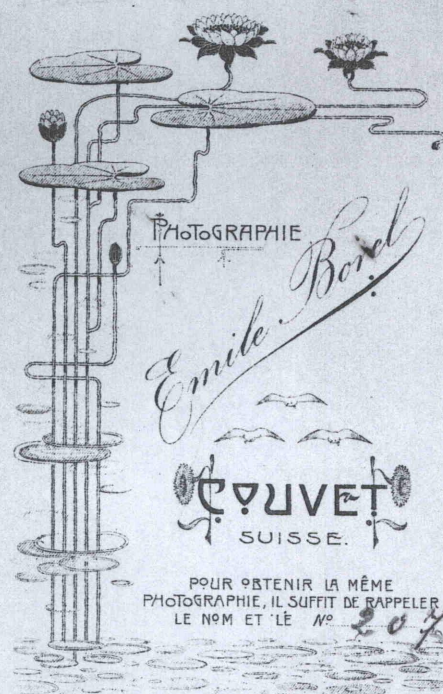
Photographie

Emile Borel

COUVET
(SUISSE)

*Pour obtenir la même photographie,
il suffit de rappeler le nom et le N^o 278
Rabais pour Cartes redemandées.*

ROTH & C^{ie}, BIENNE



PHOTOGRAPHIE

Emile Borel

COUVET
SUISSE.

*POUR OBTENIR LA MÊME
PHOTOGRAPHIE, IL SUFFIT DE RAPPELER
LE NOM ET LE N^o 204*

**RABAIS POUR CARTES REDEMANDÉES.
L'ATELIER EST OUVERT LE DIMANCHE.**

ROTH & C^{ie}, BIENNE

Branche du receveur Pierre Abram Borrel

Charles Louis Borel, fils de Pierre Abram, 1776 – 1852, receveur pour S.M. le roi de Prusse, prince de Neuchâtel, épouse en 1801 **Louise Mayor**, d'Ornens. Le 4 novembre 1826, quitte Colombier, en raison de mauvaises rentrées fiscales, pour rejoindre ses deux fils au Brésil.

Les enfants sont :

Louise Henriette, 1802 – 1878, célibataire.

Eugène Adolphe, né en 1804, célibataire.

Gustave Adolphe, 1806 – 1845, célibataire, planteur de coton, de sucre et de café au Brésil.

Louis César Alexis, 1807 – 1844, épouse en 1832 Françoise Marie Coelho, brésilienne, décédée en 1847, parents de :

Charles Louis, 1833 – 1906, épouse en 1858 Marie Emilie Maulaz, dont :

Lina Louise, 1859, épouse Bollens.

Alexis Charles, né en 1860.

Jâmes Eugène, 1862 – 1892.

Esther Marie, née en 1868.

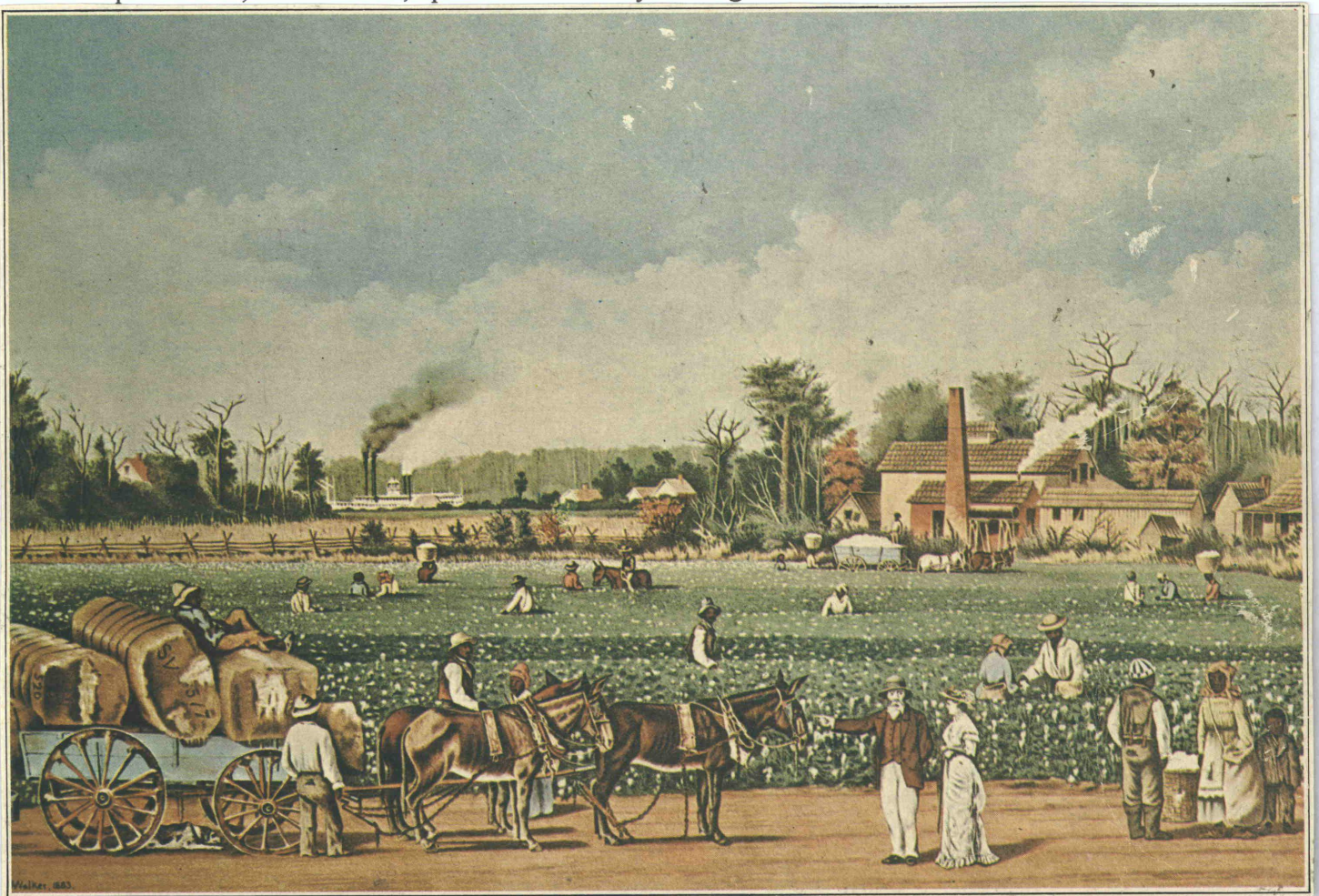
Marie Louise, 1842 – 1912, épouse Antoine Gonsalve Rochat.

Julie, 1811 – 1885, épouse en 1836 Claude Auguste Vouga.

Jâmes Henri, 1812 – 1872, célibataire.

Cécile Augustine, 1815 – 1894, célibataire.

Sophie Adèle, 1816 – 1894, épouse en 1847 Ulysse Hügli.



PLANTATION DE COTON

D'APRES UNE PEINTURE A L'HUILE DE W. WALKER

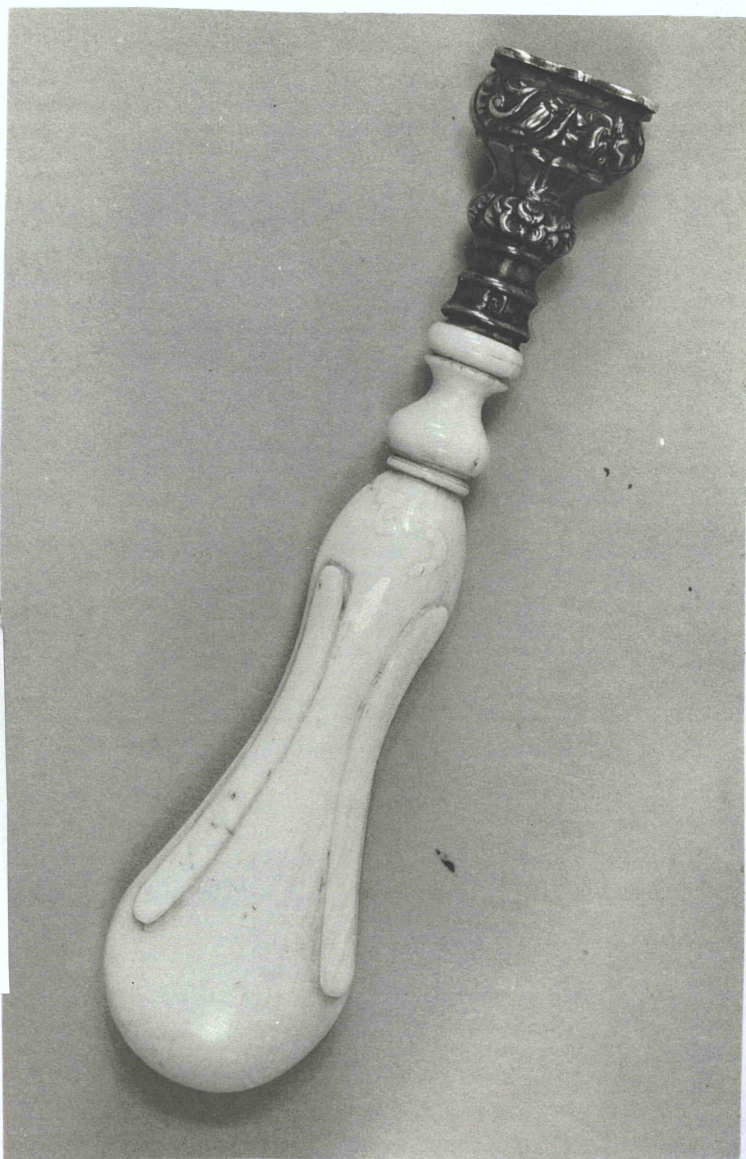
Pierre Abram Borrel, fils d'Antoine, fils d'Abram, fils de Jehan, fils de Michel, fils d'Estevenin, fils de Jaquet, fils de Pierre III, fils de Pierre II, fils de Pierre I, fils de Valcherius Borrel, communier de Couvet et inscrit dans le rôle des bourgeois du comte de Neuchâtel. Pierre Abram est né en 1726, décédé en 1803, notaire, receveur pour le val de Travers et Colombier. Le roi de Prusse l'autorise de reprendre la forme primitive de son patronyme et de l'écrire avec deux r.

un complément de renseignement se trouve dans l'ouvrage suivant:

"Les descendants de Valcherius Borrel, 700 ans d'histoire d'une famille de Couvet" tome II, pages 125 à 136.



*Cachet du receveur
Pierre Abram Borrel*



Rameau des Borel paysans de montagne

Paul Henri François Constant Borel est fils de Paul Henri. Né à La Chaux d'Estailères le 13 mars 1873; baptisé au temple de La Brévine. Mourra à Couvet le 5 juin 1945. Le 11 juin 1897 il épouse Rose Emilie Thiébaud née le 18 août 1873 à Vers chez Sulpy à Provence, fille d'Henri Frédéric charpentier à Brot dessous, et de Cécile Constance Borel. La dite Rose Emilie est originaire et ressortissante de Brot dessous et décèdera le 21 mai 1949 à Couvet. Ils ont :

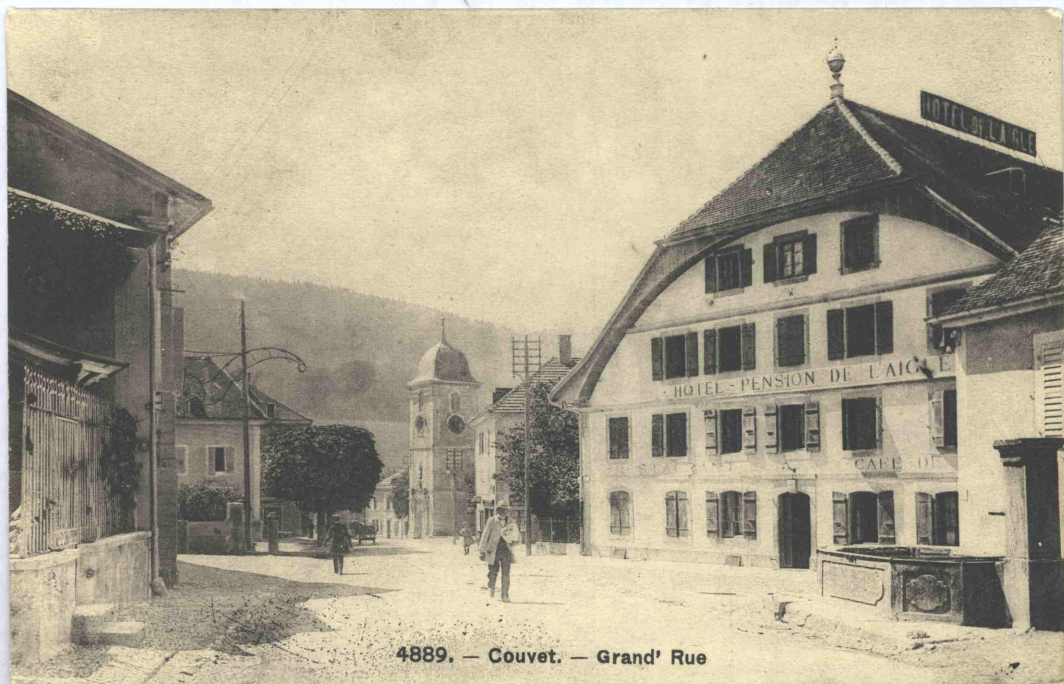
Marguerite Thérèse née le 18 novembre 1900 à Couvet; infirmière, célibataire; décédée le 17 avril 1974.

Jeanne Estelle née le 10 novembre 1903. Elle est dite habiter à la rue Ferdinand Berthoud à Couvet en 1991.

Antoinette Elise est née le 27 septembre 1905. Le 29 juillet 1930 elle épouse Johann Werren, de Zweisimmen; ils vivent à Berne.

Paul Henri Borel est fils de François Ferdinand, habitant Malmont, et de Marianne Augustine Borel de La Roche, fille de Pierre Frédéric. Né à Couvet le 10 décembre 1842; baptisé le 18 janvier 1843; il épousera, le 27 avril 1872 Lise Estelle Pellaton horlogère à La Châtagne. Le père de Lise Estelle, Louis Constant est agriculteur en ce lieu, il est ressortissant de Travers et de La Chaux-du-Milieu et sa femme est Henriette Lise Jeanneret.

Voir la suite de cette généalogie dans le tome II "les descendants de Valcherius Borrel" page 64.



Famille Borel, originaire de Couvet
Compléments à l'ascendance de Philippe René Borel
depuis la 6ème génération

voir le fascicule VI "Les descendants de Valcherius Borrel" pages 23 à 60.

Ce qui suit a été relevé aux Archives de l'Etat de Neuchâtel dans les registres de Couvet :

443. Milady Eugénie Borel. Le quatorze mars mil-huit cent trente cinq 14 mars 1835 a été baptisée **Milady Eugénie Borel** née en loyal mariage le vingt février précédant d'Henri Edouard Borel, Bourgeois de Neuchâtel et Communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady née Dumont, petite-fille du côté paternel de Jean-Frédéric Borel et de Marie Esabeau née Bouvier, sa femme du côté maternel de Pompée Dumont, du Locle et de La Brévine, Bourgeois de Valangin, et de Marie née Leuba, sa femme. Parrain Edouard Borel, marraine Julie Eugénie Borel; ils ont été représentés.

498. François Ulysse Borel. Le vingt-trois avril mil-huit cent trente six 23 avril 1836 a été baptisé **François Ulysse Borel**, né en loyal mariage le 4 du dit mois d'Henri Edouard Borel Bourgeois de Neuchâtel et communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady née Dumont; petit-fils du côté paternel de Jean-Frédéric Borel et de Marie Esabeau née Bouvier, sa femme; et du côté maternel de Pompée Dumont, du Locle et de La Brévine, bourgeois de Valangin, et de Marie née Leuba sa femme. Parrain François Ferdinand Borel frère du père, marraine Henriette Celestine Borel.

550. Charles Edouard Borel. Le six May mil huit cent trente sept 6 May 1837 a été baptisé **Charles Edouard Borel** né en loyal mariage le sept Avril précédent d'Henri Edouard Borel Bourgeois de Neuchâtel et Communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady née Dumont; petit-fils du côté paternel de Jean-Frédéric Borel et de Marie Esabeau née Bouvier sa femme, et du côté maternel de Pompée Dumont, du Locle et de La Brévine, Bourgeois de Valangin, et de Marie-Louise née Leuba, sa femme. Parrain Charles Thomas Berthoud pasteur à Dombresson, marraine Rosalie Borel; ils ont été représentés.

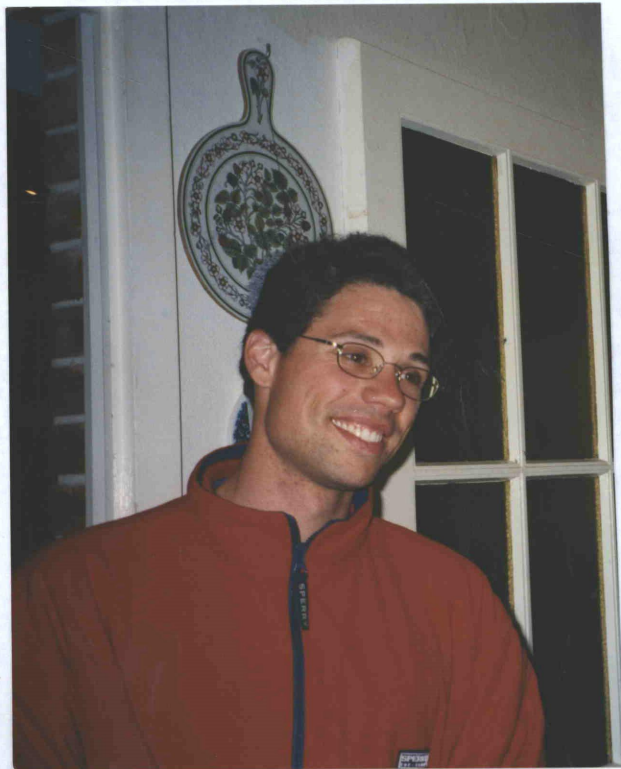
644. Constant Philandre Borel. Le douze novembre mil huit cent trente huit 12 novembre 1838 a été baptisé **Constant Philandre Borel** né en loyal mariage le vingt Septembre précédent d'Henri Edouard Borel Bourgeois de Neuchâtel et Communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady née Dumont, petit-fils du côté paternel de Jean-Frédéric Borel, et de Marie Esabeau née Bouvier, et du côté maternel de Pompée Dumont, et de Marie Lucrèce née Leuba sa femme. Parrain Constant Borel domicilié à Lucerne. Il a été représenté; marraine Rose Dumont sœur de la mère.

710. Paul Ulysse Borel. Le vingt huit Décembre mil huit cent trente neuf 28 décembre 1839 a été baptisé **Paul Ulysse Borel** né en loyal mariage le deux du dit mois d'Henri Edouard Borel, Bourgeois de Neuchâtel et Communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady née Dumont; petit-fils du côté paternel de Jean-Frédéric Borel, et de Marie Esabeau née Bouvier, sa femme, et du côté maternel de Pompée Dumont, de La Brévine, et de Marie Lucrèce, née Leuba sa femme. Parrain Henri Ulysse Borel de La Roche; marraine Adèle fille de Pierre Frédéric Borel.

950. Adèle Cécile Borel. Le vingt cinq Septembre mil huit cent quarante trois 25 septembre 1843 a été baptisée **Adèle Cécile Borel** née en loyal mariage le trente novembre précédent d'Henri Edouard Borel conseiller de commune, bourgeois de Neuchâtel et communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady née Dumont. Petite-fille du côté paternel de Jean-Frédéric Borel, et de Marie Isabelle née Bouvier sa femme, et du côté maternel de Pompée Dumont, de La Brévine, et de défunte Marie Lucrece née Leuba, sa femme. Parrain: Charles Philippe Guye; marraine sa femme Julie Virginie née Huguenin.

1066. Lydie Adèle Borel. Le sept Mars mil huit cent quarante six 7 Mars 1846 a été baptisée **Lydie Adèle Borel** née en loyal mariage le onze Février précédent d'Henri Edouard Borel bourgeois de Neuchâtel et communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady née Dumont; petite-fille du côté paternel de Jean-Frédéric Borel, et de Marie Esabeau née Bouvier sa femme. Parrain Philippe Henri Matthey-Doret maire de La Brévine; Marraine Henriette Lydie Berthoud, ils ont été représentés.

1195 Rose Eusébie Borel Le deux septembre mil huit cent quarante huit 2 Septembre 1848 a été baptisée **Rose Eusébie Borel** née en loyal mariage le 2 Août précédent 2 août 1848 d'Henri Edouard Borel bourgeois de Neuchâtel et Communier de Couvet où il est domicilié, et d'Elise Milady Dumont née Bouvier sa femme. Et du côté maternel de Pompée Dumont, et de défunte Marie Lucrece née Leuba sa femme. Parrain Gustave Coulin; Marraine Rose Coulin sœur du parrain, ils ont été représentés.



Philippe-René Borel

Extrait d'une lettre du 23 octobre 2000 écrite par Philippe Borel :

- Pendant la Deuxième Guerre mondiale, René Marcel Borel, mon grand-père dont le nom est inscrit dans le registre des familles à Couvet, travaillait pour une organisation qui avait pour mission clandestine de cacher des enfants juifs. Des centaines parmi eux, envoyés en Suisse par l'Oeuvre de secours aux Enfants (OSE), ont bénéficié de la protection de la Confédération. Mon grand-père était le seul non-juif qui travaillait à la Direction de l'OSE à Lyon. Son itinéraire a été retracé dans un livre sur l'OSE, dont les photocopies des pages pertinentes sont annexées dans la quatrième partie du dossier. Son histoire se lie à celle de la Confédération de l'époque, c'est-à-dire, qu'il y a eu des Suisses courageux qui se sont engagés dans un travail dangereux pour venir en aide à des enfants menacés.

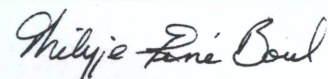
Directement intéressé par la politique suisse d'asile à l'égard des réfugiés juifs, mon grand-père a fait acte de protestation contre cette politique en ne réclamant jamais pour lui et sa famille la nationalité suisse. Après la guerre, voulant éloigner sa famille des mauvais souvenirs, ils ont émigré au Québec en 1952. Mon grand-père parlait très peu de son passé et de ce fait mon père n'avait que de vagues notions des racines de notre famille. Il y a presque trois ans, à mon arrivée en Suisse, mes origines neuchâteloises étaient encore floues à mon esprit, car je suis né et j'ai été élevé à Toronto dans le Canada anglophone.

Je suis arrivé en Suisse en octobre 1997 pour suivre des études au niveau diplôme d'études supérieures à l'Institut universitaire de hautes études internationales. Mon acclimatation à la vie genevoise et suisse s'est faite sans difficulté. Mes habitudes et ma façon de vivre, souvent considérées comme "européennes" à Toronto, sont tout à fait normales pour la société helvétique. Je me sentais et je me sens encore profondément chez moi. Suite à ma rencontre inattendue avec Pierre-Arnold Borel en août 1998 aux archives cantonales de Neuchâtel, j'ai mieux compris les raisons de cet attachement.

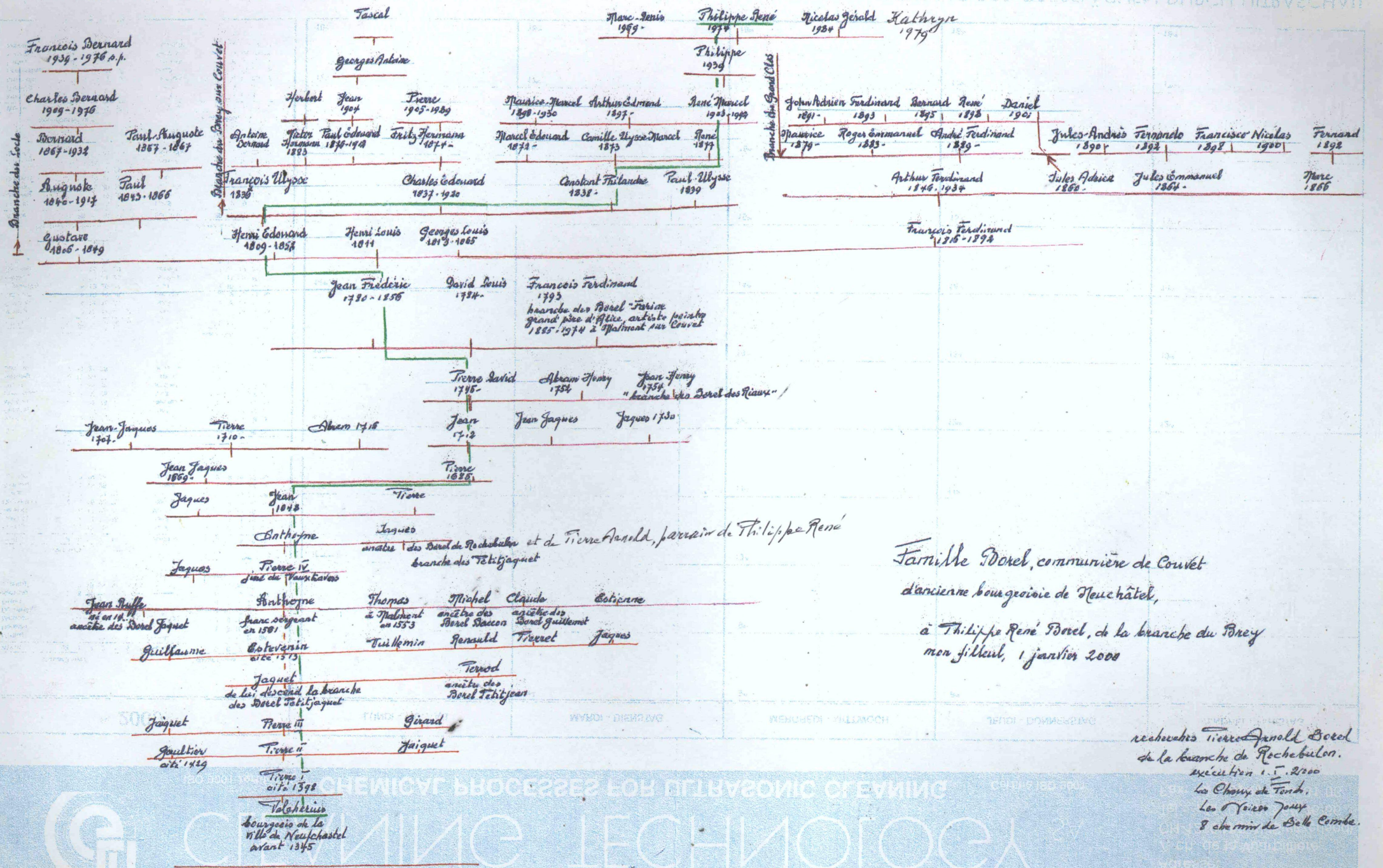
Depuis trois ans je me familiarise avec les traditions, l'histoire, la géographie, les valeurs et les mœurs de la Suisse et plus particulièrement du canton de Neuchâtel. En trois ans, chaque canton traversé et visité m'a permis de vivre la désalpe en Appenzell, la compétition nationale de lutte et de jeux alpestres à Berne, le Zibelemärit, l'Escalade, les promenades aux bords de l'Areuse et les randonnées autour de Crans-Montana, de Villars-sur-Ollon et de Sargans. Pour moi, tout cela est plus que du simple tourisme, c'est "une réintroduction" au pays auquel je sens que j'appartiens.

Résidant à Genève où je poursuis mes études, je suis fréquemment de passage à Neuchâtel pour assister aux réunions de la Société neuchâteloise de Généalogie (SNG) et du comité de rédaction du bulletin de la SNG dont je suis co-rédacteur. Messieurs Pierre-Arnold Borel et Eric-André Klauser me font l'honneur de visites commentées des communes du Val-de-Travers, des musées à La Chaux-de-Fonds et du musée régional du Val-de-Travers. Ces multiples visites, ainsi que mes recherches généalogiques à Neuchâtel et à Couvet, m'ont beaucoup appris sur l'histoire de la région et les traditions de mes ancêtres. Ce profond enracinement dans l'histoire de mes ancêtres neuchâtelois ont été formés est pour moi une chose importante.

Je souhaite que vous ressentiez dans cette lettre les sentiments qui m'attachent à Couvet, au canton de Neuchâtel et à la Suisse. Je ne connais pas encore tout de la Suisse, mais ma demande est motivée par le profond désir d'avoir la possibilité d'élargir mes connaissances et de participer pleinement à la société suisse par le biais d'une réintégration dans ma commune d'origine...



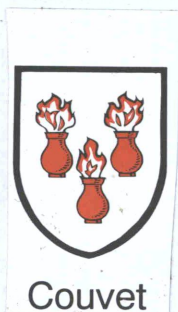
Philippe-René Borel



Famille Dorel, communère de Couvet
d'ancienne bourgeoisie de Neuchâtel,
à Philippe René Dorel, de la branche du Brey
mon filleul, 1 janvier 2000

recherches Pierre Arnold Borel
de la branche de Rochebulon.
exécution 1.5.2000
Les Chaux de Fond,
Les Ouches Joux
8 chemin de Belle Combe.





Extrait du registre des familles
de la commune de Couvet NE



CONFÉDÉRATION SUISSE
CANTON DE NEUCHÂTEL

Acte de famille

Borel
Originaire de Couvet NE par filiation
en outre originaire de Neuchâtel

Lieu et date de naissance	Vol. et feuil. des parents		Lieu et date du décès
Paris 12 ^e , France 15 mars 1903	1/180	René Marcel, fils de Borel, Camille Ulysse Marcel et de Borel née Lechvien, Marie-Françoise	Paris 13 ^e , France 5 décembre 1992
Anor (Nord, France) 02 mars 1912	-----	Prudhomme, Fernande Léa, fille de Prudhomme, Fernand Emile et de Leprince, Madeleine Améline originaire de Couvet et de Neuchâtel	Paris 10 ^e , Montréal 21 avril 1932 31 janvier 1979
		Conjoint	Lieu et date du mariage

Les Borel, banquiers

Antoine Borel, 1840 – 1915, ressortissant de Couvet et de Neuchâtel, banquier à San Matteo, consul de Suisse à San Francisco en Californie dès 1885, châtelain et propriétaire du château de Gorgier. Autres détails dans le livre "Les descendants de Valchérius Borel", tome I, pages 30 à 58.

"Les Borel de Neuchâtel à San Francisco – Du savatier au financier" par Antoine Wasserfallen, édition Cabedita, collection Familles et Traditions, 2002.

AUTORITÉS FÉDÉRALES ET CANTONALES

CONSEIL FÉDÉRAL

DEUCHER, Ad. (Thurgovie).	RUCHONNET, Louis (Vaud).
DROZ, Numa (Neuchâtel).	SCHENK, Charles (Berne).
FREY, Emile (Bâle-Camp.)	WELTI, Emile (Argovie).
HAUSER, Walter (Zurich).	

RINGIER, Gottlieb (Argovie), *chancellor.*

Conseil d'Etat du canton de Vaud.

DEBONNEVILLE, V ^r	RUFFY, Eugène.
DÉCOPPET, Lucien.	VIKIEUX, Ferdinand
COLAZ, Donat.	VIQUERAT, J.-F.
JORDAN, Adolphe.	

LÉCOMTE, Ferd., *chancellor d'Etat.*

Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel.

CLERC, John.	MOREL, Jules.
COMTESSE, Robert.	PETITPIERRE, Ch.
CORNAZ, Auguste.	

MOREL, Jules, *secrétaire d'Etat.*

Conseil d'Etat du canton de Genève.

ADOR, Gustave.	FLEUTET, Michel.
BOISSONNAS, Ch.	RICHARD, Ch.
DUFOUR, J.-E.	VAUTIER, Moïse.
DONANT, Albert.	

LECLERC, Joseph, *chancellor.*

Conseil d'Etat du canton de Fribourg.

ÆBY, Stanislas.	SCHALLER, Henri.
BOSSY, Alois.	THÉRAULAZ, Alph.
MENOUD, François.	WECK, Charles.
PYTHON, Georges.	

BISE, Emile, *chancellor.*

TRIBUNAL FÉDÉRAL

BLÆSI, Joseph (Soleure).	OLGIATI, Gaudenz (Grisons).
BROYE, Jean (Fribourg).	SOLDAN, Charles (Vaud).
CLAUSEN, Félix (Valais).	STAMM, Henri (Schaffhouse).
HAFNER, Henri (Zurich).	WEBER, Jean (Argovie).
MOREL, J.-C.-P. (St.-Gall).	

Conseil d'Etat du canton du Valais.

CHAPPEX, Joseph.	DE TORRENTÉ, Hri.
DE LA PIERRE, M.	WALTHER, Alph.
ROTEN, Léon.	

DALLÈVES, Raphaël, *secrétaire d'Etat.*

Conseil d'Etat du canton de Berne.

DINKELMANN, J.	SCHUEURER, Alfred.
EGGLI, Frédéric.	DE STEIGER, Edm.
GOBAT, Albert.	STOCKMAR, Joseph
LIENHARD, H.	WILLI, A.
RÉZ, Nicolas.	

BERGER, Gottlieb, *chancellor.*

AGENTS DIPLOMATIQUES SUISSES ET CONSULS

EUROPE

Légations.

PARIS. — Lardy, Charles.
 ROME — Bavier, Siméon.
 BERLIN. — D^r Roth, Arnold.
 VIENNE. — Äpli, Arnold-Otto.
 LONDRES. — D^r Bourcart, C.-Dan., chargé d'affaires.

Consuls et vice-consuls.

BRUXELLES. — Rivier, Alph., consul général.
 ANVERS. — Steinmann, Dan., consul.
 AMSTERDAM. — Hässig, Ferdinand.
 ROTTERDAM. — Koch, Ferdinand.
 LEIPZIG. — Hirzel, Henri.
 HAMBOURG. — Nötting, Paul.
 BRÈME. — Strauch, Daniel.
 MUNICH. — Fischer, Gottfried.
 STUTTGART. — Kern, Wilhelm.
 FRANCFORT s/M. — de Frisching, Ch.
 KENIGSBERG. — Theodor, Osc., consul.
 MANNHEIM. — Hafter, Joh., consul.
 LYON. — Vernet, Edmond.
 BAYONNE. — Roth, Frédéric, v.-c.
 BORDEAUX. — Sillimann, Gustave.
 BESANÇON. — Grâa, Alfred.
 MARSEILLE. — Hofmann, Adolphe.
 NANCY. — Wild, Emile.
 NANTES. — Voruz, Jean.
 NICE. — Muller, Mayni.
 CANNES. — Geisendorf, Samuel, v.-c.
 HAVRE. — Wanner, Emile.
 LIVERPOOL. — Ehrensperger, Ch.
 TRIESTE. — Chadoux, Charles.
 PESTH. — Hagenmacher, Henri.
 VENISE. — Ceresole, Victor.
 MILAN. — Cramer, Henri.
 TURIN. — Geisser, Ulrich, consul général.
 GÈNES. — Thöni, Jacques.
 LIVOURNE. — Lieber, Jaques.
 ANCONE. — Diethelm, L.
 NAPLES. — Meuricoffre, J.-G.

PALERME. — Hirzel, Conrad.
 MESSINE. — Tobler, Victor.
 MADRID. — Lardet, Charles, consul général.
 BARCELONE. — Syz, Georges.
 LISBONNE. — Ferreira Pinto Basto, G.-J., consul général.
 ST-PÉTERSBOURG. — Dupont, E., cons. gén.
 MOSCOU. — Luchsinger, Ferdinand.
 RIGA. — Caviezel, Charles.
 ODESSA. — de Freudenreich, Georges.
 VARSOVIE. — Bardet, Frédéric.
 COPENHAGUE. — Cloetta, Christophe.
 STOCKHOLM. — Kramer, Jules-Henri, administrateur du consulat.
 CHRISTIANA. — Sewell, Thomas.
 BUKAREST. — Staub, Jean, consul général.
 GALATZ. — Rychner, Hans.
 PATRAS. — Hamburger, Albert.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, Jules.
 PHILIPPEVILLE. — Sider, Fréd., v.-c.
 PORT-LOUIS (Ile Maurice). — Bourguignon, Auguste.
 CONGO. — Rivier, Alphonse, consul général, à Bruxelles.
 PRÉTORIA (République sud-africaine). — Constançon, Edouard.

AMÉRIQUE

Légations.

WASHINGTON (États-Unis). — de Claparède, Alfred.
 BUÉNOS-AYRES. — Rodé, Emile, ministre résident.
 Consuls et vice-consuls.
 NEW-YORK. — Bertschmann, Jacques.
 PHILADELPHIE. — Koradi, Rodolphe.
 NOUVELLE-ORLÉANS. — Höhn, Em.
 KNOXVILLE. — Ducloux, C., agent consulaire.
 CINCINNATI. — Karrer, Charles.
 SAINT-LOUIS. — Buff, Jacques.
 CHICAGO. — Börlin, Louis.

GALVESTON. — Rosenberg, Henri.
 SAN FRANCISCO. — Borel, Antoine. ✕

LOUISVILLE. — D^r Kälin, Louis.
 PORTLAND. — Schindler, Gabriel.
 ST-PAUL. — D^r Stamm, Gottfried.
 MONTRÉAL (Canada). — Rey, D.-L., consul.
 MEXICO. — Courvoisier, Ch., consul général.
 GUATEMALA. — Magli, Jean, consul.
 PANAMA. — Adamson, Th., gérant ad interim.
 PARÁ (Brésil). — Da Costa, Frank.
 FERNAMBOUC (Brésil). — Falkeisen, O.
 BAHIA (Brésil). — Schläpfer, Edouard.
 CARAVELIAS (Brésil). — Jeanmonod, Frédéric, v.-c.
 RIO JANEIRO (Brésil). — Raffard, Eugène, consul général.
 CAMPINAS (Brésil). — Bolliger, Jacq., v.-c.
 RIO GRANDE DO SUL (Brésil). — Luchsinger, Fritz.
 VALPARAISO (Chili). — Züscher, Jean.
 TRAIQUEN (Chili). — Vacat.
 CALLAO (Perou). — Weiss, Robert.
 MONTEVIDEO (Uruguay). — Rappaz, V.
 PAYSANU (Uruguay). — Kammermann, Ed., v.-c.
 NUEVA HELVECIA. — D^r Imhof, Herm., v.-c.
 ROSARIO (Répub. Argentine). — Lehmann, Hans, v.-c.
 CORDOBA. — Kurth, Jean, v.-c.
 MENDOSA. — Junod, Charles, v.-c.
 CONCORDIA. — de Coulon, R., v.-c.

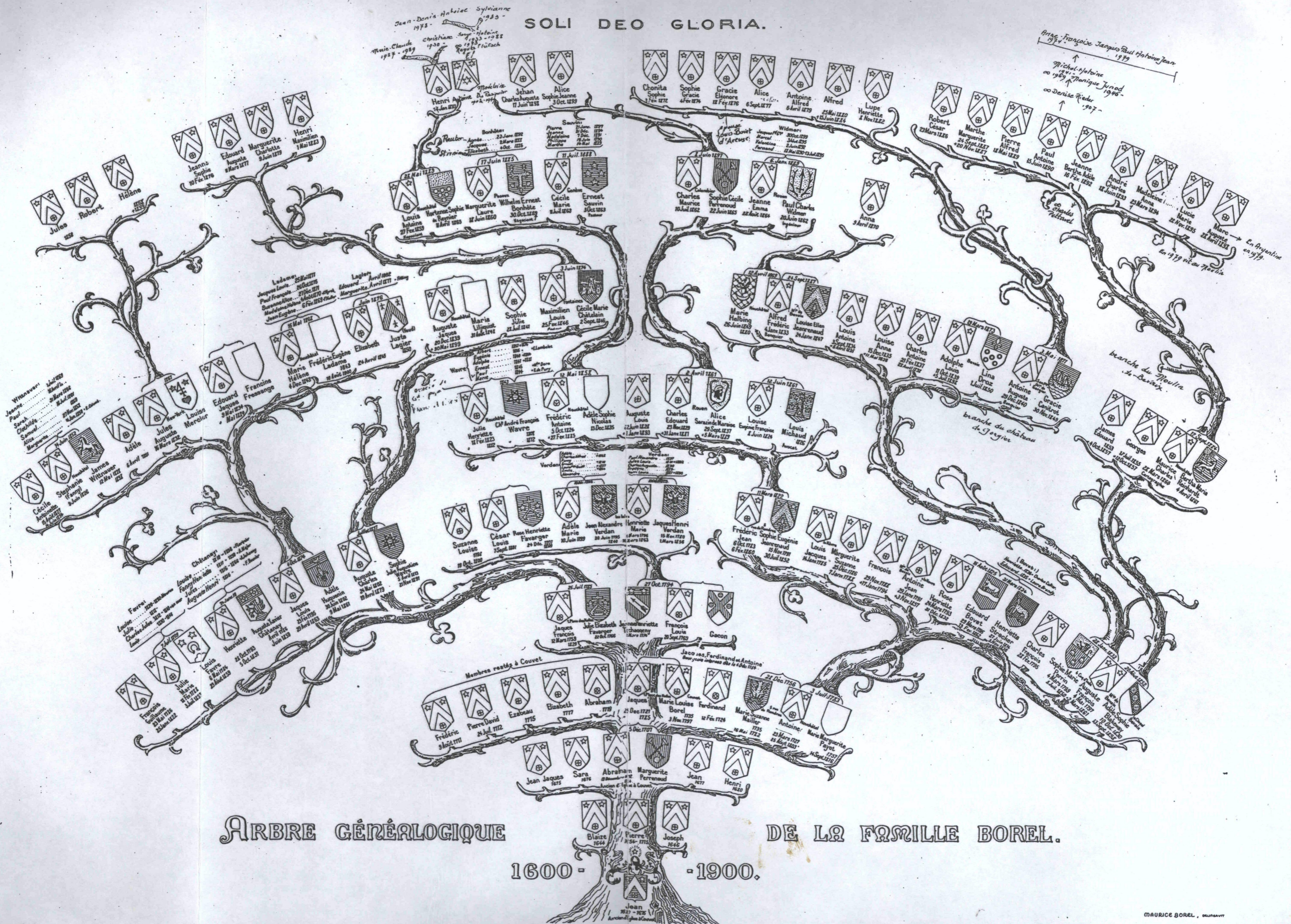
ASIE

TIFLIS. — Tallchet, Emile.
 BATAVIA. — Buss, Eugène.
 MANILLE (Philippines). — Sprungli, E.
 JAPON. — Dumelin, Arnold, consul général à Yokohama.

AUSTRALIE

SYDNEY. — Roth, Jean-Jacques.
 MELBOURNE. — Martin, Ch.-P.-Et.
 ADÉLAÏDE. — Page, James, v.-c.
 BRISBANE. — Leutenegger, Jacques.

SOLI DEO GLORIA.



ARBRE GÉNÉALOGIQUE

DE LA FAMILLE BOREL.

1600 - 1900.

Famille Borrel
branche des charpentiers

Jean Jaques Borrel est fils de Joseph communier de Couvet, bourgeois externe de Neuchâtel. En 1733 il est cité comme maistre chappuis de la Seigneurie du Vaulx Travers. Le 25 novembre 1724 il épouse **Marie Elisabeth Borel** fille d'Antoine; ils ont :

Ferdinand il est couvreur de bardeaux

Jean Henry lui est charpentier; le 5 janvier 1756 il épouse Judith Petitpierre fille de Daniel, de Couvet, bourgeois de Neuchâtel.

Jean Jacques meurt en 1766 laissant veuve Marie Elisabeth.

Joseph Borrel est fils de Jean. Maître -charpentier de la Seigneurie du Vaulx Travers. Joseph et son fils Jean Jaques paient le cens de cinq copets de froment, un copet un quart d'avoine, une once de cire, deux livres et dix deniers d'argent lausannois pour leurs terres En Costaz Bartin rière Couvet, *relevé du Rentier sommaire no.93 page 27 an 1766*. Sa femme lui donne quatre enfants, elle est **Jeanne Petitpierre** et leurs enfants sont:

Judith qui reconnaît ses biens en 1736, avec sa sœur.

Jeanne

Abraham est cité en 1696

Jean Jaques ligne directe

Jean Borrel est fils de Jaques, de Couvet, bourgeois de Neuchâtel; chappuis et conseiller de la Communauté de Couvet; est cité le 18 mars 1684; il est le père de :

Abram sa reconnaissance de biens du 4 avril 1737. Jean Louis fils de feu Jean, donc petit-fils de feu Abram paie le cens pour les biens hérités de son grand père entre 1766 et 1796.

Esther

Joseph ligne directe.

Jaques Borrel fils de Jean; en 1596 il reconnaît ses biens fonciers sis à Couvet. Il est père de Jeanne elle épousera Jean Montandon

Marguerite épouse de Jean Tissot le fils de David, de Couvet; elle meurt en 1691.

Abraham il est tanneur; reconnaissance de ses biens le 15 mai 1658. Il est le père de :

Jean qui est tanneur; cité le 5 octobre 1675; époux de Marguerite Rognon, de Saint-Aubin en la Béroche.

Jaques qui est père de Philippe, de Marguerite et de Jeanne Marie.

Jean ligne directe

Jehan Borrel fils de Petitjehan, de Couvet. son épouse est **Guillaumaz Petitpierre**, de Couvet. Elle est dite veuve de Jehan lors de la reconnaissance de biens du 23 janvier 1596. Ils ont eu :

Abraham né vers 1576; il est le père de Guillaumaz qui épouse Jean Guyenet, de Couvet.

Guillaumaz est mentionnée le 23 novembre 1596.

Jaques ligne directe

Jean dit feu avant 1654; était père de

Jérémie il est cosandier; son traité de mariage du 23 mars 1675 avec Elisabeth Petitpierre de Couvet, dont:

Jean-Henry cité en 1684

Madelaine épouse le 11 février 1707 Gédéon Jeanjaquet, de Couvet

Joseph tailleur d'habits; père de Jean Jaques époux de Jeanne Marguerite Coulin,
de Couvet, depuis le 11 janvier 1721.

Marguerite le 29 septembre 1710 Abram Huguenin

Claudy cité en 1684

Balthasar il épouse, le 27 juillet 1701: Jeanne Roy, de Couvet.

Jérémie décédé vers 1707.

Pierre hors du pays

Jeanne elle est citée en 1668, étant alors épouse de Jean Borel-Gobelet le fils de
Balthazard

Jaques épouse Marie Jeanjaquet

Jean

Petitjehan Borrel de Couvet, bourgeois de Neuchâtel; est fils de GrosPierre; sa
reconnaissance de biens est du 15 avril 1553; il est escoffier; il est père de
Sulpy
Jehan ligne directe.

GrosPierre Borrel est fils de **Claude** qui est fils de **Perrod** fils de **Pierre III** le fils de **Pierre II**
qui est fils de **Pierre I** le fils de **Valcherius**.



Généalogie de la branche Borel de Bitche
ressortissante de Couvet, bourgeoise de Neuchâtel
anoblie par Albert premier, 1875-1934, le roi des Belges

Jules François Borel de Bitche 1819-1885, est fils d'Henri François. Il est né à Bruxelles; il est consul de la Confédération helvétique en Belgique. Il est le père de :

Jules François Auguste Edouard qui est Chevalier de la Légion d'Honneur, consul général de la Confédération suisse en Belgique, ex-consul général de l'Etat du Congo, anobli par Albert 1er de Belgique, distinction pour lui et ses descendants.

Henri François Borel de Bitche 1785-1861 est fils de Bêat François. Il est né à Bôle dans la principauté de Neuchâtel; communier de Couvet. Il est consul de la Confédération suisse en Belgique. *Auteur de la lettre qui suit :*

*A Monsieur Am Rhyn
Chancelier du Directoire fédéral
Berne*

Monsieur,

*L'accueil bienveillant que j'ai reçu de vous à Zürich m'engage à m'adresser encore confidentiellement à vous pour cet objet qui ne laisse pas de beaucoup m'intéresser. Le Directoire, en nommant mon frère **Charles Frédéric** (1793-1866) vice-consul, ne répond pas à la demande que j'avais pris la liberté de lui faire du titre de Chancelier pour mon fils Jules, qui, par là, se retrouverait exempté du service de la Garde civique, lequel peut, en cas de guerre, faire de lui un soldat. Si les règlements s'opposent à le faire Vice-consul à cause de son âge, il me semble cependant que cette raison n'existe pas pour en faire un Chancelier, et si vous pouviez, Monsieur, me rendre ce service, je vous en saurais d'une grande obligation. En toute occasion, fort à votre service, veuillez, Monsieur, agréer l'hommage de ma plus parfaite considération. H. Borel Bruxelles le 31 mars 1841*

le document original est déposé aux archives de l'Etat de Lucerne, dans le Fonds Amrhyn et relevé par Erwin Borel, de Lucerne, en 2003.

François Bêat Borel de Bitche est fils de Jean Henry. Il est né à Couvet le 15 mai 1746; ministre du Saint Evangile, il meurt à Neuchâtel le 8 mars 1826.

Jean Henry Borel dit de Bitche 1706-1791 est le fils de Jean. Il est notaire à Couvet. En 1730 il part pour Bitche en Lorraine. Il s'y familiarise avec la fabrication des toiles peintes en travaillant dans une manufacture d'indiennes jusqu'en 1741. De retour à Couvet il y fonde sa propre manufacture. Pour différencier sa branche des autres branches Borel il ajoute à son patronyme le nom du village de *Bitche* et les descendants de sa branche continuent à signer ainsi officiellement.

Jean Borrel est fils de Jean, fils de Jean le Cadet qui est fils de Michel le fils d'Estévenin qui est fils de Jaquet fils de Pierre III fils de Pierre II le fils de Pierre I fils de Valcherius Borrel.

Monsieur
Am. Rhynd Chancelier
du Directoire fédéral
Bern

Monsieur,

L'accueil bienveillant que j'ai reçu de vous à
Lucerne m'engage à m'adresser en toute confiance
à vous pour un objet qui m'intéresse par qu'il me concerne
m'intéresse. Le Directoire en nommant mon fils
l'écuyer ne répond pas à la demande que j'ai
pour la liberté de lui faire du titre de Chancelier
pour mon fils Jules qui par la suite trouverait
exempté du service de la garde civique lequel
peut en cas de guerre faire d'un soldat.

Si les règlements s'opposent à la fonction d'écuyer
à cause de son âge, il me semble cependant que
cette raison n'existe pas pour en faire un Chancelier
car si vous promettez Monsieur me rendrez un service
je vous en ai une grande obligation.

En toute occasion je me rendrai à vous, veuillez
Monsieur agréer l'hommage de ma plus parfaite
considération

J. Rhynd

Bern le 21 Mars 1861



Robert Borel de Bitche, né en 1943, s'est installé dans le Berry au château de La Motte Feuilly près de La Châtre, dans l'Indre, à 15km de Nohan, patrie de l'écrivain George Sand

Famille Borel habitant dans les départements de La Loire et de l'Ardèche

Histoire de la famille établie par Jacqueline Caumont

Jean Pierre **Auguste Borel** né vers 1823 ou 1824; fils de Jacques Auguste communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel. Il s'établit à Bourg d'Assailly-Lorette dans le département de la Loire. En 1854, *suivant une indication portée sur l'acte de mariage d'une nièce de sa femme, Auguste habite alors à Rive de Giez*. Il est fondateur de métier et commissionnaire pour la Société Jackson frères Fonderies-Aciéries à Saint-Etienne. Il est encore cité en 1871, mais l'on ne sait rien sur sa date de décès. Suivant les actes, son épouse doit être née vers 1820, elle est **Adèle Rigoulot** ou **Rigourt**. Leurs enfants sont :

Clotilde Borel qui est née le 4 juillet 1848 à Lorette au no. 2 de la rue d'Annonay; elle devient institutrice. Décédée le 6 mai 1919 elle est enterrée au cimetière protestant de Desaignes en Ardèche. Le 20 mai 1871 elle a épousé Siméon Adolphe Reymond Chareine qui était né le 31 août 1846 à Desaignes; il était instituteur, directeur d'école laïque; puis il a été inspecteur honoraire de la Trésorerie du Crédit lyonnais. Il est mort à Paris en 1913.

Auguste Fritz Borel né à Lorette le 18 juin 1850.

Jacqueline Caumont raconte: "Ma grand mère avait une amie plus jeune qu'elle, Madame Lauzel, qui me disait avoir été dans la région de Neuchâtel et du Val-de-Travers car ma grand mère y avait encore sûrement gardé des attaches, de la famille, peut-être son frère. Elles y avaient été toutes les deux et avaient vu, à Couvet, probablement, des armoiries Borel sculptées sur des façades de maisons. "

Jacques Auguste Borel-Petitjaquet de Couvet, bourgeois de Neuchâtel. Né le 27 mars 1797; mort le 28 mai 1863; Vers 1820, il épouse **Clotilde Clémentine Chapel** d'origine française. Ils sont parents de :

Jean Pierre Auguste

Jean Jaques Borel-Petitjaquet est fils de Jonas communier de Couvet et bourgeois de Neuchâtel en Suisse. Baptisé à Neuchâtel le 10 octobre 1763; sera maître-tailleur. Le 23 février 1796, à Neuchâtel, il a épousé **Françoise Leroux** née en 1772, fille de Pierre. Ils sont les parents de :

Jacques Auguste.

Notes de Jacqueline Caumont: "La guerre est venue avec son cortège de deuils et de difficultés. Plus de papiers de famille si ce n'est la petite note suivante: voie maternelle, par ma grand mère Clotilde Borel née en France en 1848; berceau: Neuchâtel en Suisse. - L' Horne - Lorette (Loire, France). Origine Borel famille bourgeoise de Neuchâtel suivant acte du Conseil. Communauté de Couvet assemblée du 25 juillet 1763; 16 février 1820. Extrait des Registres des mariages, Eglise paroissiale de Neuchâtel: 1er novembre 1826, certifié par le maire de Saint-Etienne, Loire, le 24 juin 1854. Lettre patente du gouvernement du Conseil d'Etat du 2 novembre 1826 certifié par Maire St.-Etienne le 24 juin 1854. Lettre patente des Quatre Ministraux- Petit et Grand Conseil de la ville de Neuchâtel du 25 mars 1822. Certifié par Lieutenance générale du Roi de Prusse dans la Principauté de Neuchâtel et Valangin. Certifié par la Légation de France en Suisse. Berne 6 juin 1822 et par le Maire de St.-Etienne Loire 24 juin 1854. -: en qualité de bourgeoisie, ils

pourront eux et leurs femmes et enfants légitimes s'y rapatrier lorsqu'ils jugeront à propos, pour y jouir de tous les droits, biens, profits et honneurs dont jouissent et pourront jouir les autres Communiers. -...Nous les recommandons aux bons offices et à la protection des autorités, où ils pourraient se rendre et s'établir..." pour Jean-Jacques Borel-Petitjaquet bourgeois de Neuchâtel fils de Jonas Borel-Petitjaquet.

Recherches suivantes par Pierre-Arnold Borel :

Jonas Borel-Petitjaquet fils de Jean. Baptisé à Travers à Noël 1722, communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel. Il devient tailleur.

Jean Borel-Petitjaquet-dit-Bacon 1683-1743; communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel; il est fils de Claudy; il a épousé, à Couvet, le 19 septembre 1711 **Elisabeth Jeannet** la fille de feu Jonas, de Rosières et de Noiraigue. Elle est dentellière. Ils ont :
Jonas ligne directe.

suite dans le fascicule "Les descendants de Valcherius Borrel" tome II dès la page 78.



NEUCHÂTEL

Clotilde BOREL
Née le 4.7.1848 – Déc. En 1919

Siméon CHAREIRE
Né le 31.8.1846 – déc. En 1913

Mariés le 20.5.1871

Marguerite 1872/1874	⊗ Georges Siméon Auguste Ep. Marie-Louise CHAVENON	Paul 1877/1912	Reymond Elisée 1880/1952 1 ^o ép. Marguerite JULIEN	Henri 1882/ ép. Louise VEZIAN	Louis 1883 ép. Maud PARRY	Samuel 1887/1888	René 1889/1957 ép. Charlotte CHARRIER
-------------------------	--	-------------------	--	--	------------------------------------	---------------------	--

Jules : 1907
Pierre 1911
Reymond 1922

⊗ né en 1874
déc. en 1929

Jeanne 1909/1987
ép. Pierre LAIDET
- Georgette 1911/1994
ép. Maurice RASQUIER
- Jean 1912/9.9.1939
ép. Paulette HERVE
- Simone née en 1913
ép. Jean PARISE
- Marguerite 1915/1998
ép. Michel TROLLEY de
PREVAUX

René : 1915

2^e ép. Marie PIANTANELLI

- Georges 1920/1991
ép. Suzanne JAOUEN
- Jacqueline 1927-)
ép. Angel CAUMONT)
) Jean-Bernard 1952 -(Pierre Olivier 1977
(Emmanuelle 1980



Clotilde Borel – Petitjaquet



Clotilde Borel, 1848 – 1919, institutrice, épouse Siméon Chaireire

P R E F A C E

Une grand'mère, protestante de naissance et de conviction ayant, par suite de mariages mixtes, des petits-enfants catholiques, avait préparé un livret pour leur trans-Mettre sa foi, leur expliquer les fondements de la Réforme et pourquoi les « Protestants » s'étaient séparés de l'Eglise Catholique.

Elle nous a malheureusement quittés avant de le publier.

Je ne l'ai pas connue. Elle était ma grand'mère, elle était la vôtre.

J'ai retrouvé son texte : pour tous ses petits-enfants et arrière petits-enfants, je le livre ci-après in-extenso.

Jacqueline CHAREIRE – CAUMONT

Clotilde BOREL, née en 1848, décédée en 1919. Epouse de Siméon Adolphe Reymond CHAREIRE, né en 1846, décédé en 1913, dont elle a eu 8 enfants :

- . Marguerite 1872 – 1874
- . Georges Siméon Auguste 1874 – 1929
- . Paul 1877 – 1912
- . Reymond Elisée 1880 – 1952
- . Henri 1882 – 19..
- . Louis 1883 - 19..
- . Samuel 1887 – 1888
- . René 1889 – 1957

POURQUOI
NOUS SOMMES
PROTESTANTS

C'est le Christ qui a réuni les hommes dans une société religieuse à laquelle il donne lui-même le nom d'Eglise.

Pour qu'une Eglise soit digne de ce nom, il faut qu'elle soit fidèle à la parole du Christ et garde tout ce qu'il a commandé.

J'ai souvent constaté avec regret, chez notre jeunesse, une complète ignorance sur les causes De cette Réforme religieuse qui a fait de nous des « Protestants ».

Nos fils et nos filles, après leur instruction religieuse, s'en vont chacun où les nécessités de la vie les appellent et ils se trouvent forcément en contact et en relation avec des catholiques, contre lesquels ils peuvent avoir à combattre les fausses interprétations qui les font accuser d'hérésie. Etant peu préparés pour se défendre contre ces erreurs, ils se défendent mal, ou pas du tout.

Nos enfants ne connaissent pas assez ce qui fait la différence sensible entre catholiques et protestants.

Il serait bon aussi qu'ils soient mieux fixés sur la valeur de la Réforme religieuse pour laquelle nos pères ont lutté au milieu des persécutions et malgré l'exil.

Nos enfants et nous-mêmes devrions nous considérer tous comme les gardiens fidèles d'un principe qui nous donne le privilège de connaître l'Évangile dans toute sa pureté.

Cette constatation de l'ignorance de nos enfants sur la Réforme, et ses causes, m'a suscité l'idée de faire un résumé dont le petit volume n'en effraierait pas la lecture et je m'efforcerais, pour commencer, de tracer à grands traits l'état d'esprit des temps où éclata la Réforme.

1° Etat de la France au XVIème siècle Causes de la Réforme

Un amas de superstitions avait grossi durant les Ténèbres du Moyen-Age : « Ceux-mêmes qui devaient donner le bon exemple, se laissaient aller à la corruption générale » (Bellarmin page 2 – neveu du Pape Marcel II – théologien de l'Ordre des Jésuites – 1542 – 1601).

Les défenseurs les plus dévoués du Saint-Siège avouent que la corruption était extrême à l'entrée du XVIème siècle .

« Quelques années avant l'apparition de l'hérésie calviniste (dit Bellarmin) il n'y avait presque plus de sévérité dans les lois ecclésiastiques, ni de pureté dans les mœurs, ni de science dans les Saintes Lettres, ni de respect pour les choses sacrées, ni de religion » (Op.1.VI-p.206).

La prédication très rare contribuait à épaissir les ténèbres. Bossuet le reconnaît, avec des précautions qui ne voilent qu'à demi sa pensée : « Plusieurs prédicateurs ne prêchaient que les indulgences, les pèlerinages, l'aumône donnée aux religieux, ils faisaient le fond de la piété de ces pratiques qui n'en étaient que l'accessoire ; ils ne parlaient pas autant qu'il le fallait de la Grâce de Jésus-Christ » (Bossuet – Histoire des Variations – Liv. 5 – page1).

Le catholicisme romain avait admis, par ignorance ou par transaction, beaucoup d'éléments païens : « C'était le monde qui, en forçant en masse les portes de l'Eglise Chrétienne, y avait fait entrer avec lui, sous les noms de ses Saints ou de ses Saintes, ses rites, ses fêtes, ses lieux consacrés, son encens, son eau lustrale, son sacerdoce ; tout enfin, jusqu'aux insignes des prêtres, tellement que le polythéisme se survivait sous le manteau de la religion du Christ » (Felice – Histoire des Protestants de France).

Il faut reconnaître que, d'âge en âge, de courageux adversaires s'étaient élevés contre les erreurs et empiètements du pouvoir sacerdotal et se sont transmis du haut de leurs bûchers le flambeau de la Foi primitive.

Il n'est pas surprenant que des hommes pieux, instruits dans la connaissance de l'Evangile, par la traduction de la Bible, se soient indignés de ce Christianisme dégénéré et c'est sous l'impulsion de ces hommes – que nous appelons Réformateurs – que la Réforme se répandit en Europe et dans une grande partie de la France au XVIème siècle.

Les Réformateurs n'arrivèrent pas tout de suite à un système déjà complet ; ce n'est que peu à peu que la Réforme s'est imposée malgré les persécutions et les bannissements : aucune population chrétienne n'a été aussi longtemps persécutée que le Peuple Réformé de France, mais il ne faut maintenant nous souvenir que de la foi et la rude persévérance de nos pères.

C'est au XVIème siècle que les Réformés se séparèrent définitivement de l'Eglise romaine : l'enseignement du Christ avait été faussé par des dévotions nouvelles et la sacrilège industrie de la mise en vente des prières a porté à cette Eglise un coup fatal.

Cette déviation des préceptes du Christ et des Apôtres avait commencé de bonne heure, elle apparaît clairement dès le IIIème siècle.

2° Le Baptême La Sainte – Cène

Pour l'édification de ses disciples et comme signe de ralliement autour de sa personne, le Sauveur a institué deux sacrements dans son Eglise : le Baptême et la Sainte-Cène.

Ces Sacrements sont un moyen pour les chrétiens de manifester leur union avec Jésus-Christ.

L'Eglise romaine a travesti ces deux Sacrements :

- Le Baptême : en y ajoutant l'exorcisme par le sel mis sur la langue, l'onction d'huile et les signes de croix multipliés (toutes choses ignorées dans l'Evangile) et en enseignant que le petit enfant baptisé est lavé du péché originel.

« Le Baptême qui consiste non dans la purification des souillures du corps mais dans l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu, ne sauve pas » (1ère Epître de Pierre III – 21).

L'eau est un symbole seulement de la purification de l'âme.

Le Christ a institué le Baptême de la façon suivante : « Allez, dit-il à ses disciples, instruisez les nations et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Matthieu XXVIII – 19).

Les chrétiens fêtent en famille l'arrivée en ce bas monde du petit enfant – pour lequel le Baptême est un symbole – et la réunion intime a pour but de donner à l'enfant deux protecteurs, un parrain et une marraine, qui s'engagent moralement à remplir le vide que pourrait produire le départ prématuré des parents.

- La Sainte-Cène : Le Sacrement de la Sainte-Cène, institué par Jésus-Christ au cours de son dernier repas avec ses disciples, a été travesti en ce sens qu'il est représenté dans le Sacrifice de la Messe par l'Eucharistie.

L'Eucharistie n'est qu'un reste dénaturé, une transformation ascétique de ces repas que les premiers chrétiens faisaient ensemble comme symbole de la communion religieuse en souvenir du dernier repas de Jésus et, jusqu'à la fin du IV^{ème} siècle, les chrétiens allaient prendre eux-mêmes le pain eucharistique, le mangeant comme un pain consacré sans doute, mais comme un pain matériel.

« C'est pendant la Messe que s'opère le Sacrifice non sanglant (dit le catéchisme) par lequel Jésus-Christ, contenu dans les espèces du pain et du vin, s'offre sur l'autel de Dieu par les mains du prêtre » « l'Eucharistie est un Sacrement qui contient réellement le corps et le sang de Jésus-Christ » (catéchisme du Diocèse d'Albi) « Le Corps de Jésus-Christ étant vivant dans l'Eucharistie, son corps est toujours avec son sang et son sang avec son corps ».

Comment reconnaître ici la Cène du Seigneur (Luc XXII – 12 à 20) et célébrer ensuite comme un repas fraternel par toute l'Eglise Apostolique ?

L'Eglise catholique a porté une autre atteinte non moins grave à la Sainte-Cène en retranchant le Calice aux fidèles et en faisant communier avec l'hostie seulement. Jésus avait dit : « Buvez-en tous ». L'Eglise a répondu : « Le prêtre seul touchera au Calice ».

Est-ce bien là une Eglise Chrétienne qui ose fouler aux pieds les enseignements de son Divin Maître ?

Les catholiques se basent sur les paroles du Christ lorsqu'il dit à ses disciples, en leur présentant la coupe : « Buvez, ceci est mon sang » et en leur présentant le pain : « mangez, ceci est mon corps ». Il aurait fallu cependant tenir compte de ces autres paroles de Jésus : « Toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de cette coupe, faites-le en mémoire de moi » (Luc XXII – 19).

Jésus, du reste, s'est souvent servi de ces expressions plus vivantes et n'a-t-il pas dit en maintes circonstances : « Je suis le cep, je suis le chemin, je suis la porte... » ? C'était là sa manière figurée de parler. Ce sont des figures allégoriques et emblématiques, rien de plus.

Cette doctrine de la présence réelle apparaît au IX^{ème} siècle : c'est un moine qui soutint que par la consécration du prêtre, l'hostie perdait sa nature et devenait le corps même que le Sauveur possédait sur la terre. Cette question fut longtemps débattue et ce n'est qu'en 1215 que le Concile de Latran décréta solennellement que la transubstantiation devait être un article de foi pour les catholiques.

Pendant 1200 ans, l'Eglise a célébré la Communion comme Jésus l'avait instituée la veille de sa mort.

Non seulement la Sainte-Cène a été faussée mais, ce qui est encore contraire à l'Evangile, c'est le trafic des messes qui se vendent à tous les prix, quand Jésus a dit : « Ma Grâce est un don gratuit ».

3° Le Culte des Saints.

Ce n'est que vers le Vème siècle que le Culte des Saints se développa.

Au VIIème siècle, le Pape Boliface IV obtint de l'Empereur Phocas que le Panthéon des païens à Rome – jadis consacré à tous les faux dieux – fut désormais consacré à la Vierge et à tous les Saints.

La porte était ainsi ouverte à cette nouvelle et pernicieuse doctrine encore contraire à la parole de Jésus qui nous déclare : « qu'Il est le Chemin, la Vérité et la Vie et personne ne va à Dieu que par Lui » (Jean XIV – 6).

Quant au Culte de Marie, c'est au Vème siècle qu'il fit son apparition dans l'Eglise. La Mère du Christ a toujours été en honneur dans l'Eglise primitive ; elle l'est encore aujourd'hui dans les Eglises protestantes, mais il y a loin d'un tel honneur à un culte quelconque.

4° Le Culte des Reliques (reliques = restes)

Ce culte, inconnu des Apôtres, doit sa naissance à la vénération dont on entourait les martyrs chrétiens : plus les personnes étaient en honneur, plus on attachait naturellement de prix à ce qui restait d'elles après la mort.

Ce n'est cependant qu'au III^{ème} siècle qu'on trouve les premières traces de ce culte plus ou moins superstitieux et absurde rendu aux reliques. Aux restes des Saints s'ajoutèrent de prétendus restes du Christ, de la Vierge et des Apôtres.

Toutes ces reliques, soit-disant sacrées, devinrent bientôt un objet de commerce et donnèrent lieu à une spéculation effrénée.

Ce furent surtout les moines qui, trouvant là des ressources faciles et assurées, se firent marchands de reliques.

Un abus toujours croissant porta le mal à son comble ; tellement que le 4^{ème} Concile de Latran (Palais des Papes à Rome) se vit obligé de déclarer qu'aucune relique ne pourrait être admise qu'autant qu'elle aurait été approuvée par le Pape.

Le courant était trop puissant pour être arrêté et de nos jours encore, il ne faut pas s'étonner de voir promener en grande pompe des restes d'ossements ou de lambeaux d'étoffe ayant appartenu à quelque Saint.

Nos Réformateurs ont naturellement banni ces dévotions qui tombaient dans une grotesque idolâtrie.

5° Le Purgatoire

Tout le monde sait que ce dogme a donné naissance au commerce des Indulgences, à l'aide desquelles se vend l'entrée au ciel.

Aucun des Pères ni des Docteurs de l'Eglise des premiers siècles ne fait mention de ce lieu de purification pour les âmes des morts ; Saint-Augustin lui-même est à cet égard dans l'incertitude la plus complète : « on peut, dit-il, mettre la chose en question pour savoir si elle est vraie » (Cité de Dieu XXI - 16).

Il était réservé au Pape Grégoire le Grand au VIème siècle de poser le premier fondement de cette prison des âmes ; cette doctrine du soulagement des morts par les prières et l'argent des vivants ne fut introduite dans le culte public qu'en 998 sous les Papes Jean XVII et Grégoire V.

On ne peut songer sans indignation à toutes les iniquités qu'enfante chaque jour le Purgatoire : vous êtes riche...vous versez de l'argent...et les messes se multiplient pour soulager l'âme de quelqu'un des vôtres et la tirer de cette prison momentanée ; mais voici un pauvre qui vient de perdre un parent aimé, on lui a fait croire qu'avec des messes il pourrait aider l'âme de celui qu'il pleure à sortir de ce lieu de souffrance ; mais les messes se payent et ce pauvre n'a rien et ne peut rien donner... donc pas d'âme arrachée aux tourments infinis du Purgatoire !

(Depuis quelques années, n'importe qui peut verser pour les « âmes des défunts »...un tronc est disposé à cet usage...).

Nos Réformateurs ont rayé de leur Profession de Foi ces abus qui couvrent d'opprobre l'œuvre rédemptrice du Christ.

6° La Confession

Si on lit le Livre des Actes des Apôtres et tout le Nouveau Testament, on est forcé de reconnaître que l'Eglise Apostolique n'a jamais enseigné ni pratiqué la confession auriculaire (quand on parle de confession auriculaire, on entend toujours la confession obligatoire, faite à l'oreille du prêtre, suivie de l'absolution sacerdotale devenant indispensable au salut).

Les catholiques, pour faire remonter aux Apôtres l'origine de la Confession, citent un verset des Actes où il est dit qu'après la prédication de Saint Paul à Ephèse : « Plusieurs de ceux qui avaient cru venaient à lui, confessant et déclarant hautement leurs actions ».

Ce passage ne dit nullement que les croyants convertis par Saint Paul lui faisait l'aveu de leurs fautes ; ils annonçaient hautement, dit le texte, qu'ils ne craignaient pas de confesser leur conduite ; mais il n'est pas question de confession faite à l'oreille de Saint Paul, pas plus que de confessionnal.

Jésus a recommandé que l'on prêchât en son nom la repentance et la rémission des péchés (Luc XXIV - 47) et quand Saint Jacques disait de confesser nos fautes les uns aux autres (Jacques V - 16), il ne pensait pas autre chose que de confesser à notre prochain les torts que nous pouvions avoir envers lui et de lui demander pardon, comme il doit le faire réciproquement à notre égard.

Vers l'époque de l'Eglise primitive, les chrétiens se considéraient comme frères ; ils étaient tous égaux ; il ne leur est jamais venu à l'idée qu'un être eut assez d'autorité pour les absoudre de leurs fautes au nom de Dieu même. Quoiqu'il en soit, avant d'être ce qu'elle est, la Confession a subi plus d'une transformation.

L'usage de la confession publique s'était introduit dans quelques Eglises et l'on vit des pénitents, montés sur une estrade, dévoiler les secrets de leur conscience devant les fidèles assemblés. Mais ces aveux publics devenaient gênants pour les coupables ; on en modifia donc la forme en établissant des prêtres pénitenciers chargés de recevoir en secret les aveux des fidèles, et de leur donner des « pénitences ». Telle fut l'origine de la confession auriculaire dont le premier essai fut fait vers la fin du IIIème siècle.

Le Concile de Châlon-sur-Saône en 813 déclare au chapitre XIII de ses actes : « quelques-uns disent qu'il faut confesser ses péchés à Dieu, d'autres disent qu'il faut aussi les confesser au prêtre ».

Ce n'est qu'en 1215, au Concile de Latran, que la confession auriculaire fut rendue obligatoire. Trois cents ans plus tard, le Concile de Trente en fit un dogme absolu. La confession faite dans un confessionnal, à l'oreille du prêtre, et suivie de l'absolution sacerdotale devenait indispensable au salut et permettait seule de s'approcher de la Table Eucharistique et de participer à la Communion.

Nous sommes loin de l'Evangile de la primitive Eglise, loin même des jours où Saint Chrysostome (347 – 417) s'écriait dans la seconde Homélie sur le Psaume 50 : « Mais quoi ! Peut-être qu'il t'en coûte de dire que tu as péché ! Eh bien ! Dis le chaque jour dans ta prière. Je ne te parle pas d'aller déclarer tes péchés à l'un de tes semblables, qui de gourmanderait, déclare-les à Dieu qui les pardonne ».

A la fin du VI^{ème} siècle, Saint Goard reprochait à l'Evêque de Trèves de s'être jeté à ses pieds pour lui révéler une faiblesse, au lieu de la confesser à Dieu seul.

Saint Gilles, vers le même temps, remettait les péchés à ceux qui s'en repentaient, sans exiger qu'ils s'en accusassent.

Saint Augustin (354 – 430), ce savant Docteur, fait cette déclaration formelle dans les Confessions (Livre X – chap. 3) : « Qu'ai-je besoin que les hommes entendent ma confession, comme s'ils pouvaient porter remède à toutes mes fautes ? ».

Saint Jérôme (331 – 420) n'est pas moins en contradiction avec la Confession auriculaire quand il dit : « Il est bon de confesser ses péchés, non aux hommes, mais à Dieu seul qui peut nous guérir ».

Nos Réformateurs, en poussant leur examen jusqu'aux premiers jours de l'Eglise apostolique, ont donc eu parfaitement raison en abolissant ce dogme de la Confession qui ne s'appuie sur aucun enseignement de la tradition évangélique où il n'y a pas un vestige de la Confession Sacramentale. Ils ont rejeté ce dogme comme une invention humaine, facilitant surtout la domination des prêtres sur les paroissiens.

7° L'abstinence des viandes

C'est une autre pratique d'invention toute humaine aussi que de ne pas manger « gras » aux époques défendues par les Commandements de l'Eglise : enfreindre cette défense devient un péché scandaleux, à moins d'une dispense à prix d'argent.

Le Carême est une institution qui s'établit fort tard. Au temps de TERTULLIEN (apologiste chrétien vers la fin du II ème siècle), il n'y avait de jeûne obligatoire que celui du Vendredi Saint, jeûne de quarante heures.

Au IV ème siècle, le Carême durait trois semaines à Rome.

Ce n'est qu'au V ème siècle qu'il fut définitivement fixé à quarante jours par l'Evêque de Rome, Léon Ier.

« Ecoutez et comprenez, dit Jésus, ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui la souille, mais ce qui en sort »(Matthieu XX - 2)

« Le Royaume de Dieu, dit Saint Paul, ne consiste ni dans le manger, ni dans le boire, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie par le Saint-Esprit »(Romains XIV - 17)

8° Les Indulgences

Les Indulgences eurent pour but d'apporter un adoucissement à la discipline rigoureuse exercée à l'égard des chrétiens tombés dans quelque gros péché, afin qu'ils puissent être réadmis au milieu des fidèles.

Plus tard, on remplaça les pénitences difficiles par d'autres plus faciles : récitation de prières, jeûnes, etc.

A mesure que la puissance des Papes s'est développée, le pouvoir d'accorder des Indulgences s'est concentré entre leurs mains. Un Frère, Alex, imagina le Trésor des Indulgences, composé des mérites surabondants du Christ et des Saints. Après lui, d'autres étendirent aux morts l'application de ces mérites. C'est le Pape Boniface VIII qui enseigna formellement cette doctrine en 1300, lors de l'institution du Jubilé.

Non seulement les « indulgences » s'obtenaient par des prières ou des jeûnes, mais on pouvait aussi, pour les obtenir, verser une certaine somme ... et les Papes avaient la clé de ce trésor !

Le Concile de Trente en 1562 rendit un décret faisant des Indulgences un dogme obligatoire et lançant l'anathème contre ceux qui les disaient inutiles.

Saint Paul avait dit quinze siècles plus tôt : « justifiés gratuitement par la Grâce, par la Rédemption qui est dans le Christ Jésus » (Romains III – 24).

9° Le Pape et son infaillibilité.

« Pour vous, ne vous faites pas appeler maîtres,
car vous n'avez qu'un Maître qui est le Christ
et vous êtes tous des frères »

(Matthieu XIII – 8)

Chez les païens, les chefs visibles de la religion portaient le nom de Souverain Pontife.

« Ces Pontifes avaient une autorité souveraine sur les grandes affaires et ils n'étaient soumis au jugement de personne » - « Lorsque l'un d'eux venait à mourir, un autre le remplaçait, choisi non par le peuple, mais par le Sacré-Collège » (Denys d'Halicarnasse, historien romain, contemporain d'Auguste – « Antiquités romaines » Liv.II).

Chez les peuples de l'Antiquité et les juifs, les prêtres et les rois étaient les représentants officiels attitrés de Dieu sur la terre, les intermédiaires naturels et réguliers entre la Divinité et chacun de ses adorateurs.

Jésus a transformé cette croyance en un sentiment de filial amour ; il a supprimé entre le chrétien et son Père céleste tous les intermédiaires et a conféré à toute âme la pleine possession des tous les privilèges religieux.

Ce n'est donc pas dans l'Évangile qu'il faut trouver l'origine de la Papauté. Les premiers propagateurs du christianisme n'étaient ni des papes, ni des prêtres.

« Qu'est-ce donc que Paul ? » demandait Paul lui-même « c'est un serviteur par lequel vous avez cru ».

Dès les premiers temps de son Ministère, Jésus avait choisi douze Apôtres, c'est-à-dire des envoyés comme les témoins de sa vie et de ses enseignements pour prêcher l'Évangile et fonder l'Église (Marc III).

Plus tard, Jésus choisit encore 70 autres Disciples et les envoya annoncer le Règne de Dieu (Luc X – 19). Il leur inspira un attachement sans borne et c'est dans leur sein qu'il déposa le germe de la doctrine.

C'est après la Pentecôte que l'Église s'est organisée sous la direction des Apôtres. Pour son bon ordre, il était nécessaire qu'il y eût des charges diverses et les hommes appelés aux différents Ministères furent élus par l'Assemblée des fidèles (Actes I).

Deux charges surtout sont mises en relief dans l'Évangile : celle d'Anciens, celle de Diacres.

Appelés à leur charge par le libre choix des fidèles, les Anciens n'avaient aucune domination sur leurs frères ; ils étaient nommés indifféremment anciens, pasteurs, évêques (Actes XX – vers.17 – 28).

Ils étaient Ministres du Culte, ayant pour mission de prêcher l'Évangile, d'exhorter, d'instruire, d'édifier l'Assemblée des chrétiens et de maintenir le bon ordre au milieu d'elle : ils n'avaient aucunement la fonction d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, ni de domination sur les fidèles.

« Vous savez, dit Jésus, que les princes des nations les dominent et que les grands exercent la puissance sur elles. Il n'en sera pas de même parmi vous, mais que celui qui voudra être le plus grand parmi vous soit votre serviteur » (Matthieu XX 25-27).

Les Diacres étaient particulièrement appelés à s'occuper du soin des pauvres, ce qui ne les empêchait pas d'être à l'occasion – comme Etienne, l'un d'entre eux – de fidèles et puissants prédicateurs de l'Évangile

Dans la suite, par une déviation lente et progressive, l'Ancien en prenant définitivement le titre d'Evêque finit par accaparer les pouvoirs et l'on vit peu à peu se former dans l'Église une caste sacerdotale, un clergé en opposition au Sacerdoce Universel établi par Jésus et pratiqué aux premiers temps du Christianisme.

A mesure qu'apparaît le clergé dominateur, on voit naître et grandir la hiérarchie : la situation des évêques de la Première Ville du Monde semble leur avoir permis d'y manifester plus particulièrement leurs prétentions ambitieuses.

C'est Victor (pape au II^{ème} siècle) qui, le premier, laissa éclater une orgueilleuse tendance autoritaire, vite réprimée du reste par Polycarpe (Evêque de Smyrne) et Irénée (Evêque de Lyon), premiers martyrs.

Il faut remonter jusqu'à la première moitié du IV^{ème} siècle pour découvrir les premières traces du pouvoir papal :

« ... par quelle audace et par quel orgueil vous efforcez vous de vous emparer d'un titre nouveau qui peut scandaliser les frères... ».

Tous les Pères qui ont vécu jusqu'à cette époque ignorent les prétendus privilèges des évêques de Rome et aucun d'eux jusqu'alors ne leur applique ces paroles de Jésus adressées à l'Apôtre Pierre : « Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église », paroles évoquées et interprétées pour les besoins de la cause (c'est-à-dire pour justifier cette prise de pouvoir).

Pierre, du reste, avec une humilité bien digne du Maître, se déclare pasteur comme les autres, témoin des souffrances du Christ, et il recommande de paître le troupeau de Dieu, non comme dominant l'héritage du Seigneur, mais en se faisant de cœur le modèle du troupeau (Pierre V versets 2 et 3).

« Personne – dit solennellement Saint Paul – ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ » (Paul - Corinthiens III – 11 et 12).

- (Saint-Augustin lui-même, reconnaît que la « pierre » c'est le Christ (121 – Traité sur Saint-Jean)-

Ces répréhensions n'empêchèrent pas Boniface III de solliciter et d'obtenir de l'Empereur Phocas le titre d'Evêque Universel (en 607).

Nous pouvons donc constater depuis les premiers temps de l'Eglise les changements gradués dans son organisation et dans sa doctrine. Comblés d'honneurs sous l'Empereur Constantin, elle devient tout à fait mondaine et perd sa divine simplicité des premiers jours.

L'invasion des « barbares » dans l'Empire romain, en fortifiant le Clergé, contribue à une plus grande corruption de l'Eglise du Christ et la période de superstitions, d'ignorance et de dépravation morale du Moyen-Age s'est continuée jusqu'aux jours où la Réforme religieuse du XVI^{ème} siècle remit l'Evangile en lumière.

« Il n'y eut, dit Bellarmin, aucune époque plus malheureuse que celle-ci, car les Princes de la terre et les Papes eux-mêmes étaient plongés dans l'incrédulité » - (il ne faut pas oublier que c'est là le jugement d'un Cardinal de l'Ordre des Jésuites – 1542 – 1621).

Le pouvoir papal n'a fait que s'étendre et s'affermir, malgré son opposition complète à l'esprit et à l'enseignement du Christ.

Pour ajouter une nouvelle iniquité à tant d'autres, les catholiques romains déclarèrent sous l'influence des Jésuites – et malgré 88 évêques – l'infailibilité de leur chef Pie IX, ce à la face du monde moderne stupéfié par cette audace ! (Concile du Vatican – 1870).

Ce ne sont pas seulement Pie IX, Léon XIII et leurs successeurs qu'on doit désormais considérer comme infailibles, mais toute la série des papes qui les ont précédés...

L'abbé Gratry (théologien 1805 – 1872), en se prononçant contre le nouveau dogme de l'infailibilité du Pape, démontre que des papes ont été déclarés hérétiques.

Encore au Moyen-Age, l'enseignement général était que le Pape pouvait tomber dans l'erreur et devait être déposé et jugé comme les autres évêques se trouvant dans le même cas.

CONCLUSION

Pour nous, Protestants, nous n'avons besoin d'aucun corps officiel, ayant en tête un Pape reconnu infaillible pour juger si nous sommes croyants ; cette question est résolue par notre conscience et nos pasteurs – qui doivent continuer l'œuvre du Divin Maître – sont les ministres de la Parole et nous enseignent la connaissance de l'Évangile, ce qui réclame pour eux de longues études et une vocation spéciale.

Nous avons la Parole du Christ à notre portée, l'Évangile où se trouvent tous les éléments, toutes les doctrines qui constituent la Religion Chrétienne.

« « « « » » » »

Après bien des luttes et des persécutions, les Protestants de France purent enfin se donner au libre exercice de leur Culte, grâce à l'Édit de Nantes promulgué par Henri IV en 1598.

Ils purent aussi avoir droit aux charges publiques d'où ils étaient exclus.

Malheureusement pour eux, cet Édit fut révoqué par Louis XIV en 1685 et, de nouveau, les protestants furent persécutés, poursuivis par les Dragons royaux (dragonnades). Beaucoup préférèrent l'exil à l'abjuration.

Les conséquences de cette Révocation furent désastreuses : elles privèrent notre Pays d'au moins 500.000 habitants, qui allèrent porter à l'étranger leur savoir et leur industrie.

La Suisse, entre autres pays hospitaliers, donna un large asile à ces exilés et, puisque je descends de famille suisse, je tiens à dire ici que je lui garde un souvenir ému et reconnaissant pour avoir ouvert, comme elle sait le faire du reste en toutes circonstances pénibles, un foyer familial aux réfugiés protestants.

Clotilde BOREL – CHAREIRE.

TABLE DES MATIERES

- . Préface
- . 1° Etat de la France au XVIème siècle
Causes de la Réforme
- . 2° Le Baptême
La Sainte-Cène
- . 3° Le culte des Saints
- . 4° Le culte des Reliques
- . 5° Le Purgatoire
- . 6° La Confession
- . 7° L'abstinence des viandes
- . 8° Les Indulgences
- . 9° Le Pape et son infailibilité
- . Conclusion

Branche de François Louis Borel le fondateur de l'Orphelinat Borel à Dombresson

François Louis Borel est fils de François Louis. Il est né le 8 avril 1797 à Neuchâtel; il y est baptisé le 6 mai suivant. Il devient négociant. Avec ses amis H. Diacon et Jacques Louis Wimmer, à Petrograd en Russie, ils fondent un groupe lui donnant le nom des "Trois derniers mousquetaires" leur but étant d'unir leurs fortunes, les fondant en un tout. Le dernier de ces "Mousquetaires" au décès des deux autres pouvant disposer de l'importante somme gagnée, à son gré. François Louis reste le dernier vivant; il meurt le 28 avril 1869 à St.-Blaise et lègue une somme de frs. 650.000.- à l'Etat de Neuchâtel qui fonde, 10 ans après, l'Orphelinat Borel du nom de son bienfaiteur. En 2004, l'institution est connue sous le nom de Centre pédagogique et thérapeutique Fondation F.-L. Borel.

Lire à ce propos la nouvelle écrite par le docteur Auguste Châtelain dans ses Contes du Soir, intitulée "Vieux Amis"; l'un des personnages décrits est Borel lui-même.

François Louis Borel est fils de François. Communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel. Il est baptisé à Neuchâtel le 29 mai 1748, ce même jour sa mère meurt deux heures après la bénédiction. Elle se nommait Françoise Gavanon; elle était la fille de François prosélyte et réfugié huguenot venu des Cévennes. François Louis s'installera à Neuchâtel comme chapelier. Sa première femme est Susanne Lucrece Berthoud fille de David, de Boudevilliers; ils se sont mariés le 3 mars 1781 et elle meurt le 21 janvier 1790 et sera enterrée le 23 du même mois. Veuf, François Louis se marie en secondes noces, à Serrières, le 10 janvier 1791 avec la fille d'Abram Olivier Petitpierre, de Couvet, bourgeois de Neuchâtel : **Marianne Petitpierre** dont : François Louis ligne directe né le 8 avril 1797

Henriette Françoise née en 1802; sera dame de compagnie de la comtesse Hanska, en Ukraine.
(voir vie de Honoré de Balzac).

Charles Frédéric né le 26 juillet 1804, baptisé le 14 août suivant. Le 22 septembre 1832, au temple de La Neuveville, il épouse Susanne Catherine Cordier fille de Jean Rodolphe.

François Borel fils de David, baptisé au temple de Couvet le 31 octobre 1711; François Petitpierre chapelier à Couvet, bourgeois externe de Neuchâtel est présent à la cérémonie à titre de parrain. François ira à Berne comme menuisier; il obtiendra une lettre d'origine établie à Couvet, datée du 8 juillet 1737. Il reviendra à Neuchâtel, toujours comme menuisier de profession. Le 6 mai 1763 il est reçu dans la noble Corporation des Favres et Massons. Il mourra à l'âge de 98 ans et demi, le 19 mars 1810, à Neuchâtel. Il avait épousé **Françoise Gavanon**, d'origine cévenole; sa soeur Susanne Gavanon aussi fille du prosélyte François, meurt à Neuchâtel le 4 mai 1771. Françoise et François sont les parents de :

Charles Frédéric 1736-1824 mort de caducité. En 1763, en même temps que son père, il est reçu dans la Corporation des Favres et Massons; il est ébéniste et luthier; on lui connaît quelques violons de facture moyenne, les ouïes coupées un peu trop près des bords, la tête assez bien taillée; dimensions d'un de ses instruments: longueur du corps 356 mm., largeur supérieure 165 mm., inférieure 203... étiquette imprimée avec vignette "*fait par C. Borel à Neuchâtel en Suisse 1802*"

François Louis ligne directe

Susanne Marguerite elle meurt à l'âge de 76 ans, à Neuchâtel, le 13 mai 1814.



François-Louis Borel, le grand bienfaiteur
de l'Orphelinat cantonal, Institution Borel,
à Dombresson.

David Borel communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel. Il est fils de Sulpy le fils de Joseph lui-même fils de Sulpy. David est baptisé le 20 novembre 1670; son frère aîné ayant été baptisé David le 2 janvier 1661 et mort bébé lui laisse ce prénom. La femme de David lui a donné 5 enfants, elle se nomme **Esther Petitpierre** communière de Couvet.

Marie Elysabeth née en 1703

Olivier né en 1705

Henry David né en 1707

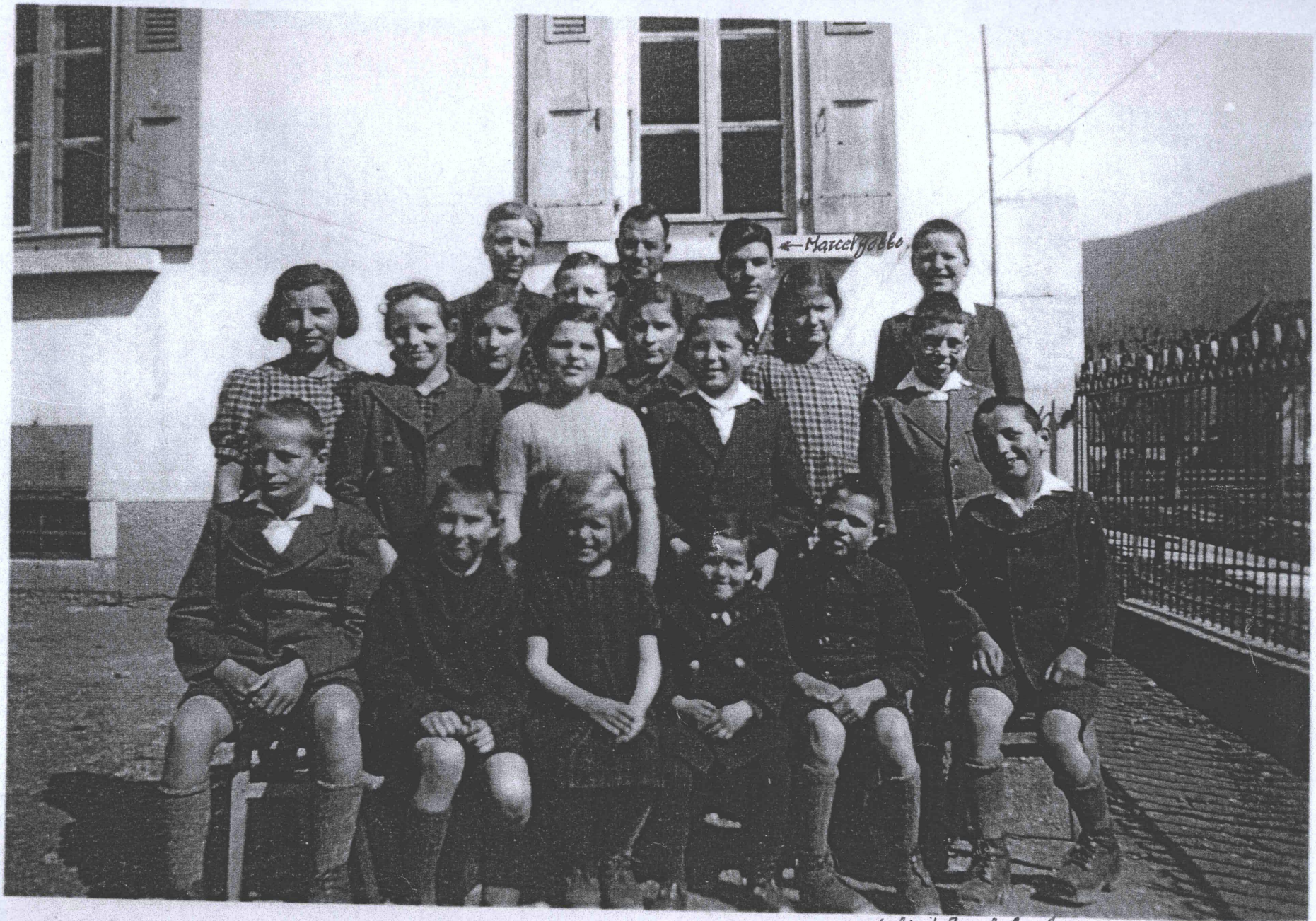
Jeanne Marie née en 1709; *cette dentellière émérite inventa une modification dans l'art de la dentelle soit le fond en tulle, ce qui fait mieux ressortir le dessin que les fonds maline ou tresse.* Elle est la tante de Jonas Henry Berthoud 1743-1831 l'auteur des "Souvenirs du Justicier".

François ligne directe né en 1711.

voir les "*Descendants de Valcherius Borrel*" tome II pages 82 à 88 branche des luthiers; tome IX branche des chapeliers pages 6 et 7.



A l'orphelinat Borel à Dombresson, Lina Gobbo et son frère Emile transportent une bouille de lait



orphelinat Borel, Chambrosson.

Jeanne Elise Borel et sa descendance

Jeanne Elise Borel est fille de Fritz Arnold, et de Lina Félicie née Gertsch. Elle naît à Couvet le 21 janvier 1886 à La Fie du Derbe où est la maison familiale; *le nom de ce lieu dit se traduit par le sapin rouge à la taupe*. Les frères et sœurs de Jeanne sont: Emile 1875-1903 - Edouard 1876-1948 - Marthe 1880-1958 - Louis 1881-1921 - Arnold 1883-1922 - Paul 1890-1945 - Cécile 1892 -1966 - Jean 1894-1967.

Son frère Louis quitte le vallon en 1913 pour Peseux; il y fonde les Ateliers Borel-Profil spécialisés dans la fabrication des presses à frapper les étampes. Le reste de la famille le suit et vient habiter au 9 de la rue de Corcelles. Jeanne y fait la connaissance d'un jeune ouvrier italien de l'usine de son frère: **Johannes Gobbo** originaire de Cismon-Vicence en Vénétie. Ils se marient à Couvet le 2 février 1918. Selon les lois d'alors Jeanne perd sa nationalité suisse.

En 1927, très gravement malade, elle s'affole à la pensée que ses cinq enfants, s'ils étaient orphelins de mère, seraient envoyés dans un orphelinat en Italie. C'est alors que les autorités de Couvet la rassurent et décident de la réintégrer ainsi que ses enfants dans la nationalité helvétique et décident qu'ils financeront leur éducation en les admettant à l'Institution F.-L. Borel à Dombresson. *Sa petite Marthe alors âgée de 4 ans se souviendra toujours même de la cérémonie de son baptême protestant*. Jeanne Gobbo-Borel meurt alors tranquilisée le 7 mars 1928. Leurs enfants sont :

Jean-Pierre Gobbo né le 19 février 1919 à Couvet; fait carrière dans le corps des Gardes Fortifications de l'Armée suisse à La Chaux-de-Fonds. *Dans les années 1940, Jean-Pierre venait en visite chez sa tante Mathilde, veuve d'Arnold Borel, rue de la Paix 7, et y discutait beaucoup avec son cousin Pierre-Arnold autour d'une bonne tasse de tilleul pour une bonne veillée*. En 1968 il est intendant des Domaines de la ville de Neuchâtel. Près de leur maison de Serroue à Montmollin le rucher est le centre de tous ses soins et sa femme Noëlle et lui font profiter bien des gourmands des bienfaits de leur bon miel. Sa femme, **Noëlle Solange Robert-Nicoud** née le 25 décembre 1927, lui donne un fils :

Didier Philippe né le 8 juillet 1960. Licencié en sciences de l'Université de Neuchâtel, professeur de biologie à l'Ecole de Commerce de cette ville. Il voyage beaucoup pour compléter ses connaissances en ornithologie science dont il est féru. Sa femme est Isabelle Butty et leur fille est :
Céline née le 25 avril 1991.

Emile Arnold dit Milon Gobbo est né le 2 avril 1920 à Couvet. Après un apprentissage de cuisinier il gère l'ancien Foyer du Soldat de La Chaux-de-Fonds puis il devient mandataire commercial à Neuchâtel. Milon meurt subitement en 1992. Sa femme, d'origine fribourgeoise, **Denise Ratzé** lui donne trois enfants :

Michel qui naît à Neuchâtel le 1er mai 1946; licencié en sciences économiques; administrateur aux Transports publics lausannois. Epoux d'Andrée Mottaz, dont :
Stéphane né le 26 avril 1974, journaliste au quotidien "La Liberté" de Fribourg. Sa femme, d'origine italienne, Fiona Magnaghi, lui donne une fille :
Julie qui naît le 24 février 2003.

Jeanine née à La Chaux-de-Fonds le 15 octobre 1947; employée à l'Administration cantonale de l'Etat de Neuchâtel.

Catherine née à Neuchâtel le 25 décembre 1958; infirmière et animatrice à l'Hôpital du Val-de-Ruz à Landeyeux. Elle a épousé Jean-Claude Boillat, originaire des Breuleux; ils ont :
Nathalie née en 1980 et **Laurie** née en 1982.

Lina Cécile Gobbo, née le 7 décembre 1921 à Peseux, décédée le 21 février 1977 à Lausanne, épouse Charles Aubert, originaire de La Vallée de Joux, employé aux Chemins de fer fédéraux, parents de :

Georges, né en 1944, animateur à la Télévision suisse romande pour enseigner le yass, le jeu de carte suisse. Son épouse, Thérèse et lui sont parent de deux filles :

Patricia, née en 1966.

Françoise, née en 1969.

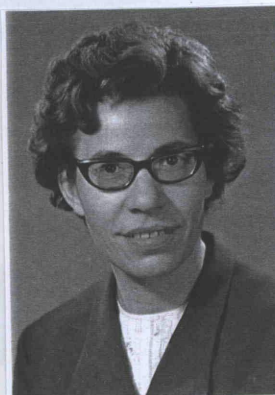
Françoise, née en 1946, épouse de Henri Bovay, consul de Suisse en Californie.



*Jeanne Elise Borel, 1886 – 1928, fille de Fritz Arnold et de Lina Félicie Gertch, portraiturée à l'âge de 20 ans
Emile Borel, photographe, Couvet*



*Lina Margurite Gobbo
1921 – 1977*



*Marthe Gobbo
1923 –*



*Jean Pierre Gobbo
1919 – 1998*



Emile Arnold Gobbo, 1920 – 1992, et Marcel son frère, 1925

Marthe Gobbo née le 9 janvier 1923 à Peseux. Elle a épousé Samuel Grossenbacher, à Bienne. Veuve, vivant à Mâche, septuagénaire, elle rédige ses mémoires, souvenirs de vie que l'on peut lire dans ce fascicule.

Marcel Gobbo est né à Boveresse le 28 mars 1925. Après son apprentissage à La Cidrerie de Morat à La Chaux-de-Fonds, il occupe le poste de manager d'une succursale de Migros à Berne. Traute Strub, son épouse, est Suisse alémanique. Traute et Marcel, retraités, se retirent dans le Mittelland bernois à Fraubrunnen. Leur fils :

Bernard est né en 1955; il est licencié en sciences économiques et est père d'une fille :
Corina.

Voir "*La descendance d'Henri-Louis Borel et de Cécile Perrinjaquet*" pages 229 et 230. ainsi que "*Les descendants de Valcherius Borrel*" tome IX.



E. Borel, phot.

Couvet.

*Famille Borel Gertch photographiée en 1895 à Couvet. E. Borel, photographe
Debout : Marthe, Edouard, Fritz leur père, Emile et Louis
Assis : Arnold, Paul, Lina leur mère tenant Jean dans ses bras, Jeanne et Cécile*

En 2004 Marthe raconte encore à ses cousins ce que les orphelins enduraient à l'orphelinat Borel de Dombresson:

Jean-Pierre avait déjà quitté l'orphelinat où vivaient encore ses frères et sœurs; il travaillait à Peseux chez leur oncle Edouard Borel. Pour venir voir sa sœur Marthe il avait annoncé sa visite pour dimanche après-midi auprès de la direction. Sans penser qu'il déjouait les desseins de l'éducatrice Jean Pierre avait pris le chemin des écoliers; il montait donc à pied par La Côtère et piqueniquait en cours de route avec Hélène Héritier – Borel et son mari Jean, leurs cousins. Comme l'éducatrice de la maison de Dombresson avait décidé que Marthon n'aurait pas cette joie du revoir avec son grand frère elle avait ordonné à la monitrice d'emmener toute sa bande de fillettes se promener loin des chemins que pouvait prendre son frère et de ne pas rentrer avant 19h. pour souper.

Hors, comme la lignée de peupliers entre Dombresson et Savagnier est jolie dans le souvenir de Marthon!! C'est là qu'elle croise son frère. Ce que l'éducatrice n'a jamais su, c'est que le frère et la sœur se sont retrouvés par hasard à la croisée des chemins. Quand Marthe a vu son frère, elle s'est jetée dans ses bras en pleurant et disant " je n'ai pas le droit de te voir! ne dis pas que l'on s'est rencontrés!"

La méchante éducatrice n'a rien su de cette rencontre, Hélène, Jean et Jean-Pierre, au bout d'un moment, sont allés faire la visite annoncée à l'orphelinat puis en sont repartis en disant " on ne peut plus attendre le retour de promenade de Marthe, vous la saluerez bien, au revoir!".

Grâce à son calme et à son sourire Milon attendrissait le personnel de l'orphelinat et empêchait même la méchante femme du directeur d'aller trop loin dans ses punitions. Il fut le seul à pouvoir poursuivre ses études à l'école secondaire.

Pour la première communion des garçons de l'institution on venait les habiller aux Magasins Juventuti à La Chaux-de-Fonds. Le cousin des Gobbo, Pierre-Arnold, y travaillait alors chez son oncle Samuel Jeanneret; Pierre-Arnold se souvient que si les autres garçons recevaient leur costume de milaine, Milon avait reçu un beau costume bleu marine en cheviotte unie.

Quant à Lina, son apprentissage de couturière fut financé par sa marraine Mademoiselle Stoll, l'amie de sa mère. Cette marraine attentive lui assura le gîte et la table dans une pension de jeunes filles de Neuchâtel.; elle lui donna aussi sa première machine à coudre lorsque Lina partit dans la vie active.



Emile Borel, fils de Fritz Arnold et de Lina Gertch, instituteur, 1875 – 1903

Construite par Chapallaz

Selon l'Inventaire suisse d'architecture, la fabrique Electa a été construite en 1909 par l'architecte René Chapallaz pour Gallet et Cie. La commune de La Chaux-de-Fonds l'a acquise en février 1939, pour la somme de 140.000 fr., plus 40.000 fr. d'aménagement, dans le but d'y installer une compagnie militaire chargée de surveiller la frontière.

L'immeuble est libre de bail depuis octobre 1998. Aujourd'hui, à l'exception de l'appartement du concierge, il est vide.

D'un volume total de 8185 m³ et avec une surface utile

de 1523 m², l'immeuble est flanqué d'une parcelle de 500 m², qui restera propriété de la Ville.

Cette usine figure au bilan pour 492.000 fr., y compris le terrain dans son ensemble (estimation cadastrale de 1996: 779.000 fr.; assurance contre l'incendie: 3,28 millions). L'expertise confiée à une gérance privée a fixé sa valeur à 950.000 francs. Les investissements nécessaires à la conservation du bâtiment sont évalués à un million. En la réalisant pour 500.000 fr. (participation de 450.000 fr. à la fondation déduite), la Ville fait un gain de 8000 francs. /ibr

SAMEDI
17 JANVIER 2004

L'IMPARTIAL

un bâtiment industriel,

rue Jacob-Brandt 61,



Dans les années 1940 à 1946, Jean Pierre Gobbo, durant sa carrière militaire à La Chaux-de-Fonds habitait au 61 de la rue Jacob Brandt

Le bâtiment de Jacob-Brandt 61 conservera sa typologie architecturale industrielle, une manière pour la fondation L'usinason de conserver le patrimoine local.

PHOTO GALLEY

Un projet respectueux

« **C**e que nous proposons n'a jamais été fait en Suisse romande et nous espérons aussi apporter un rayonnement de la ville sur l'extérieur. » C'est le pari de L'usinason avec l'aménagement de neuf appartements-lofts, dix locaux de répétition, une salle de concert et 14 ou 15 chambres d'hôtes pour accueillir des musiciens de passage. Ces locaux seront loués

à des prix abordables à des musiciens professionnels. Les locaux de répétition iront en priorité aux personnes habitant la région.

Le conseil de fondation est constitué de personnalités locales musiciennes ou mélomanes. Aux initiateurs, Nicolas Farine, Marc-André Nardin, Lucien Willemin et Pierre Minder, se sont joints Olivier Linder et Denis Voirol.

Tous sont soucieux de sauvegarder le patrimoine local et, particulièrement, les richesses de ce bâtiment. Il comporte des motifs régionalistes typiquement chaux-de-fonniers, tels un fronton vernaculaire et des lucarnes intéressantes en triangle avec deux fenêtres sur les faces. Au rez-de-chaussée, on trouve d'anciens vitraux, qui seront conservés et restaurés. /ibr



Fritz Arnold Borel
1848 – 1928
septuagénaire



Louis Henri Borel – Profil
1881 – 1921
son fils



*Arnold Borel, 1883 – 1922, fils de Fritz Arnold et de Lina Félicie Gertch
Emile Borel, photographe, Couvet*

*Autobiographie
de Marthe - Nelly
Grossenbacher née Gobba*

*"Comme tout ce qu'il y a de grand,
La famille est une histoire.
C'est à dire, une création dans la durée,
Plus elle dure, plus elle s'accomplit."*

Jean Lacroix

La Fondation François-Louis Borel garante d'un riche patrimoine

Reflet d'un siècle passé sans heurts

Depuis 1879, la Fondation François-Louis-Borel, qui gère actuellement le Centre pédagogique de Dombresson, a eu le temps de constituer un patrimoine important. Ce dernier est aussi le reflet d'une longue histoire, commencée en 1864 par le legs des biens de ce communier de Neuchâtel à l'Etat, pour que celui-ci en fasse une œuvre d'utilité publique. Le Grand Conseil de l'époque ayant choisi de créer un orphelinat cantonal à Dombresson. Cet établissement a été, en 1967, transformé en centre pédagogique pour enfants souffrant de troubles du comportement. Une évolution à laquelle le patrimoine de la Fondation s'est adapté sans heurts, tout au long de ce siècle.

Né en 1797 à Neuchâtel, mais originaire de Couvet, François-Louis Borel a fait fortune dans le commerce de vins après une expérience malheureuse dans le textile. Il a notamment travaillé comme représentant en Crimée d'une maison spécialisée dans les crus de Bourgogne et du Bordelais. Une fois riche, ce Neuchâtelois est rentré sur les terres de ses ancêtres, pour y décéder en 1868. Par son testament, il a légué sa fortune — près de 650.000fr. de l'époque — à l'Etat qui, conformément aux vœux du légataire, en a fait un orphelinat.

Actuellement, le Centre pédagogique de Dombresson se compose de plusieurs corps de bâtiments, disséminés sur un terrain de 28hectares à l'ouest du village, en bordure de la route qui mène à Savagnier. L'inventaire ne serait pas complet si l'on oubliait d'y ajouter le domaine agricole des Posats, près des Vieux-Prés, le chalet des Erables, à Chaumont et deux vignes, à Auvernier et Gorgier. Si, au début, les acquisitions de la Fondation ont pu se réaliser grâce à son capital de départ, elles ont dû bénéficier par la suite de donations parfois importantes. Au bout du compte, le patrimoine ainsi constitué est riche, certes, mais il est aussi l'incarnation d'une activité débordante pendant plus d'un siècle.

Des débuts modestes

Les débuts de ce qui était alors l'orphelinat cantonal ont été modestes: en 1880 étaient inaugurés trois bâtiments,



FERME DU CENTRE PÉDAGOGIQUE — Cette exploitation a toujours été un témoignage de l'attachement de l'ancien orphelinat cantonal, ainsi que de l'établissement qui lui a succédé, au monde agricole. alg. E

comportant chacun un espace réservé à leurs pensionnaires et un corps de logement pour le personnel d'encadrement. Le premier directeur, le docteur Ladame, a été également membre du Conseil de Fondation créé auparavant. Le legs de François-Louis Borel a donc servi à financer l'achat du terrain de 28hectares où se trouve maintenant le Centre pédagogique, ainsi que la construction des trois premiers bâtiments auxquels sont venus très vite s'ajouter deux hangars servant principalement de bûchers. En 1893, l'orphelinat a reçu l'électricité, et les premiers constructeurs ont eu le soin de forer un puits au sud du collège pour alimenter en eau la ferme située au nord du terrain. Un système très moderne pour l'époque.

Il est bon de signaler que le collège de Dombresson a été construit tant pour les orphelins pensionnaires que pour les autres enfants du village. La Fondation François-Louis Borel contribuant financièrement pour un bon tiers du coût total de sa construction. Par la suite, les donations de diverses familles du village ont permis d'édifier quatre nouvelles maisons, baptisées au nom de leurs géné-

reux donateurs: Etienne, Borel, Junod et Schelling.

Un domaine aux Vieux-Prés

Le 11 septembre 1889, toujours fidèle à tirer un lien étroit entre les activités de l'orphelinat et le monde agricole, la Fondation a acheté de ses deniers un domaine de montagne, situé au lieu-dit Les Posats, à 1196mètres d'altitude, et d'une superficie exploitable de 27,5hectares. Ce domaine est actuellement toujours rentable, grâce aux bons soins de René Sommer, qui y cultive de l'orge, y fait de l'herbage et y possède actuellement 25 vaches, plus douze fêtes de bétail en estivage. Ce domaine a souvent reçu la visite des pensionnaires de l'orphelinat ou du Centre pédagogique, et certains des «anciens» en parlent encore avec beaucoup d'émotion. Dame, on n'efface pas son enfance, même parfois difficile, d'un seul coup de crayon!

Un chalet à Chaumont

En 1953, la Fondation a dû malheureusement se séparer d'une ferme à Chaumont, appelée dans les rapports le domaine Chaumont-Roulet, et qu'elle

possédait depuis de nombreuses années. La donatrice de cette ferme n'est pas connue — avis à ceux qui en trouveraient trace. Cependant, en 1956, le chalet des Erables est tombé dans son escarcelle, et elle a gagné ainsi, toujours à Chaumont, un lieu pour des vacances et des camps. Quinze personnes peuvent actuellement y séjourner. De même, à Boudevilliers, des vergers autrefois propriété de la Fondation ont dû être vendus à l'ENSA (Electricité neuchâteloise SA).

Des vignes et du vin

Les derniers-nés du giron de la Fondation François-Louis Borel sont plutôt d'ordre viticole: héritées de la succession de Madeleine Schelling, les deux vignes propriété depuis 1972 du Centre pédagogique de Dombresson sont situées à Auvernier et à Gorgier. La première, celle des Greuses-Dessous, chez les «Perchettes», a une superficie de 8002 mètres carrés. C'est de celle-ci qu'est tirée la cuvée François-Louis Borel, vin blanc dont les étiquettes des bouteilles sont dessinées par un enfant du Centre pédagogique. L'exploitation en est assurée par la station d'essais viticoles. La seconde vigne, celle de La Dent, à Gorgier, est d'une superficie de 9911 mètres carrés. Le Centre pédagogique a conduit un bail à fermage avec un vigneron pour l'exploitation de cette parcelle.

La Fondation François-Louis Borel a la mission de gérer et de sauvegarder ce patrimoine, qui est devenu au fil des ans très important. Le Centre pédagogique, créé en 1967 et qui a nécessité la construction de bâtiments supplémentaires à Dombresson entre 1972 et 1974 — dont notamment une salle de gymnastique et un bassin de natation —, a pris le relais de l'orphelinat, tout en héritant du travail effectué par les créateurs de cette institution partie d'un legs pour devenir une nécessité cantonale.

◆ Philippe Chopard

● Dans une prochaine édition, «L'Express» rendra compte de l'évolution de l'orphelinat cantonal de 1880 au Centre pédagogique de Dombresson d'aujourd'hui.

DOMBRESSON / Centre pédagogique

Les familles sont restées

Sil l'affectation des propriétés de la Fondation François-Louis Borel, qui gère actuellement le Centre pédagogique de Dombresson, a subi de profonds changements en un siècle d'existence, le modèle que le Grand Conseil de 1880 avait préconisé pour créer un orphelinat cantonal a résisté pendant tout ce temps. En effet, la structure pavillonnaire et familiale mise en place dans le cadre de l'orphelinat est toujours d'actualité dans le travail des éducateurs du centre, spécialisé dans l'accueil des enfants souffrant de troubles du comportement.

A la suite d'un legs de 643.000 fr. de François-Louis Borel à l'Etat, dans le but de créer une œuvre d'utilité publique, le Grand Conseil des années 1870 a, après une très longue réflexion, porté sa préférence sur la construction d'un orphelinat. Les députés ont alors pris des contacts avec différentes institutions de Suisse et de l'étranger, tantôt se rendant sur place tantôt demandant des explications sur les gestions de ces établissements. Après ce long travail de prospection et l'achat d'un terrain à Dombresson, l'orphelinat cantonal a été inauguré en 1880.

La volée d'enfants de 1881, 45 en tout, a été composée de 14 de naissance illégitime, 7 orphelins de père, 6 orphelins de mère, 6 orphelins de père et de mère, 7 ayant des parents «ivrognes ou vivant dans l'inconduite», 2 ayant leurs parents divorcés, 1 ayant son père au pénitencier, 1 ayant son père estropié et ne pouvant gagner sa vie et 1 ayant ses parents dans la misère à cause de maladies chroniques. Tous ces pensionnaires ont été répartis dans trois «familles» encadrées par des adultes. Le métier d'éducateur n'était pas encore inventé il y a un siècle, et le personnel d'encadrement avait pour mission de diriger ces nouvelles «familles», composées au maximum théorique de seize enfants chacune. Les pensionnaires étaient admis à l'orphelinat si leur âge n'excédait pas huit ans — limite à laquelle on considérait que l'enfant pouvait être indépendant économiquement —, et l'apprentissage était encouragé. Comme les premiers directeurs étaient très proches

des milieux de l'agriculture, il était courant que les pensionnaires participent aux travaux des champs. De même, si l'un des enfants se mettait à voler, l'envoi en maison de correction était immédiat. Une situation aux antipodes des concepts éducatifs d'aujourd'hui!

Après la première guerre mondiale, pendant laquelle Dombresson a accueilli beaucoup d'orphelins belges, l'effectif des pensionnaires — qui a culminé à plus de 140, soit neuf «familles» — a commencé de diminuer. En 1925, le couperet, pour la première fois, est tombé sur l'une des familles, devant le manque d'enfants placés. Toutefois, le modèle pavillonnaire tenait bon, et l'institution subvenait à ses propres besoins grâce à la ferme située sur son terrain.

La situation de l'établissement a changé progressivement dès 1943, avec l'introduction de premiers concepts pédagogiques à l'intention des enfants. Certes, les châtiments corporels étaient encore appliqués, et un ancien pensionnaire a confirmé hier que certains de ses copains d'institution souffraient encore de séquelles provenant de punitions infligées à cette époque. Le nombre des orphelins diminuant d'année en année, la «population» de l'institution a subi un changement notable avec l'augmentation des enfants délaissés ou dont les parents étaient divorcés. D'où, au bout du compte, la modification de l'affectation des bâtiments, grâce à la mise en route d'un plan cantonal pour les institutions d'enfants, en 1967. Dombresson recevant à cette date la mission d'accueillir des enfants souffrant de troubles du comportement, de type caractériel. Avec l'arrivée d'éducateurs diplômés — cette profession est en effet toute récente —, la vie de ce qui est désormais le Centre pédagogique a changé. Selon l'ancien pensionnaire mentionné plus haut, qui a passé son enfance à Dombresson de 1941 à 1961, l'évolution de l'orphelinat a passé de quelque chose de «pas bien» avant les années soixante à quelque chose de «pas mal» actuellement. En gardant les «familles».

◆ Philippe Chopard

Lettre de Jeanne Gobbo-Borel à ses enfants

Hôpital Pourtales

le 4 août 1927

A mes très chers petits,

Vous devez vous dire qu'il y a longtemps que votre maman ne vous a pas écrit. C'est parce que j'étais trop faible. Vous viendrez bientôt me voir Jean-Pierre et Emile avec chez tante Marthe. Si vous saviez comme il y a beaucoup de mamans malades. Aussi vous devez penser qu'il y a beaucoup d'enfants qui n'ont pas leur maman. Mais le bon Dieu prend soin de tous ces petits. Vous, par exemple, quelle chance vous avez. Vous êtes chez une bonne dame qui vous aime comme si vous étiez ses enfants. C'est sûr qu'elle ne pourra pas vous garder toujours, mais, où vous irez, vous serez aussi très bien, vous verrez. Il n'y a qu'à être obéissants et affectueux et l'on vous aimera bien. Et puis, il faut vous dire que le bon Dieu est toujours avec vous, qu'Il vous garde et qu'Il vous aime. N'oubliez jamais de faire votre prière chaque jour, maintenant et toujours. Demandez au bon Dieu qu'Il vous aide chaque jour à accomplir votre devoir afin que vous deveniez de braves et honnêtes hommes.

Vous avez de la chance deux chers petits de pouvoir être toujours les deux ensemble. Prenez bon courage, car je sais quels bons petits cœurs vous avez. Madame Thiébaud me dit comme elle est contente de vous. Et bien, où que vous soyez, continuez d'être comme cela, j'en suis si heureuse.

Encore quelque chose dont vous pouvez remercier Dieu, c'est qu'il vous a donné des tantes et des oncles qui vous aiment tant et qui iront toujours vous voir avec votre petit frère et petites sœurs que vous aimerez toujours bien.

Comme vous êtes les aînés, une fois que vous aurez appris un métier et que vous gagnerez des sous, comme vous dites, vous vous direz: Eh! bien, maintenant, l'on va demander aux onclès et tantes s'il faut leur aider à finir d'élever nos petits frère et sœurs. (Comme cela est beau, n'est-ce pas ?)

Ah! oui, merci pour votre gentille photographie. Jean-Pierre rit, vous êtes très bien tous les deux. Emile rit aussi.

Riez! chers petits au beau soleil du bon Dieu, à ces beaux arbres, à cette belle nature. Soyez gais dans la vie !!

L'on m'a apporté de jolis petits livres à lire. Je vous en donnerai lorsque vous viendrez me voir. Je ne sais pas quand; j'en parlerai à tante Marthe.

Chers petits, j'aimerais que vous conserviez cette lettre.

Votre maman qui vous embrasse bien fort.

Jeanne Gobbo – Borel



PORTRAIT | Nelly Grossenbacher raconte son enfance

Histoire du siècle dernier

Nelly Grossenbacher a vécu durant 12 ans une enfance bouleversante à l'orphelinat de Dombresson. A 80 ans, elle a tenu à dévoiler sa vie par écrit.

DOMINIQUE BAUMANN

Nelly Grossenbacher ouvre la porte de son petit appartement appuyée sur ses béquilles. Depuis sa chute dans le hall d'entrée, elle ne peut plus s'en séparer. La vue du photographe l'effraye et c'est tout juste si elle le laisse entrer. Nous nous asseyons dans un petit salon jaune où trônent les photos de ceux qu'elle aime. Tout est aligné et bien rangé, pas une poussière sur le petit canapé accueillant comme sa propriétaire.

Elle montre son manuscrit, quelques photos de sa famille et de l'orphelinat, une lettre de sa mère et des coupures d'articles. Son écriture est parfaite, liée, propre et rigoureuse. On sent que depuis longtemps les mots étaient imprimés dans sa tête et que l'écriture n'était plus qu'une question de temps. «Je n'ai pas les moyens d'en faire un livre et je ne sais pas si on peut en parler dans le journal», s'excuse Nelly Grossenbacher. Mais ses frères l'avaient encouragée depuis déjà longtemps à le faire.

Les premières lignes de son œuvre débutent ainsi: «Il y a plus de 40 ans que la promesse d'écrire un jour mon autobiographie s'est ancrée en moi... et avant que la sénilité m'en empêche, il est temps que je sois fidèle à moi-même et que je m'exécute.»

Pourquoi s'est-elle fait cette promesse? Qu'a donc vécu cette femme? «J'ai écrit ces lignes pour extérioriser mon passé. Nous avons été mal traités dans cet orphelinat et je m'étais pro-

mis de l'écrire. Depuis, je me sens mieux. Nous n'en parlions pas avec mes frères et sœurs.» Il y a quelques années, après la lecture du livre «Grosse et bête» de Rosmarie Buri, Nelly Grossenbacher s'est décidée, elle s'est lancée. Elle tenait à dénoncer le traitement qui lui fut jadis appliqué au home de Dombresson.

Histoire de vie

Nelly Grossenbacher est l'avant-dernière d'une famille de cinq enfants. Elle perd sa mère très jeune, à la suite d'une grave maladie. Son père, d'origine italienne, ne put assumer l'éducation de ses cinq enfants. Ils furent naturalisés et les communes de Couvet et de Neuchâtel payèrent leur pension à l'orphelinat de Dombresson.

Ainsi, les petits étaient regroupés par pavillon de 14 à 16 personnes. Pendant huit ans, cinq éducatrices se sont succédé dans le pavillon de Nelly. Les idées de l'époque en matière d'éducation exigeaient que les enfants appellent leur mère adoptive «maman». Malheureusement pour elle et ses frères et sœurs, «la troisième dame martyrisait physiquement et moralement les êtres sans défense qui lui étaient confiés», écrit Nelly Grossenbacher. Les horaires chargés ne laissaient pas de répit aux bambins entre l'école, les tâches ménagères et les punitions. Il leur aurait alors fallu un peu de compréhension de la part des adultes. Manque de chance ou attitude de l'époque? D'après les dires de Nelly Grossenbacher, les femmes qui ont veillé sur la petite famille exploitaient souvent les pensionnaires comme des domestiques. Le directeur de l'orphelinat se renseignait-il avant d'engager les éducatrices, surveillait-il ce qui se passait

dans son établissement? A en croire Nelly Grossenbacher, il ne se doutait de rien puisque sa propre femme agissait durement avec les enfants. Préférait-il fermer les yeux sur ces injustices? Tant de questions que l'on ne peut s'empêcher de se poser en lisant les histoires d'une petite fille qui, bien vite, a su ravalé sa rage et sa colère et se taire pour ne pas dénoncer les autres. «Nous étions solidaires, j'avais mes frères et ma sœur et nous trouvions des forces pour surmonter cela. Mais certains d'entre nous ont eu moins de chance et par la suite, ils ont mal tourné.»

Pas d'études

Pas question de poursuivre ses études lorsqu'on est pensionnaire à l'orphelinat. Et pourtant, combien la petite fille l'aurait-elle souhaité! Dès la fin de sa scolarité primaire, Nelly est allée travailler chez le directeur pour apprendre à tenir un ménage. Elle est ensuite envoyée en tant que bonne à Neuchâtel puis en Suisse allemande, à Zurich et à Aarberg. Elle trouve finalement son bonheur à Bienne chez une famille bourgeoise, puis chez un couple de pharmaciens qui lui apprend le métier d'aide en pharmacie.

Elle se marie à 43 ans avec Samuel, son mari aujourd'hui décédé. Le couple n'a jamais eu d'enfants mais Nelly s'est consolée avec les trois rejetons d'une amie. Elle leur a donné tout l'amour qu'elle n'avait jamais reçu. Il est déjà temps de se quitter, de laisser le petit salon jaune et son canapé. Le temps a passé vite, très vite. Elle a raconté son histoire, sa tristesse. Sa vie d'après, son bonheur, elle le confie mais ne l'a pas écrit... Pas encore!

Do. B.



*Famille Gobbo photographiée en juillet 1930
Debout : Lina, Jean-Pierre et Emile
Assis : Marthe, Marcel et leur père Johannes*



*Famille Gobbo – Borel photographiée en octobre 1925
Marthe et Lina, Jeanne leur mère tenant sur ses genoux Jean-Pierre et Emile*



Nelly Grossenbacher: le regard vif de 80 printemps.

(Olivier Gresset)

Morceaux d'un récit

Voici trois extraits du manuscrit de Nelly Grossenbacher. Témoignage poignant d'une autre époque, d'une autre vie.

«De mon premier jour à Dombresson je n'ai retenu que deux choses: les cris de mon petit frère lorsque ses boucles blondes tombaient sous l'action de la tondeuse et le déchirement que j'ai ressenti quand on m'a enlevé mes boucles d'oreilles, de petits myosotis. Je ne me souviens pas s'il me fut pénible de dire «maman» à la personne qui dirigeait, comme c'était prescrit. (...) A cette époque, âgée de six à dix ans, je n'analysais pas la situation; je me contentais d'être malheureuse et de croire que les coups et services reçus étaient

pour mon bien, comme cette marâtre nous le laissait entendre.

(...) Plusieurs filles recevaient une fessée le soir au coucher, pour sous-vêtement trop souillé; c'était sa méthode de torture morale car chaque fois qu'elle voulait punir un enfant, elle promettait une fessée pour le soir, alors qu'il eût été plus humain de s'exécuter sur-le-champ! On appréhendait le coucher durant des heures; il n'y avait jamais de rémission et elle tapait dur! Je n'ose presque pas avouer le «bon tuyau» que ma sœur, de 13 mois mon aînée, m'avait donné: laver mon sous-vêtement avec l'eau de la chasse des toilettes, le vendredi soir ou le samedi matin et endurer le sécha-

ge sur le corps s'il le fallait; dès ce jour j'ai évité bien des coups... mais que c'était froid en hiver!

(...) Les fêtes de Noël aussi nous remplissaient de joie, avec ces grands sapins illuminés. Avec quelle impatience nous attendions cinq heures du soir, le 24, pour nous rendre à l'église, en suivant le cortège aux flambeaux. (...) Nous recevions un biscôme et une brochure. Le 25 au soir, avait lieu le Noël de l'orphelinat, à la halle de gymnastique, remplie alors, par les gens du village, qui en appréciaient le programme. (...) Nous recevions chacun un cornet, contenant une orange, quelques fruits, des pistaches et quelques noix, quel régal!»

Do. B.

1996

Il y a plus de 40 ans que la promesse d'écrire un jour mon autobiographie s'est ancrée en moi et avant que la sénilité m'en empêche, il est temps que je sois fidèle à moi-même et que je m'exécute.

De ma prime enfance je n'ai qu'un très vague souvenir, et les premières années de ma vie ont été peut-être les plus heureuses, ayant bénéficié de l'amour et de la tendresse d'une maman. Je suis l'avant-dernière de cinq enfants, 3 garçons et 2 filles, nés de 1919 à 1925. En pensée je revois l'Arceubé, rivière qui sillonne le village de Couvet, et que nous traversions par un petit pont, pour arriver "chez nous"; une cour bien aérée, avec W.C. extérieur, se trouvait devant nos fenêtres du rez-de-chaussée. En fermant les yeux, je revois ma mère, travaillant à l'établi sur de petites pierres, d'horlogerie je suppose: un petit plus au salaire du chef de famille devait être le bienvenu pour nourrir et habiller tout ce petit monde. Notre mère s'est-elle usée à la tâche? Avant de nous laisser orphelins, elle a passé un an dans les hôpitaux de Neuchâtel et je peux aisément imaginer ses souffrances morales, se sachant condamnée et obligée de laisser à d'autres le soin d'élever ses enfants. A-t-elle beaucoup souffert physiquement? J'ose espérer que la médecine était assez avancée pour l'aider, alors, à supporter cela. Je ne peux m'empêcher de relater ici le dernier message qu'elle a envoyé à ses 2 aînés, qui, par la suite, en ont fait une copie pour les cinq.

Par la suite, nous avons été placés les 5 à l'orphelinat.

Notre père étant italien, nous avons été renaturalisés à la mort de ma mère qui était Neuchâteloise. Je suis reconnaissante aux communes de Couvet et Neuchâtel de nous avoir acceptés et d'avoir payé notre pension à l'orphelinat de Dombresson.

Le jour où l'on nous a confiés à cette institution, j'entends encore cette phrase, prononcée par je ne sais plus qui, et qui m'a sûrement aidée à supporter ce déplacement : « Quand votre maman sortira de l'hôpital, elle viendra vous chercher. » Ma peur des hôpitaux vient-elle de là ? Ne peut-on, avec l'âge, guérir d'un traumatisme psychique subi dans son enfance ?

À l'orphelinat, les visites n'étaient autorisées que le premier dimanche de chaque trimestre, de 13 à 18 heures, pour le bien de qui, je me le demande ! ? Pour le conjoint obligé de placer ses enfants après son veuvage, trois mois ne doivent-ils pas paraître une éternité ?

Les premières années, c'est très régulièrement que notre père venait nous visiter, puis il s'est remarié et a vécu en France ; ce n'est qu'après notre majorité que nous avons été faire connaissance de son épouse et de ses enfants, nos demi-frère et demi-soeur.

Deux tantes, soeurs de notre mère, nous ont visités jusqu'à notre sortie de l'orphelinat.

De mon premier jour à Dombresson je m'ai retenu que deux choses : les cris de mon petit frère lorsque ses boucles blondes tombaient sous l'action de la tondeuse et le déchirement que j'ai ressenti quand on m'a enlevé mes boucles d'oreilles, de petits myosotis.

Je ne me souviens pas s'il me fut possible ou non de dire "maman", à la personne qui dirigeait,

comme c'était prescrit.

Jusqu'à l'âge de 12 ans, j'ai vécu dans la famille d'une dame seule, et en l'espace de huit ans, cinq se sont succédées. Dans les autres familles, il y avait un couple, dont le jardinier, le boulanger, le cordonnier et le fermier. Dans la maison du directeur étaient trois filles, sorties des familles après leur scolarité.

En moyenne, 14 à 16 enfants formaient une famille, en comptant ceux du couple. Étant trop jeune, je ne me souviens plus très bien des 2 premières "mères". La troisième, pour le malheur des orphelins, est restée quatre ans, martyrisant physiquement et moralement, les êtres sans défense qui lui étaient confiés.

À cette époque, âgée de 6 à 10 ans, je n'analysais pas la situation; je me contentais d'être malheureuse et de croire que les coups et services reçus étaient pour mon bien, comme cette mère nous le laissait entendre, ... peut-être pour soulager sa conscience? Mais avait-elle un cœur et une conscience? C'est la question que je me suis posée en grandissant. Cette agressivité aurait pu venir de surmenage et de nerfs mis à rude épreuve par la méchanceté des enfants, mais ce n'était pas le cas. Réveillés à 6 heures, après s'être débarbouillés et habillés, chacun devait faire son lit et ensuite exécuter sa corvée, qui changeait chaque semaine. Seul, le déjeuner restait l'épanouissement des grands de 13 à 14 ans, à tour de rôle aussi. Plus âgés, les garçons étaient à la ferme et les filles à la Direction. Un jour, mon tour est aussi venu de soulever des casseroles contenant 10 litres de lait, hors du feu, avant qu'il ne déborde! Heureusement, j'étais solide, j'avais de la force, mais le plus pénible

était d'allumer le feu, qui s'obstinait à toujours s'éteindre, jusqu'au jour où ma sœur m'a montré comment le préparer.

À l'heure du déjeuner, pain et lait, toute la maison devait être nettoyée : les trois dortoirs, les 2 W.C., la salle de séjour, les escaliers et le corridor d'entrée lavés. J'ai toujours trouvé cruel de réveiller les plus petits qui n'allaient pas encore à l'école, afin que leurs lits et leur dortoir soient prêts avant le déjeuner ; cette corvée-là me fendait le cœur ! Après le déjeuner, nous devions relaver et mettre la cuisine en ordre.

À 7h50, que de fois la cloche pour l'école, qui commençait à 8 heures, nous a surpris avant d'avoir changé de tablier et mis nos souliers ! Été comme hiver nous avions des souliers montants ; c'était toujours quand il fallait se dépêcher que les lacets cassaient, qu'il fallait les nouer et durant des jours les rerenouer, jusqu'à ce qu'ils ne suffisent plus qu'à fermer le haut du soulier ; le contingent de lacets qui nous était alloué ne suffisait pas pour tous et aucun bout de ficelle dans la maison, qui aurait pu nous dépanner !! Détestant arriver en retard à l'école, je pleurais parfois de rage et de désespoir.

Je comprends que le gaspillage soit banni d'une institution telle que celle-là, mais l'économie aurait pu se faire ailleurs, par exemple, nous faire tricoter des socquettes pour l'été, au lieu de ces gros bas de coton qui nous tenaient chaud, trop chaud !

Après le dîner, même scénario : les enfants relavaient la vaisselle, nettoyaient les casseroles et le fourneau à bois, lavaient le fond de cuisine et à 13h20 la cloche de l'école

nous appelait. De retour à 15h 40, nous recevions un morceau de pain; ensuite, les filles préparaient les légumes pour le dîner du lendemain, devaient bouillir et lâcher les épinards lorsqu'ils étaient au menu, puis préparer le souper pour 18 heures. Les garçons se rendaient au hangar pour scier et couper le bois, puis ciraient les souliers de tous. Les devoirs d'école se faisaient après avoir rangé la cuisine et avant d'aller coucher: les petits à 19 heures, avec l'aide des grandes filles, les moyens à 20 heures et les grands à 21 heures. Pour autant que je me souviens, nous étions tous des enfants dociles.

Chaque lundi matin nous apportions le linge sale à la lessiverie commune et il nous était rendu propre le jeudi matin. L'après-midi étant jour de congé à l'école, les filles aidaient à repasser et plier le linge, recousaient les boutons et faisaient le reprisege; elles lavaient et raccommodaient bas et chaussettes. Cette longue description pour démontrer que la mère de famille ne se tenait pas au travail! Je me demande même comment elle occupait ses journées!?

Question coiffure, les garçons étaient tondus régulièrement et les filles devaient tresser leurs cheveux elles-mêmes, sans l'aide de la mère de famille; avec le stress du matin, il était rare que je trouve le temps pour défaire mes tresses et peigner mes cheveux à fond. Vint le jour que je redoutais tant, le lavage des cheveux... et la découverte de noeuds; prise de rage, la mère de famille m'assénait des coups sur la tête avec le dos de la brosse et les innombrables bosses m'ont fait souffrir longtemps; j'avoue que là, j'étais un peu fautive. En ces temps reculés, il n'était pas de mode de laver les cheveux très souvent, du fait de leur volume peut-être, et aussi, en hiver, à cause de la difficulté à les sécher. Avant leur entrée

à l'école, à 6 ans, les petits n'étaient pas astreints aux douches hebdomadaires qui se trouvaient dans le bâtiment de la lessiverie, les pavillons ne possédant pas de salle de bain. En fermant les yeux, je revois une grande seille en bois, disposée sur 2 tabourets, à la cuisine, où la mère de famille baignait les petits, dont mon petit frère et moi faisons partie; nos hurlements devaient s'entendre jusqu'au village, lorsqu'elle nous plongeait la tête dans la seille à plusieurs reprises, pour nous laver les cheveux et les rincer; le calme revenait quelques secondes, pendant que nous luttons pour reprendre notre souffle. Je me revois tremblante de peur et de froid, me dressant dans la seille et recevant des coups pour m'y faire asseoir; c'était pareil pour mon petit frère. Pas étonnant si je n'ai jamais appris à nager, étant paniquée devant de grandes étendues d'eau.

La vaisselle du personnel était en faïence et celle des enfants en métal lourd; la soupe restait bouillante longtemps dans ce matériel et je n'arrivais pas à la finir avant que la suite du repas arrive et je n'étais pas seule dans mon cas. Par sadisme - que penser d'autre? -, la mère de famille commençait sa tournée par nous et pan, tout dans la soupe! Un mélange surtout me répugnait: la soupe chaude, de la purée de pommes-de-terre et de la tête marbrée qui fondait et dont les yeux de graisse semblaient me marquer! N'ayant rien mangé depuis le petit déjeuner, le faim nous aidait à finir notre "auge", comme une autre mère de famille désignait nos assiettes, ce dont je ne comprenais pas, car elle cuisinait bien.

Depuis que je le prépare moi-même, j'aime beaucoup le Bircher, mais celui que j'avais reçu un soir dans mon assiette, j'avais 8 ans, je n'arrivais pas à l'avaler; c'était

un mélange de gros flocons d'avoine, trempés dans trop peu de lait, presque pas sucré et dans lequel trônaient quelques morceaux d'abricots pas mûrs; prétextant m'aider, la mère de famille me pinçait le nez et me remplissait la bouche de cette bouillie; force m'était d'en avaler, jusqu'au moment où je l'ai rejetée, par dégoût, mais aussi par manque d'oxygène? Alors le même procédé se reproduit, avec coups et tirage de cheveux en plus. Mon frère de 11 ans devait, après chaque repas, remplir le bouillbire du potager à bois; je l'entendais aller et venir tout en rouspétant, de la cuisine à l'équière du corridor où il cherchait l'eau, malheureux de voir sa petite sœur maltraitée; mentalement je lui criais: « Fais-toi, sinon tu vas recevoir des coups! » Et c'est bien ce qui s'est produit; j'avais mal pour lui!

C'est avec un sentiment de gêne que je vais relater ce qui suit, mais je tiens à le faire quand-même. Le dimanche matin, nous préparions la corbaille de linge sale, que nous portions à la première heure le lundi matin, à la lessiverie commune. Une seule culotte, en grosse toile, était attribuée par semaine à chaque fille et tous les vêtements étaient marqués de nos initiales; après le contrôle de la mère de famille, la sanction tombait: plusieurs filles recevaient une fessée le soir au coucher, pour sous-vêtement trop souillé; c'était sa méthode de torture morale, car chaque fois qu'elle voulait punir un enfant, garçon ou fille, elle promettait une fessée pour le soir, alors qu'il eut été plus humain de s'exécuter sur-le-champ! On appréhendait le coucher durant des heures; il n'y avait jamais de rémission et elle tapait dur! Je n'ose presque pas avouer le "bon tuyau" que ma sœur, de 13 mois mon aînée,

m'avait donné : laver mon sous-vêtement avec l'eau de la chesse des toilettes, le vendredi soir ou le samedi matin et endurer le séchage sur le corps s'il le fallait ; de ce jour j'ai évité bien des coups..., mais que c'était froid en hiver !!

Les dortoirs étaient disposés autour de la chambre à coucher de la mère de famille ; seul, celui des 6 grandes filles n'avait pas de porte indépendante, il fallait passer par un couloir de sa chambre, obtenu par une longue tringle et un lourd rideau opaque. Si le besoin s'en faisait sentir, nous devions utiliser un vase de nuit, si vite rempli que nous étions alors obligées de nous rendre aux toilettes. Que de fois j'ai souhaité être un garçon, pouvant sortir par une porte donnant sur l'escalier ! J'avais beau faire le plus doucement possible, presque chaque fois la mère de famille se réveillait et grondait ; j'avais parfois la chance d'être sur le chemin du retour et m'engouffrait dans mon lit en poussant un ouf de soulagement. Une nuit, j'avais entre 8 et 9 ans, j'avais attendu jusqu'à ce que l'urgence soit plus forte que la peur ; à peine avais-je ouvert la porte que venaient, depuis l'autre côté du rideau, de telles vociférations, que, la peur et la panique me paralysant, ce qui devait arriver arriva : ma vessie se vida sur place ; j'aurais aimé rentrer sous terre, tant j'avais honte ! Reprenant mes esprits, j'ai couru chercher une serpillière mouillée, pour nettoyer le plancher brut ; la marâtre était déjà debout, criant et me frappant à tour de bras, réveillant toute la maisonnée. N'aurait-il pas été plus simple de placer deux vases de nuit dans le dortoir des filles ?

Après 4 ans passés à l'orphelinat, cette femme a obtenu un poste de garde de nuit à l'hôpital de la Bérole, à St-Aubin

Comment traitait-elle les malades ? Chaque semaine elle se rendait à une réunion de darbiistes ; allait-elle s'y confesser et apaiser sa conscience ?

Une gentille maîtresse d'école donnait de petites récompenses après chaque trimestre, lorsque nous avions eu de bonnes notes, 6 étant la meilleure. Un jour, au retour de l'école, rayonnante, j'entre dans la cuisine en disant : « Maman, j'ai eu 10 notes 6 et j'ai choisi 50. » Elle soulève alors la marmite, m'arrache ma récompense des mains et la jette au feu : c'étaient des castagnettes, si petites qu'elles n'auraient pas fait beaucoup de bruit.... et elles avaient de si belles couleurs ! Quel enfant alors n'aurait pas pleuré ? Une paire de gifles s'est abattue sur moi avec ces mots : « Tu sais maintenant pourquoi tu pleures. » Quelle cruauté, et pourtant je fais le serment que tout ce que je raconte est véridique, je pourrais citer tous les noms. Certaines blessures du cœur ne se referment jamais !

Une chose que je tiens à souligner, c'est que jamais il y a eu moquerie ou mouchardise entre les enfants ; nous étions solidaires les uns des autres. Que de fois nous avons tous reçu des coups, personne ne voulant dénoncer le fautif ; vite que j'ajoute, que toujours, le délit n'était que pécédille ! Je me souviens, comme si c'était hier, que nous étions tous en rang, durant un temps qui m'a paru une éternité, et ne sachant même pas ce qui s'était passé. La patience étant à bout je suppose, la mère de famille se passe sur arces : chacun deux taloches avec le manche du tape-tapis et cela laissait longtemps des marques douloureuses sur l'avant-bras, même que j'ai seigné abondamment, un clou dépassant de la partie métallique.

A la limite du désespoir, j'ai dit : « Quand je serai grande, c'est moi qui viendrai ici et je serai gentille avec vous. » Ils ont tous ri. Chaque fois qu'il y avait punition collective, je pleurais et ma sœur me consolait en me disant : « Notre maman nous voit et est fière de nous parce que nous n'avons pas dénoncé le coupable. » Mais alors, me disais-je, comme elle doit être malheureuse lorsqu'on nous bat ! - Quelquefois, tout le village était en émoi, un ou plusieurs orphelins ayant fait une fugue ; ils retrouvaient vite leurs places parmi nous, ramenés par un parent ou par la gendarmerie ; j'admirais ces audacieux, je n'aurais jamais eu leur courage ..., car où aller ?!

Lorsque nous nous plaignions d'avoir mal quelque part, le remède était toujours le même : une dose d'huile de ricin que je répugnais à avaler ; je préférais aller à l'école avec des maux de gorge, de tête, etc..., que d'affronter cette "torture", car, me redoublant, cela m'occasionnait quelques gifles ; même trente ans plus tard, devenue aide en pharmacie, cette odeur m'était insupportable !

Une épidémie s'étant déclarée au village, un enfant de l'orphelinat a aussi été atteint de la scarlatine et conduit à l'hôpital de Landevennec ; toute la famille, dont je faisais partie, a été mise en quarantaine. Des enfants d'autres familles déposaient les devoirs d'école pour nous tous, devant la porte d'entrée de la maison et les reprenaient en apportant la liste d'autres devoirs. Pour enrayer l'épidémie, nous devions nous gargariser avec un liquide rouge, 2 fois par jour ; la mère de famille nous se mis en garde : « Il ne faut pas l'avaler, c'est du poison ! » Même les coups ne m'ont pas forcée à prendre ce liquide en bouche, j'avais trop peur de mourir.

J'avais presque dix ans lorsqu'il y a eu changement de mère de famille; la nouvelle nous gâtait, les premières semaines, avec de la gelée de raisinets qu'elle avait apportée avec elle; quel délice!! Nous ne connaissions que la confiture aux pruneaux, parfois au menu du soir, sans beurre, ce dernier étant chaque dimanche soir dans nos assiettes, sans accompagnement. Parfois, il y avait de la mélasse pour le souper; déjà en ce temps-là j'adorais les douceurs... et comme si c'était fait exprès... j'en étais souvent privée, car c'était une punition courante, lors de petites bêtises: pain et lait au souper. Je dois reconnaître que nous recevions une nourriture saine; seuls les fruits crus manquaient, étant servis en compote pour les soupers. L'orphelinat possédait des vergers et quelques arbres fruitiers poussant aux alentours des maisons, aiguillaient notre envie de mordre à belles-dents dans leurs fruits! Nous n'osions même pas ramasser les fruits tombés, après une tempête de vent ou un orage. Lorsque des enfants étaient surpris à le faire, ils étaient privés de gâteau aux pruneaux au Jeûn fédéral, la seule fois dans l'année où nous pouvions savourer du gâteau; deux fois j'ai vécu cela: à l'âge de 13 ans où toute la famille a été punie et où, en "savourant" mon pain et mon lait, je repensais à ces bonnes prunes juteuses dont nous nous étions régales! J'avais environ 10 ans, lorsque trois garçons, surpris par le directeur à ramasser des pommes tombées, après un orage nocturne, ont été privés de gâteau; la mère de famille nous interdisait de partager notre part avec eux et nous avait sous son contrôle vigilant. Quel supplice, manger mon gâteau, avec, en face de moi, un camarade qui regardait mon assiette avec envie!! Nous avions suggéré de porta-

ger avec tous, la ration attribuée par la Direction, mais la mère de famille est restée inflexible..., pourtant le directeur ne venait jamais contrôler dans les familles. C'est la même mère de famille qui nous avait régales avec la pelée de raisinets; nous pensions alors qu'elle serait gentille, mais nous avons vite dû déchanter.

J'aimais l'école et j'appréhendais toujours les grandes vacances d'été, où nous devions nettoyer la maison de fond en comble, sortir les matelas au soleil et les taper, charponner le crin contenu dans les oreillers, etc.,... C'était aussi la saison de la récolte des haricots et chaque famille en recevait des dizaines de kilos, à effiler, à bouillir et à enfiler pour en faire des chaînes de même longueur, que nous suspendions au grenier, à des clous plantés à même distance. L'odeur des haricots et la chaleur du grenier me donnaient des nausées! En hiver, les haricots secs étaient toujours au menu du dimanche; ils étaient encore pleins de fils, dont je faisais une chique dans la bouche, la mère de famille m'interdisant de les cracher; d'autres enfants étaient confrontés à ce même problème..., mais il lui fallait un souffre-douleur et son choix s'était arrêté sur moi; durant tout l'après-midi, elle me harcelait en me demandant: «As-tu avalé?» Si je ne me révoltais jamais, c'est que je craignais les coups.

Comme déjà dit, la maison devait être propre avant notre départ pour l'école; les planchers des dortoirs avaient des fentes plus ou moins larges, d'où la poussière devait sûrement ressortir, après que nous ayons minutieusement brossé?! Chaque jour à notre retour de l'école, c'était le même scénario: la maîtresse nous attendait et le tpe-

topis entrainé en action, prétextant que nous avions mal fait notre travail; les plus grands ont alors décidé d'aider les plus jeunes et c'est la conscience en paix que nous partions alors pour l'école, certains que tout était propre. Nous nous attendions dans la cour du collège et c'est groupés que nous affrontions la rentrée..... hélas, toujours la même! C'est à croire que le directeur choisissait des femmes hystériques et aigries, pour "dresser" les orphelins. Une gentille dame - ancienne missionnaire - aidait à la lessiverie toute proche et venait pour le dîner; un jour, elle se reproché à la mère de famille de nous maltraiter, car elle nous entendait crier; la réplique a fusé: "Et vous, que faisiez-vous à vos nègres?!"

Après 18 mois de ce régime et ignorant la cause de son départ, une gentille garde-malade a été choisie; de ces neuf mois où je l'ai eue comme "maman", je ne garde que de beaux souvenirs, mais malheureusement, par manque d'orphelins, la dernière venue a dû partir et la maison a été fermée. Elle nous a dit en arrivant, son espoir de pouvoir tenir la promesse qu'elle s'était faite lorsqu'elle était entrée dans l'enceinte de l'orphelinat: c'était que jamais elle ne frapperait un enfant; il n'en fallait pas plus pour que nous retrouvions la confiance en la vie, un peu de bonheur et de gaieté. Souvent, le dimanche, elle nous offrait un peu de chocolat avec notre pain du goûter. Elle achetait du sucre, et plusieurs fois en hiver, bien au chaud autour du potager à bois, nous brassions, à tour de rôle, dans une grande casserole où cuisaient lait et sucre, en attendant de devenir des caramels. Nous

chentions ou elle nous racontait des anecdotes de sa profession. Tous, nous avons eu du chagrin lorsqu'elle est partie.

J'avais alors 12 ans et j'ai dû, comme mes camarades, m'habituer à d'autres éducateurs, pour moi, le couple du cordonnier, assez sévère. Une seule fois j'ai eu mal physiquement, ayant reçu des taloches avec une règle, parce que je n'avais pas salué pour la X^{ème} fois, la mère de famille d'à côté, venue pour la X^{ème} fois dans la même journée. Plus grave, et je m'en souviens comme si c'était hier, j'ai souffert moralement : un dimanche, ma sœur et moi avions été invitées à Montmollin par une institutrice retraitée qui avait désiré être marraine d'une fille de l'orphelinat, en l'occurrence, ma sœur ; était-ce la fatigue, le changement de rythme de vie ? Suffit qu'un violent mal de tête s'est déclaré dans le tram, au retour ; j'ai demandé la permission d'aller de suite me coucher. Le lendemain, au retour de l'école, la mère de famille me dit que je dois me rendre à la Direction ; c'est sans enthousiasme que je m'y suis rendue, ne pressentant rien de bon ! C'est avec des gifles et des insultes que la directrice m'a reçue....., parce qu'au lieu d'être reconnaissante d'avoir pu aller en visite, je faisais la tête en rentrant... ! A mon retour, celle qui avait été moucherder ne m'a pas demandé des explications ; sans autre, j'ai dressé la table pour le dîner, mais elle a dû voir mes yeux rougis par les larmes ; j'avais honte et pitié pour elle, comment avait-elle pu être cruelle à ce point ? J'avais de la peine à l'admettre.

J'étais toujours heureuse d'apporter de bons bulletins scolaires, mais jamais je n'ai reçu de félicitations ; même si j'étais la

première de classe, avec, parmi les 6, une note de $5\frac{1}{2}$, on me disait que j'aurais pu faire mieux, c'était démoralisant.

À l'âge de 8 ans, il y a eu examen de la vue à l'école; parce que je devais porter des lunettes, avec deux autres enfants, j'ai été conduite par le directeur, pour 3 jours, à l'hôpital des enfants, à Neuchâtel, afin d'être sur place pour les visites chez l'oculiste et l'opticien. Devant quitter l'école, l'institutrice m'a aidée à ranger mon pupitre, puis m'a embrassée pour me dire au revoir; cela m'a fait si chaud au cœur, que j'y repensais durant longtemps, car à l'orphelinat, il ne nous était jamais prodigué un geste de tendresse et d'affection; le soir, les ordres fusent secs, pour nous "expédier" au lit.

J'aimais l'école; à part une institutrice qui mettait toujours les torts sur "ces gamins de l'orphelinat"; les autres maîtres et maîtresses ne faisaient aucune différence entre les orphelins et les enfants du village.

Que de beaux souvenirs me laissent les courses d'école! C'était une fête de pouvoir aller en tram, en train, en funiculaire, en bateau, et même une année en autocar jusqu'à Bâle, au jardin zoologique. À la date fixée, si le temps était beau, quelques musiciens venaient jouer l'air de "La Diane", d'abord dans la cour de l'orphelinat, puis à plusieurs endroits du village. Parfois, l'aube se levait à peine, mais avec quelle joie nous sautions du lit, le cœur rempli d'allégresse. Le soir, au retour, la fanfare du village nous accueillait.

Il y a eu aussi les fêtes des Promotions, où chaque classe se produisait sur scène, les petits avec des sagnettes et les grands avec des chants. Le directeur de l'orphelinat,

qui était aussi membre de la Commission scolaire, du haut d'une estrade, lisait les noms des meilleurs élèves de chaque classe, en indiquant leur moyenne de l'année; aucun prix était distribué, mais quelle joie d'entendre chaque année, les noms de mes frères, de ma sœur et du mien; ce moment passé, nous n'en faisons plus cas, mais cela nous aidait à bien travailler en classe, avec, du moins pour moi, l'espoir de pouvoir continuer à étudier, l'école obligatoire terminée. Hélas, non! Aucun enfant de l'orphelinat, si doué soit-il, n'était envoyé à l'école secondaire, car il fallait se rendre à Cernier, trois villages plus loin que Dombresson.

Les fêtes de Noël aussi nous remplissaient de joie, avec ces grands sapins illuminés. Avec quelle impatience nous attendions 5 heures du soir, le 24, pour se rendre à l'église, en suivant le cortège aux flambeaux. Chaque enfant de l'école du dimanche récitait un verset se rapportant à la Nativité, nous chantions "Voici Noël", avec toute l'assemblée, puis, nous recevions un biscôme et une brochure. Le 25 au soir, avait lieu le Noël de l'orphelinat, à la salle de gymnastique, remplie alors, par les gens du village, qui en appréciaient le programme: rondes enfantines avec accompagnement du piano, saynettes, chants et récitations. Quelques personnes du village, dévouées, nous apprenaient tout cela. Nous recevions chacun un cornet, contenant une orange, quelques figues, des pistaches et quelques noix, quel régal! De retour à la maison, deux grands enfants se rendaient à la Direction avec la corbeille à linge, chercher les paquets envoyés aux enfants par leur parenté; certains ne recevaient jamais rien, mais l'égoïsme n'existait pas entre nous, tous partageaient les friandises reçues.

Dans chaque pavillon, un tableau était affiché au mur de la salle de séjour, avec des maximes calligraphiées; suivant la faute commise, il fallait copier cent fois l'une ou l'autre, le dimanche; elles sont encore gravées dans ma mémoire:

Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.

Évite de salir, tu n'auras pas à nettoyer.

Né remets jamais à demain, ce que tu peux faire le
jour même.

Un point fait à temps en épargne cent.

Tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait.

Je n'ai pas été épargnée par cette punition, mais écrire étant mon hobby préféré, je n'en souffrais pas trop.

J'aimais aussi les dimanches après-midi, en printemps, en été et en automne; lorsque nous atteignions la forêt ou l'extérieur du village, nous n'étions plus astreints à marcher deux par deux ..., alors quel sentiment de liberté! Aux Ormeaux, au-dessus du village, il y a des balançoires; on se régalaient de petits fruits; au Torrent, lorsqu'il n'était pas à sec, nous pouvions jouer au bord de l'eau; à Sous-le-Mont, il y a un petit ruisseau; à la saison, nous cueillions de grandes marguerites, qui égayaient durant des jours, la grande table de cuisine: toutes joies simples qui nous apportaient un peu de bonheur!

Chaque troisième lundi de mai avait lieu la foire et c'était jour de congé à l'école. Les forains installaient leur carrousel quelques jours à l'avance et restaient sur place une dizaine de jours, dans la cour du collège, qui, le jour venu, était envahie par des stands de toutes sortes, de même que la rue principale. Ce jour-là, nous attendions le directeur avec impatience, car le matin, il apportait quarante centimes pour chaque enfant: nous nous sentions riches! Nous n'achetions pas de billet pour le carrousel, parce que la générosité de cœur de son propriétaire, le faisait tourner gratuitement durant une heure, pour les orphelins, le mercredi après-midi, à la sortie de l'école. Chaque année, j'allais au banc des cornets à la crème, au banc des petits jouets; un cornet coûtait 20 centimes et le restant de mon "trésor" n'aurait pas suffi à l'achat d'autre chose; je renonçais donc à ma gourmandise et, traditionnellement, durant quelques semaines, je pouvais admirer une petite montre à mon bras, vite gâtée, car naturellement, à ce prix, c'était du toc!

De mon temps, nous commençons l'école à 6 ans; ce n'est

pas de gaieté de cœur que j'ai vu arriver ma dernière année d'école, car je savais que je devrais quitter la famille du cordonnier, pour aller travailler à "La Direction", sous la férule de l'épouse du directeur; les filles qui y ont fait des stages avant moi, nous racontaient, en allant le dimanche au catéchisme, combien elles souffraient de sa méchanceté... et elles n'exagéraient pas! La seule chose qui m'enchantait, c'est que, durant l'hiver, je ne devrais plus avaler, chaque midi, de l'huile de foie de morue, non raffinée; peu d'enfants la prenaient sans grimaces, mais nous savions que cela nous aidait à supporter le froid rigoureux de l'hiver; les dortoirs n'étaient pas chauffés, seul un fourneau à bois chauffait la salle de séjour et le potager à bois chauffait la cuisine.

Lors de mon dernier jour d'école, j'ai pleuré, mais en cachette, car personne ne m'aurait comprise. Jamais nous n'avons pu extérioriser nos sentiments et si l'on essayait de se justifier lors d'une punition, cela était pris pour de la révolte, vite réprimée. Pas étonnant alors, si, lancés dans la vie sans rien connaître d'elle et sans réussir à s'exprimer, des enfants tournent mal ou deviennent des délinquants!

Le jour tant redouté est arrivé: avec deux autres filles, j'ai dû préparer mon baluchon, abandonner mes camarades et me rendre à contre-cœur aux ordres de la directrice, qui se dû se poser des questions, car je déversais toutes les larmes de mon corps.

Levées à 5h 45, nous devions être à 6 heures au travail; l'une préparait le déjeuner, après avoir allumé le potager à bois; elle mettait la table pour 10 personnes, pour 12, lors-

que les 2 fils du directeur n'étaient pas aux études; les deux lessiveuses, les deux couturières et la mère de famille remplaçante mangeaient à la Direction. La seconde faisait nos lits, nettoyait le dortoir, et en hiver, devait sortir les cendres et le charbon non brûlé de la chaudière et préparer le feu dont le directeur s'occupait durant la journée; c'était la seule maison avec chauffage central. La troisième devait, chaque matin, brosser les habits du directeur, cirer ses souliers et ceux de sa femme, et nettoyer les W.C. des trois étages; tout ceci à tour de rôle, chacune une semaine.

Un peu avant sept heures, tout le monde arrivait; nous devions rôtir des toasts sur les brâches du potager, pour la directrice, qui se fâchait s'ils étaient trop ou pas assez grillés; lorsque j'étais astreinte à cette tâche, je tremblais en l'entendant arriver, car elle n'était jamais contente!

La journée était bien remplie, avec les dîners et les soupers à préparer, les relevages, les nettoyages, les denrées à peser pour les repas du lendemain de toutes les familles. Avant de partir pour l'école, le matin, un enfant de chaque famille apportait un panier contenant des petits sacs en toile et des boîtes en métal. Un tableau était affiché, avec le nombre de personnes de chaque famille et le poids par personne pour chaque denrée; au retour de l'école, l'après-midi, les enfants venaient rechercher les paniers; si de la confiture ou de la mélasse était au repas du soir, ils revenaient avec un bidon. Chaque quinzaine, avait lieu la distribution de vinaigre, de sel, d'huile, de saintloups et de café, ce dernier seulement pour les chefs de famille; chaque mois, avait lieu la distribution de flocons de savon, de morceaux de savon, d'encens-tique, de savon mou pour les récurages des sols, de cirage à souliers et de quelques paires de lacets de souliers. Chaque

jour, chaque famille allait chercher du lait à la ferme et chaque semaine, de gros pains de deux kilos, étaient distribués par le boulanger. Le jardinier apportait les légumes que je devais peser et distribuer. Tout le travail de ravitaillement m'a été attribué durant les deux ans que j'ai passés à la Direction. En début d'après-midi, la directrice me dictait les menus, que j'inscrivais sur cinq carnets, un par famille; déjà à cette époque, j'aimais écrire et calculer, alors ce travail me plaisait..., surtout que, fait presque incroyable, la directrice me faisait confiance et n'était pas toujours derrière mon dos! Au local de préparation, il y avait une fenêtre assez basse, d'où je pouvais répondre aux enfants, après qu'ils aient pressé la sonnette installée à l'extérieur.

Une chose, qu'aujourd'hui encore je n'arrive pas à bien comprendre, c'est que lorsqu'à la ferme ils faisaient boucherie, on me laissait la responsabilité de peser et de distribuer les ingrédients nécessaires à la fabrication du boudin, de la saucisse à rôtir, de la saucisse au foie et des saucissons. Un enfant de la ferme m'apportait un papier, sur lequel était inscrit le poids de la sorte en fabrication; d'après un barème à ma disposition, je calculais, pesant minutieusement, sel, poivre, salpêtre et autres épices dont je ne me souviens plus. Il faisait la navette entre la ferme et la Direction, pour chaque préparation. C'est certain qu'un boucher était engagé ce jour-là et aurait de suite repéré mes erreurs! La dépouille des pores, pieds, groins, oreilles et petits jambonneaux étaient amenés dans une cave de la Direction, placés dans un grand bassin en pierre, et je devais préparer la saumure: tant de litres d'eau cuite et tant de sel; l'opération qui consistait à retourner les mor-

ceux tous les deux jours, brûlait terriblement les mains, si j'avais une coupure ou une écorchure, ce qui était fréquent.

Si, durant les 22 mois passés là, j'ai appris à faire une bonne cuisine bourgeoise, cela n'a pas été sans larmes et sans découragement, car la directrice n'avait aucune patience et aucune gentillesse. Je vais citer quelques exemples, décrivant bien son méchant caractère: un soir, ma camarade qui préparait le souper, dit à la directrice: «Madame, le lait se tranche.» Cette dernière, que nous ne devions heureusement pas appeler "maman", se retourne et m'applique une gifle magistrale, qui me fait tituber et me cogner au coin de la table; elle prétend que c'est moi qui ai mal lavé le bidon à lait. (?) A peine quelques minutes plus tard, un enfant de chaque famille venait sonner et annoncer que tout le lait avait tranché; j'ai dû leur distribuer du thé et du sucre pour le souper et le déjeuner. Penseignement pris à la ferme, le vacher avait mélangé trop tôt, le lait d'une vache qui avait vélé, avec le lait des autres vaches. Un instant, j'ai espéré un mot de regret de la directrice, pour m'avoir giflée..., hélas rien!

Un jour que cette dernière s'était absentée, c'est une des couturières qui avait la charge de nous surveiller; nous avions dû faire de la confiture de fraises, - dont seuls les pensionnaires de la Direction se régalaient -; une fois les bocaux remplis, j'ai pris une cuillère, pour ramasser et manger ce qui était resté collé sur les bords; c'était minime, mais si bon! Le lendemain, la directrice me giflait, m'arrachait presque les cheveux en tirant sur mes tresses, parce que j'avais gratté la casserole, au lieu d'y mettre

de suite de l'eau : l'espionne avait fait son rapport !
Nous n'étions que des adolescentes de 14 à 16 ans, et après une longue journée de travail, nous étions bien fatiguées ; se lever si tôt était parfois bien dur et nous avions toujours peur de ne pas entendre le réveil, remonté chaque soir par la directrice. Une fois, je me réveille en sursaut, regarde le réveil et crie à mes deux camarades : « Debout, il est déjà six heures ! » En hâte, nous enfilons nos vêtements et nous descendons, projetant de nous entraider, afin qu'au moins le déjeuner soit prêt à l'heure ; la préposée au chauffage remonte de la cave en disant que le charbon brûle encore ; je m'active à allumer le potager à bois, pendant que ma seconde camarade met la table. Soudain, le directeur est là, en robe de chambre, et nous dit qu'il est une heure moins un quart ; j'avais confondu les aiguilles du réveil !

Un matin, nous nous sommes réveillées à ~~6~~ heures un quart ; le réveil avait-il sonné ou ne l'avions-nous pas entendu ? Suffit que nous descendîmes en hâte, prenant un peigne avec nous, afin de se coiffer en vitesse, lorsque le feu du potager serait allumé. Ouf ! A sept heures, tout était prêt, heureuses de nous en être si bien tirées....., mais il fallut vite déshabiller. Le directeur entra dans la salle à manger, alors que tout le monde était à table ; il s'était levé les mains au lavabo du corridor où était placé un miroir, et où, malheureusement, nous avions posé notre peigne ; il dit, d'un ton naturel : « Bonjour, une de ces dames a oublié son peigne au lavabo, n'oubliez pas de le reprendre. » La directrice, soupçonneuse, demande à qui il appartient et me voilà forcée à dire la vérité ; comme une vipère qui sort son venin, elle nous accable de tous les défauts : fausseté, hypocrisie, fourberie, etc... Alors son mari prend notre défense, en disant que nous avons eu une bonne idée, puisque

tout le travail a été terminé à temps; en colère, il lui demande: « Olines-tu mieux le chien que ces filles? » Sur sa réponse affirmative, il se lève et quitte la salle à manger, sans avoir touché à son déjeuner. Le jour suivant, le chien partait pour la ferme, où il aurait déjà dû être, dès qu'il fut achetés, pour remplacer celui qui était mort, de vieillesse je crois. Le directeur était beaucoup plus gentil que son épouse, mais il ne voyait pas les mauvais traitements qu'elle nous faisait subir et les menaces dont elle nous accablait. Ainsi, elle me répétait sans cesse que je serais placée à "La Roche", maison de redressement pour jeunes-filles, à Neuchâtel. Pour une pécadille, elle se mettait dans une rage folle: la soupe qui déborde, une tasse ébréchée, un liquide renversé, un peu de poussière sur un meuble, une fenêtre soi-disant mal lavée, etc... Sans cesse elle nous traitait de "fumier", et nous traumatisait, nous prédisant que nous irions apprendre à manger de la vache enragée, à notre sortie de l'orphelinat.

Un après-midi d'hiver, nous avons dû aller nettoyer tous les escaliers, les corridors et W.C., d'une maison où les couturières et la mère de famille remplaçante avaient leurs chambres; il faisait froid, et même de passer la paille de fer et de cirer ne nous réchauffait pas. Après le souper, la couturière âgée est venue dire à la directrice que ce travail n'avait pas été bien fait, alors, nous voilà à nouveau en route, avec balais et autres accessoires, déjà très fatiguées d'une longue journée de travail. Je revois la "moucharde", avec sa bouche pincée et son nez pointu, se postant sur le pas de la porte, lorsqu'enfin nous sortions pour aller nous coucher; une de mes camarades nous a suggéré de ne pas lui souhaiter une bonne nuit, mais je pensais bien que ce jeu était dangereux et je ne me trouvais pas: blessée dans son amour-propre, elle nous a suivies,

pour se plaindre à la directrice; a-t-elle bien dormi, après avoir fait tant de mal? Comme toujours, la faute est retombée sur moi, soi-disant la plus intelligente... et que de fois j'aurais préféré être bête!! Mes deux camarades ont pu monter se coucher, il était plus de 21 heures; quand à moi, après avoir rangé balais et autres, ayant peur de passer devant la directrice à la main leste, j'ai mis longtemps à faire semblant de me laver les mains, à l'évier de la cuisine; tout-à-coup, comme une furie, elle a commencé à me taper sur la tête, à me gifler et à me tirer les cheveux, tout en vociférant; lorsque je pensais pouvoir fuir, elle recommençait. Si le directeur avait été dans son bureau, il serait sûrement sorti pour voir ce qui se passait, car je pleurais fort et je criais aïe! Mes deux camarades étaient malheureuses de me voir traitée ainsi, mais ce n'était pas de leur faute!

Il arrivait très souvent que nous devions tricoter le dimanche après-midi, cloîtrées à l'atelier de couture au premier étage; pour deux grands fils et un mari, il fallait des chaussettes en suffisance, c'est pourquoi, la moindre bêtise était sanctionnée par cette punition; afin de ne pas être tristes et révoltées, nous chantions sans discontinuer, tous les cantiques et les chants d'école que nous savions. Le logement du directeur était à cet étage et plusieurs fois, lorsqu'il était là, il est venu nous offrir une datte ou un praliné. Je suis persuadée que son épouse lui racontait des mensonges, quand à la cause de notre punition.

Voilà encore un exemple de notre apprentissage en cuisine; au menu de midi, il y avait assez souvent des carrelots de pommes-de-terre, rôties dans une grande poêle, pour dix à douze personnes, sur le potager à bois; ce n'était pas facile de régler le feu correctement. Pour accéder à la cuisine, il y avait un long corridor dallé, ce qui fait que nous entendions arriver

la directrice, car ses talons martelaient le sol; la fille préposée au fourneau y courait et retournait les pommes-de-terre; un ordre fusait: «Laisse-les tranquilles, tu vas toutes les écraser!» Une autre fois, celle qui retournait les pommes-de-terre se tout laissé en entendant claquer les talons; alors résonne une question hargneuse: «Depuis quand n'es-tu plus brossé les pommes-de-terre, tu attends qu'elles brûlent?» Nous étions parfois bien découragées et nous nous remontions le moral l'une l'autre. Une de ces filles, avec laquelle j'avais gardé le contact, m'a demandé d'être la marraine de sa fille dont j'avais choisi le prénom d'Anne-Marie. Lorsqu'avec mon mari, nous allions à Mulhouse où elle avait fondé une famille, nous riions aux éclats en nous remémorant toutes les situations décrites ici, et bien d'autres encore, dont il serait trop long à raconter.

Un de mes frères aînés ayant appris, quelques années après que nous ayons quitté l'orphelinat, que la directrice était hospitalisée à Neuchâtel, il m'a demandé d'aller la visiter, ignorant tout ce qu'elle m'avait fait subir, physiquement et moralement; lui en ayant alors parlé, il a compris mon refus. J'ai toujours regretté amèrement qu'elle se prénomme Jeanne, comme ma mère!

Après la Confirmation, voici venu le temps d'aller gagner ma vie; même aujourd'hui encore, j'ai peur de l'inconnu, alors, en ce temps-là, une question lancinante me revenait toujours à l'esprit: «Où et chez qui devrai-je vivre dorénavant?» Le 1^{er} mai 1939 arriva! Tout mon bien contenu dans un petit panier japonais, le directeur me conduisit à Neuchâtel, dans une grande ville, au chemin des Favés, tout en-haut de la ville. La famille se composait d'un couple déjà âgé, d'une fille de 33 ans dont la profession était nurse et qui prenait des enfants en

pension : une fille de 6 ans et un garçon de 4 ans, frère et sœur, apparentés aux directeurs de la fabrique de chocolat Luchard, ont reçu là durant 8 mois de mon séjour. Ma chambre, très petite, donnait sous le toit, entre deux galetas ; en levant la tête, j'apercevais un coin de ciel par une lucarne, et pour voir les toits de la ville, je devais grimper sur une chaise. Il semble que le directeur n'avait pris aucun renseignement auparavant, car c'est devant moi qu'il s'est informé sur le montant de mon salaire, qui était de 15 francs par mois ; il s'étonne de cette modeste somme, mais ne marchand pas ; il donne l'ordre de me donner 10 francs et d'en déposer cinq à mon nom, sur un carnet d'épargne, à la banque. En repartant, il me demande de lui écrire ..., mais ne me donne pas les moyens pour le faire ; j'ai dû attendre mon premier salaire pour aller acheter du papier, des enveloppes, quelques timbres, de l'encre, une plume, des sixtus et une paire de petits ciseaux. Ma sœur qui était déjà à Neuchâtel, vint me chercher le premier dimanche après-midi ; ensemble, nous avons été au cimetière de Beuregard, de recueillir sur la tombe de notre mère. Étant dans l'impossibilité de payer un coiffeur, c'est ma sœur qui a coupé mes tresses. C'est mon frère aîné, avec sa petite solde militaire, qui me paye, plus tard, ma première permanente. Chaque mois il y avait les dépenses pour les objets de toilette de première nécessité. Naturellement, l'argent valait beaucoup, beaucoup plus qu'aujourd'hui, mais il fallait économiser sou par sou, pour pouvoir acheter un vêtement.

À notre sortie de l'orphelinat, notre trousseau était réduit au strict minimum, nous ne recevions pas de chemise de nuit ; j'ai économisé durant les mois d'été et en novembre j'ai pu en acheter une, très simple, pour cinq francs nonants. C'était l'époque des tapis de milieu, qu'il fallait régulière-

ment sortir pour les battre; les parquets n'étaient pas vitrifiés, il fallait les frotter à la paille de fer, puis les encaustiquer, à genoux et les faire bruler avec un bloc à manche, lourd à manipuler. La paille de fer usait très vite les semelles de mes souliers, si bien que je n'arrivais pas toujours à faire réparer une paire, pendant que j'usais l'autre; je n'avais pas de pantoufles. Un ressemelage coûtait six francs monnaie, alors, il m'est arrivé bien souvent, d'avoir aux pieds des souliers troués; cela m'était fort désagréable, j'avais honte, mais que faire? Je ne pouvais et ne voulais ni voler, ni mendier! Les semelles de caoutchouc auraient été plus résistantes que le cuir, mais elles n'existaient pas encore.

Ma journée commençait à six heures et se terminait vers vingt heures; le premier soir, après avoir réduit la cuisine et ciré les souliers de tous, j'ai frappé à la porte de la chambre où se tenaient la patronne et sa fille, en disant que mon travail était terminé: alors vous montez dans votre chambre, fut la réponse; un sentiment d'extrême solitude m'envahit et je pleurai longtemps.

J'avais congé quelques heures le jeudi après-midi. Les dimanches, Madame et Monsieur allaient en promenade le matin; nous ne dinions qu'à treize heures, alors ce n'était qu'à quinze heures environ que j'avais terminé à la cuisine et je devais rentrer à 18 heures pour préparer le souper. Je devais manger à la cuisine; sauf pour le déjeuner, je devais attendre les restes qui revenaient de la salle à manger. Je préparais tous les légumes, pommes-de-terre et salades pour les repas; ma patronne en finissait la cuisson et s'occupait des viandes; une sonnette m'appelait, pour apporter les mets et desservir la table..., en tablier blanc! Je n'avais pas le droit de me laver à la salle de bain,

un broc et une cuvette en faïence, ainsi qu'un seau émaillé étaient dans ma mansarde pour cet effet.

Monsieur était professeur à l'Université, où il enseignait le grec et le latin. En vidant les corbeilles à papier, j'espérais y découvrir un journal en français, pour assouvir ma soif de lecture, mais ce n'était jamais le cas; ils parlaient allemand entre eux et recevaient un volumineux journal de Zürich.

Tant que les enfants étaient là, j'avais un peu de contact avec eux lorsque je mettais la salle de jeux. Autrement, la parole ne m'était adressée que pour donner des ordres ou pour réclamer. Après une année, la patronne a demandé au directeur, la permission de me garder encore une année, avec augmentation de salaire de cinq francs; force me fut d'obéir, car il était tuteur de tous les enfants, jusqu'à leur majorité, en l'occurrence vingt ans.

Les samedis après-midi, sauf lorsque la neige était tombée, je devais ratisser les allées du jardin, pour enlever les feuilles mortes ou désherber; je détestais ce travail, surtout lorsqu'un soleil de plomb me donnait des maux de tête.

Au printemps 1941, j'avais un urgent besoin de souliers; j'ai alors écrit au directeur, en lui annonçant mon départ pour Horgen et en lui demandant de retirer, avec sa permission, de l'argent sur mon carnet d'épargne, sur lequel ma patronne avait donc versé cinq francs par mois; il m'envoya une procuration pour la somme de vingt francs, alors qu'une paire de souliers, très simple, coûtait 19 francs! J'aurais aimé qu'il me reste quelques francs, après avoir payé mon billet de train pour Horgen, au canton de Zürich, alors j'ai falsifié la procuration: avec le zéro, j'ai réussi de faire un cinq! Arrivés au guichet de la banque, mes jambes trem-

bleaient et mon cœur battait la chamade ; je craignais que l'employé voit mon désarroi ou remarque ma fraude..., mais sans commentaire, il m'a remis les vingt-cinq francs. C'était pourtant mon argent, durement gagné, mais j'avais l'impression d'avoir commis un vol ; assise ensuite sur un banc, à la Place Furg, il m'a fallu longtemps pour me ressaisir. A ma majorité, j'ai retiré le solde de ce carnet.

Ma sœur avait trouvé une place à Horgen, dans une famille avec sept enfants, de 18 mois à 14 ans, où deux jeunes-filles étaient employées, pour tout le travail d'une très grande maison de maîtres ; ma sœur s'y étant rendue un mois avant moi, elle vint m'accueillir à Zürich, le 1^{er} mai 1941 et ensemble nous fîmes le reste du trajet ; à nouveau l'angoisse de l'inconnu me tenaillait, mais, ma sœur à mes côtés, je me sentais mieux. Mes patrons possédaient une grande fabrique. Ma sœur et moi avions chacune notre chambre, et une salle de bains pour nous seules ; notre salaire mensuel était de cinquante francs, cela me paraissait une fortune ! J'ai pu, alors, compléter un peu ma garde-robe. Nous mangions à la cuisine, mais la patronne, qui faisait le dîner avec ma sœur, nous laissait assez de tout dans les casseroles, afin que nous puissions manger chaud. Les enfants n'étaient pas méchants, mais farceurs ; ne comprenant pas l'allemand, il m'était impossible de me défendre verbalement, c'est pourquoi j'étais souvent déprimée. Chaque matin, à six heures, je devais cirer les souliers de toute la famille, ceux des patrons étant déposés devant leur chambre à coucher ; chaque matin, c'est sous le lit de quatre enfants, que je devais récupérer les souliers, poussés le plus loin possible ; leurs rires moqueurs me faisaient mal ! L'aînée avait sa chambre à

elle^{et} était plus raisonnable ; les deux cadets étaient trop petits pour ce jeu-là.

Nous avions chacune un après-midi de congé par semaine et à tour de rôle un dimanche après-midi.

Les patrons s'absentaient chaque dimanche, l'une de nous devait garder les enfants, aller en promenade et leur préparer le goûter et le souper ; presque toujours, nous restions les deux, afin de nous entraider.

Lors des vacances d'école, nous avons été, durant 4 semaines, dans leur maison de Lengerheide, assez éloignée du village ; là, la vie était simplifiée, la famille partant en randonnée avec pique-nique, les jours de beau temps ; seul, le plus jeune restait avec nous.

J'adore les enfants, mais ceux-là avaient décidé de me faire la vie dure ; en voici un exemple ; ils n'étaient pas tenus à ranger la salle de jeux, cela étant à ma charge ; un jour où nous avions presque terminé le repas du soir, que tous les enfants étaient réunis autour de l'aînée qui leur lisait une histoire, en attendant de passer à table, ma sœur me conseille de ranger déjà tous les jouets, simplifiant ainsi mon travail du lendemain.

À peine de retour à la cuisine, nous avons entendu des éclats de rire : ils avaient remis au sol tout le contenu d'une grande armoire à jouets. Dépitée, je me suis plainte à leur mère, qui se répondit que c'était à moi de me défendre et de les faire obéir : mais comment ? Ma sœur, exécutée, a annoncé que nous partirions le 15 septembre. N'ayant pas de famille, nous étions obligées de chercher au plus vite une autre place, en répondant à des annonces de journaux.

Ainsi, le 15 septembre, je débarquais à la gare d'Overberg.

Depuis mon départ de Neuchâtel, j'avais pu acheter une petite valise, quelques vêtements et des souliers; j'avais con-
signé mon panier japonais en bagage accompagné, et lorsque
je l'ai retiré, l'employé d'Harberg m'a demandé où j'allais.
Devant son air! et son sourire énigmatique, je me suis
posée des questions! Arrive alors une jeune-fille de 17 ans
qui vient m'accueillir, avec un petit char pour y mettre
mes bagages, car la villa du directeur de la fabrique de
sucre, chez qui je me suis engagée, est éloignée du village
et à proximité d'une grande ferme, à environ vingt minutes
de marche.

Après avoir pris possession de ma chambre, petite mais
sympathique, je descends pour aider la patronne à préparer
le souper; de suite, une chose me frappe: ce sont les mor-
ceaux d'une tasse cassée, poussés au fond de l'épuroir en
bois, qui se trouve dans un recoin, à côté de l'évier en
pierre. La famille est au complet pour le repas du soir et je
fais la connaissance du chef, qui est calme et paraît gentil,
des deux fils, un de 18 ans et un de 15 ans. Naturellement,
ils parlaient le dialecte bernois, mais les parents et les deux
aînés me parlaient en français; lorsque je disais Mademoiselle
à la fille, elle rectifiait gentiment: « Pas Mademoiselle, moi,
Annemarie! » Je la trouvais sympathique...; c'est en souvenir
d'elle que j'ai choisi ce prénom pour ma filleule de Mulhouse.
Par contre, le frère aîné avait le méchant caractère de sa
mère; il trouvait toujours les mots en français, pour me
reprocher de n'avoir pas remis à leur bonne place, les écus-
sons placés à la paroi, au-dessus de son lit; chaque fois
que je retournais le matelas, pourtant avec précaution, des
écussons tombaient, étant simplement accrochés avec des
épingles; je n'osais pas lui suggérer d'employer des punaises!

Je ne possédais pas de montre, et pour chaque travail, la patronne me donnait un temps défini; ce système me tenait sur les nerfs, car elle était toujours à m'houspiller! Je devais me lever à 5 h 1/4, pour commencer la journée à 5 h 30, descendre les escaliers les souliers à la main, et les enfiler seulement après avoir tourné le bouton du potager électrique. Madame était descendue le premier matin, afin de m'expliquer comment elle voulait que tout soit fait. A 5 h 45, les deux aînés venaient déjeuner; je devais leur préparer les tartines de beurre et confiture et une tartine double avec beurre pour leurs dix-heures; je devais leur sortir les vélos du hangar, car ils pédalaient jusqu'à Lyss, d'où ils prenaient le train pour Bienne, étant étudiants au Gymnase. A six heures, j'allais chercher le lait à la ferme toute proche; le premier matin, la patronne m'a accompagnée et j'ai eu peur du chien Saint-Bernard qui nous a aboyés. Les autres jours, il me regardait venir et me précédait jusqu'à la grande cuisine; une dame m'a demandé un jour: « Wenn zurück? » J'ai réfléchi et me suis souvenue avoir lu ce mot sur un billet de train; j'ai haussé les épaules en guise de réponse, mais de même qu'avec l'employé de gare, je me suis posée des questions. Par la suite, il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre! Je préparais le déjeuner pour Monsieur, qui descendait à 6 h 30; le cadet venait déjeuner à 7 heures et emportait une tartine double pour la pause, à l'école d'Arberg. Je devais attendre que Madame descende, pour déjeuner avec elle, à 8 h 30, parfois plus tard. Plusieurs fois elle m'a accusée d'avoir déjà mangé du pain, tant il avait diminué, disait-elle, ce qui était normal, ayant coupé neuf tranches pour les enfants! Pour nettoyer chaque matin la salle à manger, je ne devais

faire qu'un voyage depuis la cuisine, en prenant tout le matériel nécessaire; un jour, elle m'a reproché d'avoir été rechercher la ramasseuse.... et elle avait raison! A se demander si elle avait un guichet d'espionnage au plancher du premier étage?!

Le soir, je n'avais jamais fini avant 20 h 30 - 21 heures; après avoir fait briller les souliers avec du papier journal, le cirage n'étant permis qu'une fois par semaine, je pensais au repos bien mérité; hélas! la patronne me faisait ramasser les haricots pour le lendemain, avec une lampe de poche!! Certains soirs, jusque tard, nous faisons des bocaux de haricots et de purée d'oignons rouges, qu'on stérilise, des fruits aussi. Quand j'ai demandé quel serait mon après-midi de congé, elle m'a répondu qu'elle n'y songeait pas; j'aurais aimé aller au village, déposer mes papiers à la Commune, mais elle a refusé et par la suite j'en ai été contente.

Durant les deux semaines passées là, j'ai dû nettoyer à fond toute la maison, laver et essuyer les vitres avec du papier-journal - quelle saleté! -, alors le soir, j'avais le moral à zéro, et une fois dans ma chambre, j'étais trop fatiguée pour pleurer. Je me disais qu'à part les coups reçus, la vie était plus dure qu'à l'orphelinat, mais où aller, ou comment faire pour trouver une autre place?

Un matin, une lettre de ma sœur est arrivée; Madame me donne l'ordre de la lire le soir, après le travail; je n'ose pas et ne savais pas me regimber, de peur d'être renvoyée.

Le samedi avant le Jeûne fédéral, elle a préparé de la pâte pour une tresse, l'a déposée, une fois tressée, sur la table de cuisine, en m'interdisant d'y toucher; j'avais l'ordre de recurer la cuisine, les corridors et les escaliers de l'entrée; chaque fois

que je jetais un coup d'œil à la cuisine, je voyais avec effroi, la tresse s'allonger à tel point, qu'elle commençait à déborder de la table. Enfin, la patronne est arrivée, je ne sais d'où, et a commencé à m'injurier, car le four était trop court pour cuire ce "monstre". Elle a été obligée de répéter la pâte; de rage, elle m'a dit que je n'en aurais pas pour mon déjeuner du dimanche... et elle a tenu parole.

Le samedi soir, Monsieur m'a demandé ce que je voulais faire le lendemain, car chaque année au Jeûn, ils se rendaient à une rencontre de famille. Ma sœur étant en place à Bienne, je voulais aller la trouver; n'ayant pas assez d'argent pour le train, je lui ai dit que je désirais marcher; durant la guerre, les noms des localités n'étaient plus indiqués; il m'a fait un itinéraire, avec le nom de chaque village que je traverserais, et m'a expliqué que du haut de Bellmund, je plongerais mon regard sur la ville de Bienne.

Avant de partir, Madame m'avait préparé du repassage: pantalons, jupes, blouses, etc..., que je n'ai pas touchés!

J'ai rangé la salle à manger et la cuisine, j'ai pris le temps de faire ma chambre, de laver quelques effets m'appartenant, car il m'était jamais question de lessive. A 10 heures, je quittais la maison, après avoir, sans scrupules, emballé un gros morceau de tresse pour la route et cueilli deux belles poires à l'espalier.

Il sonnait midi, lorsqu'à la Place centrale, à Bienne, je demandais à une dame, où se trouvait la rue des Diamants; c'est le cœur battant et après avoir pris mon courage à deux mains, que j'ai sonné chez les patrons de ma sœur, qui est venue ouvrir elle-même; elle a crié: « C'est ma sœur » et la patronne a répondu: « Faites - le entrer ! » A sa question de savoir si j'avais dîné, gênée, j'ai répondu que oui..., mais ce

couple au cœur généreux et vite compris et m'ont invitée à m'asseoir à leur table et à partager leur repas. Selon la tradition du jour du Jeün, une bonne soupe et du gâteau aux pruneaux étaient au menu; leur bonté surtout me faisait chaud au cœur! A leur demande expresse, je leur ai raconté ma semaine passée à Clarberg; ils m'ont promis de me trouver du travail à Biemme et m'ont gentiment proposé de téléphoner eux-mêmes le lendemain, pour annoncer mon départ. Pour le retour, j'ai pris le train jusqu'à Lyss et de là j'ai marché.

Le lundi matin, la sonnerie du téléphone m'a poussée à aller m'enfermer dans les toilettes, d'où j'ai bien dû ressortir, pour affronter une patronne blême de rage! La deuxième semaine fut encore plus pénible que la première.

Ce qui, à ce jour, me fait encore mal, c'est que l'avant-dernier jour, une dame est venue l'après-midi; après avoir préparé le thé, je suis retournée à mes nettoyages, me rendant plus tard à la cuisine où Madame m'appelle; devant cette dame, qui sûrement comprend le français, elle m'accuse d'avoir cassé cette tasse et de l'avoir cachée au fond de l'épuroir..., alors qu'elle devait, comme moi, l'avoir vue avant mon arrivée! Elle a trouvé cela pour se venger; j'ai pleuré et juré que ce n'était pas moi. Elle s'est mise, d'après le ton, à dire du mal de moi, en allemand, ce qu'elle avait déjà fait avec le facteur, qui lui, me lançait des regards de pitié, sachant probablement qu'elle était méchante. Révoltée et démoralisée, je serais bien partie sur-le-champ, mais elle ne m'aurait pas donné mon salaire de 30 francs, et je devais le soir même, aller enregistrer ma valise à la gare et voir à quelle heure partait l'autobus Clarberg-Bienne, le lendemain après-midi. Comme déjà dit, le villa se trouve en-dehors

du village et la fabrique de sucre, entre le village et la villa; je tremblais de peur en tirant le petit char le long de cette route déserte, aucun réverbère ne l'illuminant. Ce qui me donnait du courage, c'était de penser que mon calvaire allait prendre fin, mais j'avais quand-même le cœur lourd, devant l'incertitude d'un avenir meilleur. L'espoir et l'optimisme m'ont toujours aidée dans ma vie.

Après son déjeuner, le 1^{er} octobre, Monsieur me tend la main pour prendre congé et me prie de dire à Madame, qu'il dînera à la fabrique, avec les ouvriers; pourquoi n'a-t-il pas pu le lui dire lui-même?

Voilà le clou de l'histoire: une demi-heure avant mon départ, ma chambre propre, Madame me demande si j'ai lavé mes draps; étonnée, je lui dis qu'ils sont avec le linge sale; elle m'expédie avec soude et savon, les laver dans la baignoire, puis les suspendre au-dehors; jusqu'à la dernière minute, elle aura démontré combien elle est méchante! Je donnerais beaucoup pour connaître celles qui m'ont précédée et celles qui m'ont succédée! J'oublie de dire qu'à la gare, le préposé aux bagages m'a reconnue et a dit: « Ah! vous repartez déjà! »

Enfin libérée, je courais le long de la route, de peur de rater l'autobus; j'allais vers l'inconnu, sans me douter que le destin me réservait un avenir radieux!

À l'école, lorsque nous apprenions la géographie du canton de Berne, Bienne était désignée comme ville d'avenir et bilingue et cela me fascinait, souhaitant au fond de moi, y venir vivre un jour. Est-ce la destinée qui m'y a guidée? Suffit que le 1^{er} octobre 1941, je débarquais à Bienne, où je vis encore à ce jour.

A nouveau, il m'a fallu affronter de nouveaux visages, vaincre ma timidité, afin que je sois engagée. La maîtresse de maison étant en convalescence, son fils, étudiant en médecine, m'a montré ma chambre et m'a laissé le temps de débarrasser mes valises. Ouf, je respirais mieux..., en attendant de connaître l'ambiance qui régnait dans cette famille. En fin d'après-midi, une sœur de la patronne est rentrée du bureau; célibataire, elle vivait là. Chaque jour, à 15h30, je devais lui apporter du thé à son travail, à 3 minutes de là; toujours, un beau sourire illuminait son visage lorsqu'elle ouvrait le guichet de réception, et gentiment elle me remerciait. Le premier soir, j'ai dû mettre la table à la salle à manger, pour cinq personnes, et j'ai presque pleuré d'émotion, lorsque le fils est venu me chercher à la cuisine, pour m'associer à leur repas. Tous parlaient le dialecte bernois, je ne comprenais rien! Parfaits bilingues, ils m'adressaient aussi la parole, se souciant que je mange à ma faim.

Le lendemain, la sœur de Madame me dit qu'elle viendrait chaque jour à 11 heures, pour m'aider à faire le dîner; ce jour-là: potage aux légumes, omelette aux épinards et salade. C'était la guerre et nous avions des coupons de rationnement, il n'était pas facile de composer les menus! Ayant eu une urgence au bureau, elle m'est arrivée qu'à 11 heures 50; tout était prêt, elle était contente et n'est plus jamais rentrée avant midi. On discutait le matin du menu; on m'avait montré où se tenaient la boulangerie, la laiterie, la boucherie, l'épicerie et le marché aux fruits et légumes. Ce n'était pas encore comme de nos jours, où l'on trouve tout sous le même toit.

Ma patronne possédait un magasin au parterre, chaque matin, avant 7 heures, le trottoir devait être lavé en été et

débarrassé de la neige en hiver ; la police de la voirie y veillait et y mettait bon ordre. Le trottoir est grand, il fait le coin de la rue de la Flore et de la rue de Nidau.

Au 1^{er} étage étaient des bureaux, nous étions au 2^{ème} étage, un grand logement de cinq chambres ; au 3^{ème} étage, vivaient deux dames âgées ; je nettoyais leurs escaliers, descendais et remontais leurs poubelles ; ces dernières étaient vidées deux fois par semaine.

Après quinze jours ma patronne est rentrée ; je n'avais pas souci, car elle avait prié sa soeur de bien me saluer et de me dire qu'elle serait bientôt là pour m'aider.

Entre-temps, une dame de Port était venue pour la grande lessive ; dans ces années-là, c'était encore une corvée, les machines à laver n'existant pas. Je lui aidais autant que je pouvais, à côté de faire le dîner et d'aller suspendre le linge sur le toit ; la lessiverie étant à la cave, cinq étages, sans ascenseur, me séparait de la rue magnifique qu'on a de là-haut. Au 4^{ème} étage, les fils avaient leurs chambres et il y avait quelques galetas.

Durent quelques mois, ma patronne m'a aidée à éplucher les légumes pour le dîner, avant de descendre au magasin. Puis vinrent les mois de liquidation totale, où je devais me débrouiller seule au ménage. Le bois, le charbon et les briquettes étant rationnés, ce n'est qu'à onze heures, les mois d'hiver, que j'allumais le fourneau à la salle à manger ; le soir seulement, on faisait une flambée dans la chaudière située à la cuisine, pour tempérer un peu le logement. Le relavage du soir terminé, j'osais veiller dans la chambre avec la famille ; trois fois par semaine, la "Feuille officielle" était distribuée dans tous les ménages ; je la lisais d'un bout à l'autre, d'abord en français, puis je m'essayais à l'allemand.

J'avais bien du travail, car nous étions, peu après ma venue, huit à table pour le dîner : ma patronne et sa sœur, le fils médecin et sa fiancée, le fils cadet et sa jeune épouse, qui continuait de travailler, la vendeuse du magasin et moi. Le fils aîné était installé à Zürich. Étant heureuse, je ne sentais pas la fatigue, car tous étaient gentils, toujours contents de tout, jamais de réclamations ! Tous se retrouvaient au magasin et montaient pour le dîner. Je me souviens qu'un jour, entendant les voix se rapprocher, mes nerfs ont lâché et c'est en pleurs que ma patronne m'a trouvée, assise sur un tabouret ; elle s'est inquiétée, me demandant si j'avais reçu de mauvaises nouvelles. Lorsque je lui ai dit que la sauce béchamelle pour les côtes-de-bettes n'était pas prête, elle se éclatée de rire et s'est mise au potager.

Deux sonnettes reliaient le logement et le magasin ; nous pouvions, si besoin, communiquer par la cage d'escaliers ; pour quoi n'avais-je pas appelé à l'aide, comme elle m'avait dit de faire, si nécessaire ? C'est qu'il y avait beaucoup à faire au magasin, et j'avais à cœur de montrer que j'étais capable de faire seule.

L'après-midi, parfois, j'allais aider à replier des tabliers-robés, après l'essayage des clientes ; la marchandise étant de première qualité, il y avait affluence. J'admirais ces tissus fleuris et regrettais de ne pouvoir en acheter plusieurs. Aux Noël 1941 et 1942, j'avais chaque fois osé en choisir un.

Ma patronne était une personne au grand cœur ; un après-midi où j'avais congé, elle a frappé à ma porte de chambre, et gênée, elle m'a demandé la permission d'ouvrir mon armoire et ma commode ; voyant leurs modestes contenus, elle m'a proposé d'aller choisir de la lingerie et deux tabliers-robés, avant que tout soit vendu ; en même-temps,

elle augmentait mon salaire de vingt francs par mois, mais les gardait jusqu'au paiement de mon choix; combien j'ai apprécié son geste, car, ayant un devis de 125 francs chez le dentiste, je m'interdisais d'être tentée par les soldes du magasin. Je pouvais ainsi disposer de mon ancien salaire de cinquante francs et apporter chaque mois un acompte à mon dentiste, à qui je suis restée fidèle, jusqu'à sa retraite en 1974; je lui étais reconnaissante d'avoir accepté ce mode de paiement, dans une période difficile. Le dimanche, nous ne faisons pas de souper, chacun se servait lui-même lorsqu'il rentrait; cela me changeait des autres places où j'étais servie.

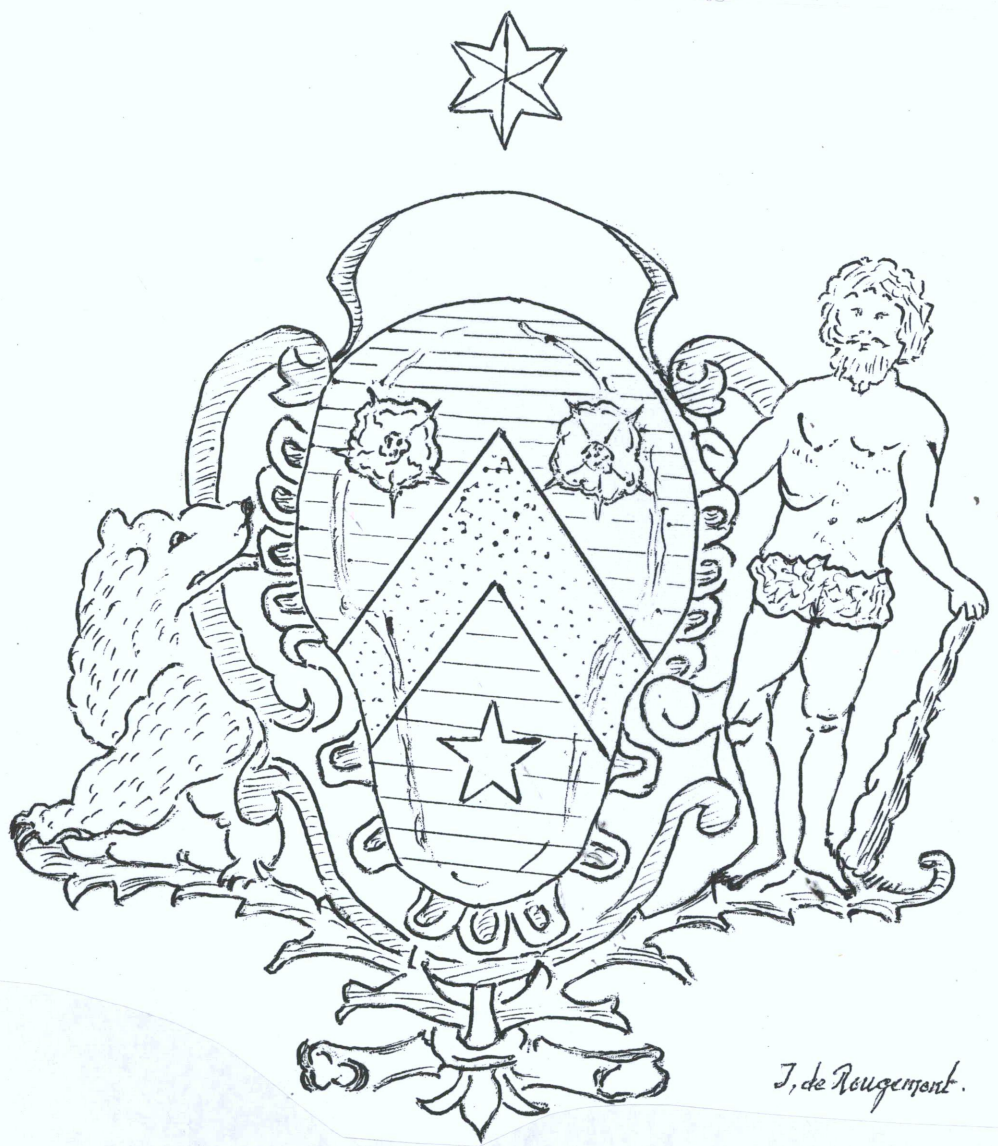
Le fils médecin, devait, pour raison de santé, faire plusieurs petits repas par jour; à 10 heures, il venait à la cuisine, boire une Oromeltine et manger du pain; il riait toujours en me voyant peler les carottes et les pommes-de-terre, tant cela allait vite; c'est que l'habitude avait été prise dès l'enfance, à l'orphelinat. Parfois, il me donnait deux francs; pour que j'aille voir, au cinéma, un film de son choix; les prix étant réduits de moitié les jeudis soirs, j'allais chercher une jeune-fille, en place dans une famille et chacune payait un franc. Le lendemain, tout en préparant le dîner, à la demande du médecin, je racontais le film; peut-être voulait-il m'obliger à parler et apprendre à m'exprimer? Depuis, je me suis souvent posée la question et je lui en suis reconnaissante. Un jour de février 1943, ma patronne m'annonce qu'elle doit se séparer de moi à fin mars; à cette date, le magasin sera liquidé, le médecin marié, et elle et sa sœur iront habiter un logement à la rue de la Plaque. J'ai pleuré, ne pouvant envisager l'avenir avec sérénité, l'inconnu étant à nouveau devant moi, après 18 mois de vie heureuse.

Une amie de la fiancée du médecin, mariée à un pharmacien, cherchait une jeune-fille pour le ménage, car, étant aide en pharmacie, elle secondait son mari toute la journée, à l'officine. Ensemble, elles décident que je dois aller voir si la place me convient. Etant timide, je fus heureuse lorsque le fils et sa fiancée proposèrent de m'y accompagner; arrivés à la rue Centrale 11, au 3^{ème} étage, ils sonnèrent, puis s'enfuirent, me laissant seule derrière la porte. Un fugitif instant, j'ai pensé à m'enfuir aussi, mais déjà la porte s'ouvrait! Ce couple de pharmaciens me fit bonne impression, je dus leur plaire aussi, puisque nous tombâmes d'accord, pour que j'entre à leur service, le 1^{er} avril 1943, à 7 heures du matin.

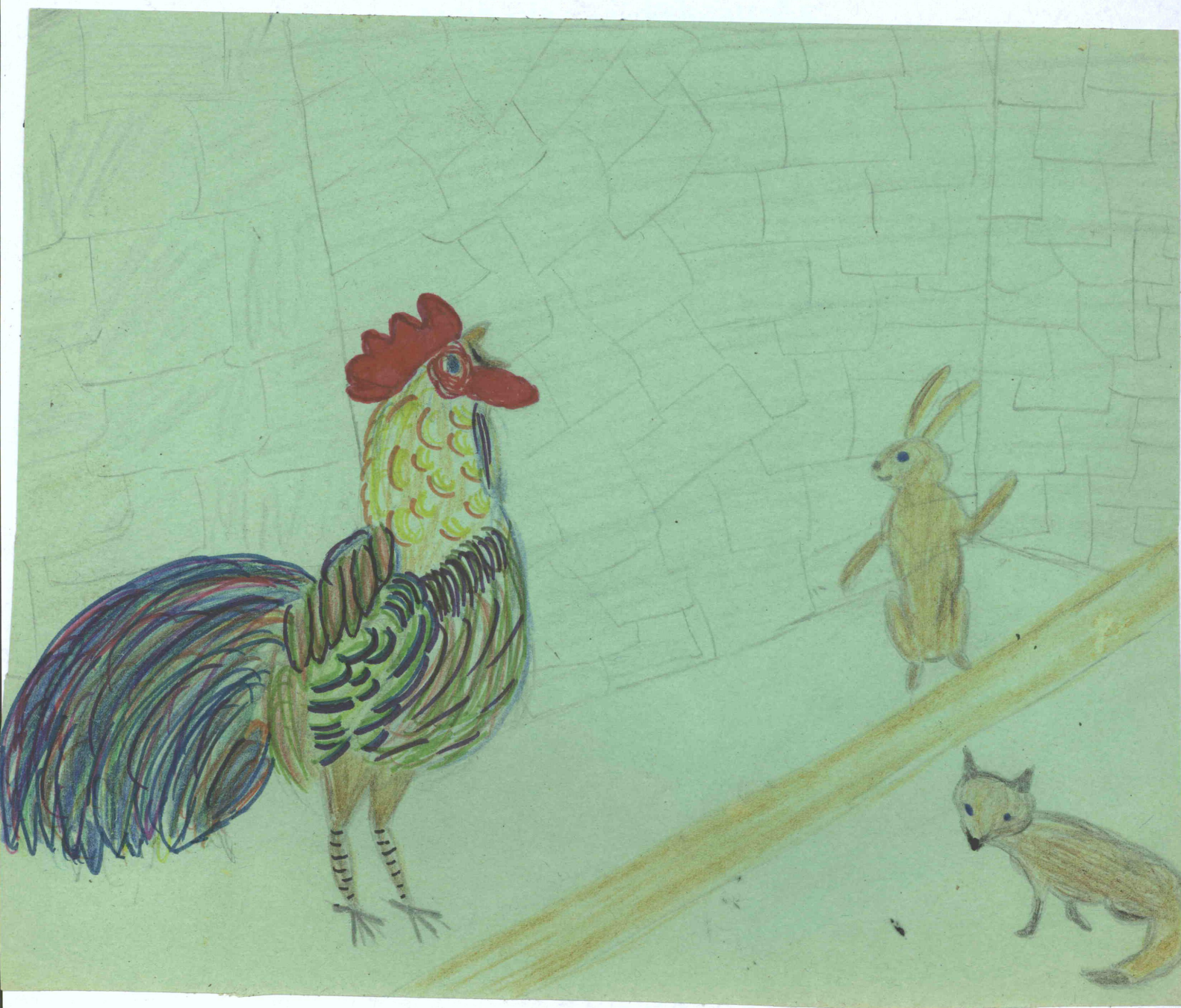
J'avais heureusement été avertie de l'humour de Monsieur, car, lorsqu'il m'a dit que je devrais gagner mon salaire à la sueur de mon front, je ne sais pas, autrement, comment j'aurais réagi!?

Ayant travaillé auparavant dans un grand ménage, je craignais que mon salaire baisse, mais, le mois écoulé, je reçus 80 francs! Cela me remplit de joie et me donna du courage pour continuer à bien faire.

Madame me donnait l'argent du ménage au début du mois; je pouvais cuire ce que je voulais, en tenant compte des interdits, nocifs pour la santé. J'avais la liste des commerces où je devais faire les achats, leurs propriétaires étant clients de la pharmacie; je devais, bien sûr, tenir une comptabilité.



Blason de la famille Borel, bourgeoise de la ville de Neuchâtel, dessiné par Jacques de Rougemont d'après un vitrail du temple de Couvet datant du XVIII^{ème} siècle



*Dessin d'Odile Geneviève Borel, mai 1970,
alors âgée de 14 ans.
pour l'anniversaire
de son père.*



*Photo exposée au Laténium, Musée Cantonal d'archéologie à Hauterive. Cet instantané montre **Armand Borel** dans le secteur du Moulin de Bevaix, lorsqu'il participait aux fouilles archéologiques sur le lac de Neuchâtel. Compléments à l'ouvrage "Les descendants de Valcherius Borel" tome VII, pages 34 à 36*



coop

www.cooperation-online.ch

N° 2 – 8 janvier 2003

Le magazine hebdomadaire de Coop

coopération

DANIEL BOREL

Fondateur et président de Logitech, Daniel Borel (52 ans) affiche un optimisme contagieux. Mais son regard n'épargne pas une certaine indolence suisse. Rencontre. Page 78.

BELLE-MÈRE

Un mythe qui a la vie dure

LOOK 2003

Soyons branchés

CINÉMA

Un Scorsese qui promet

PROPOS RECUEILLIS PAR
FRANÇOIS MAURON

Coopération. Pourquoi vous levez-vous le matin?

Daniel Borel. Parce que j'ai la chance de vivre une aventure exceptionnelle. Comprenez: de plus en plus puissant, l'ordinateur devient invisible. Ce qui compte, ce n'est plus l'objet lui-même, mais ce qu'on fait avec. Or, chez Logitech, nous avons eu cette vision de l'interface entre la technologie et l'utilisateur. D'abord en développant la souris, puis d'autres appareils périphériques (claviers, joysticks, haut-parleurs), aujourd'hui au centre du débat.

Justement, en ces temps moroses, Logitech affiche une santé presque insolente. Votre secret?

Nous avons énormément souffert en 1993-94 (deux restructurations). Il en est resté une grande discipline au niveau de la gestion d'entreprise. Lors de l'accroissement de la bulle spéculative (nouvelle économie), nous avons ainsi gardé la tête sur les épaules, en continuant à développer des produits. Or, parallèlement, la masse de clients potentiels grandissait toujours plus: Internet a créé le marché dans lequel Logitech est aujourd'hui positionné. Soit celui des périphériques, un univers qui se porte bien.

Votre entreprise est l'une des rares sociétés suisses cotées au Nasdaq. La raison?

Lancée avec peu de moyens dans un marché sanglant (l'industrie informatique), Logitech a rapidement dû sortir de Suisse, pour des raisons de coûts. Depuis 1986, la production se fait ain-

Daniel Borel, 52 ans:
«La Suisse vit trop bien par rapport à ce qu'elle produit.»

PHOTOS BRUNO KELLENBERGER

"Les descendants de Valcherius Borrel",
tome III, pages 72 à 76

«JE VIS UNE AVENTURE EXCEPTIONNELLE»

La souris informatique?

C'est lui. Rencontre avec Daniel Borel, fondateur et président de Logitech, rare société à afficher des résultats records en ces temps de grisaille.

si en Chine. Aux Etats-Unis, c'est le marketing. Or, il était important que nos collaborateurs sur place aient accès à un capital traité en dollars dans leur pays – notamment par le biais de stock-options. Par ailleurs, nos actions américaines constituent une monnaie d'échange en vue d'éventuelles alliances ou acquisitions.

Votre avis sur l'éclatement de la bulle spéculative?

Je pense que tout être humain aime l'acquis facile, sans effort. La bulle traduit cette mentalité, au même titre que le jeu de l'avion, par exemple. L'appât du gain devient un but en soi. Ce n'est ni de la tricherie ni du vol, mais ce n'est pas sain en tant que tel. Ça va un moment, puis ça explose. Et la nature humaine revient à la réalité.

A quand la reprise, alors?

On peut comparer la bulle à un festin gargantuesque, qu'il est maintenant difficile de digérer... Rien que dans l'informatique, des milliers de sociétés se sont créées du jour au lendemain... reposant sur du vide. En combien de temps cela peut-il se résorber? Voilà qui revient à ajouter un deuxième problème de la nature humaine: quand tout va bien, c'est fantastique, quand tout va mal, c'est dramatique. Aujourd'hui, la crise est, entre autres, psychologique. Si l'on regarde les chiffres, ils ne sont pas si mauvais... Mais la confiance des consommateurs est fortement affectée. Je pense néanmoins qu'on a atteint le fond: les fondamentaux économiques sont là pour permettre une reprise modérée et... raisonnable.

Aujourd'hui, certaines voix stigmatisent le retard industriel de l'Amérique. Et vous?

En aucune manière. Les Etats-Unis ont peut-être du retard dans la production de biens «traditionnels» (voitures, téléviseurs...). Par contre, ils ont pris, ces dernières années, un avantage technologique sur le reste du monde (semi-conducteurs, logiciels, biotechnologie...).

Les nouvelles technologies, c'est très bien. Mais le reste?

Posons le même problème pour la Suisse. Doit-elle aujourd'hui produire

du lait ou d'autres biens pour lesquels la valeur ajoutée n'est plus là? Le monde évolue, la roue tourne. Au début, Logitech produisait en Suisse. Aujourd'hui, ça n'aurait plus de sens. Vous savez, tout pays se doit d'exploiter au mieux son potentiel. Aux Etats-Unis, on a abandonné certains secteurs, peut-être simplement à cause du manque de main-d'œuvre qualifiée et de valeur ajoutée.

L'économie américaine n'est-elle pas trop tributaire de la Bourse?

C'est le cas de toute l'économie du globe. Autrefois la Bourse servait à financer le développement de sociétés. Dont le public, en achetant les actions, partageait la vision, la stratégie... et les risques. A long terme. Aujourd'hui, c'est devenu un outil de gestion d'argent. Je ne pense pas que l'économie américaine – plus qu'une autre – dépend de la Bourse; celle-ci a un impact, certes important. A l'avenir, d'ailleurs, le monde devra revenir à un système plus raisonnable. Où la Bourse est un élément parmi d'autres de l'économie.

De façon générale, que représente l'Amérique pour vous?

Un pays d'opportunité fantastique: sans lui, je ne serais pas là où je suis aujourd'hui. Quand j'y suis allé pour la première fois en 1976, rien n'était impossible, pour qui a un brin d'esprit d'entreprise.

Et la société états-unienne?

Bonne question. Aux Etats-Unis, tout le monde a une chance à saisir, et s'il réussit on l'applaudit. Il y a un respect de la réussite indéniable. Elevés dans un environnement de flexibilité et de mobilité, les Américains sont plus ouverts que les Européens, mais aussi plus superficiels. On se dit: pourquoi développer une relation profonde si l'on déménage dans six mois? Il est vrai, enfin, qu'au niveau social ce pays connaît un manque. Vous pouvez mourir dans votre coin: personne ne va s'occuper de vous.

Votre avis sur George Bush?

Comme Européen, je me sentais plus proche de l'Amérique de Clinton. Qui, relâchant son impérialisme, contribuait au développement de la planète. La po-

litique de Bush est plus rigide, plus dure. Mais quand on voit le terrorisme actuel... Comprenez: que faire si une partie du monde, pauvre, miséreuse, se sent mal, veut faire la guerre? Comment se protéger de cela? Qu'on le

**«SANS L'AMÉRIQUE
JE NE SERAIS
PAS LÀ OÙ JE SUIS
AUJOURD'HUI»**



veille ou non, on doit se soucier de cette folie humaine, ce fanatisme. Bush a eu le mérite d'empoigner le problème. A sa façon...

Quel est aujourd'hui votre regard sur la Suisse?

C'est là que j'ai mes racines, ma famille: une attache émotionnelle. Et comme Suisse, je suis un peu inquiet pour mon pays. Qui vit trop bien par rapport à ce qu'il produit. Il doit absolument recréer un nouveau tissu industriel basé sur les métiers à valeur ajoutée de demain. Il faut s'ouvrir, miser sur la formation, inciter les jeunes à acquérir une expérience à l'étranger (écoles, post-grades...). Autrement, je ne vois pas comment on maintiendra sur le long terme le niveau de vie qui est celui de la Suisse actuellement. fm

HISTOIRE DE SOURIS

Peut-être aurait-il pu devenir champion de ski nautique? L'informatique a été plus forte. Daniel Borel (52 ans), marié, trois enfants, a fondé Logitech en 1981. Basée à Romanel-sur-Morges, cette société – connue pour avoir lancé la souris – emploie 4800 collaborateurs dont 200 en Suisse, 3500 en Chine et 650 aux Etats-Unis. Cotée au Nasdaq depuis 1997, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 944 millions de dollars (bénéfice net: 75 millions de dollars) lors de l'exercice 2002 (clos à fin mars). Et ses ventes continuent d'augmenter... fm

 www.logitech.com



PRODUITS INNOVANTS « Il n'y a pas de bons produits sans une mécanique de production parfaite à la base, insiste Daniel Borel. Notre savoir-faire réside dans le design, l'ingénierie et un outil de production qui tourne comme une horloge de précision. »

PHILOSOPHIE

«Comme disait Churchill,
le succès n'est jamais final»

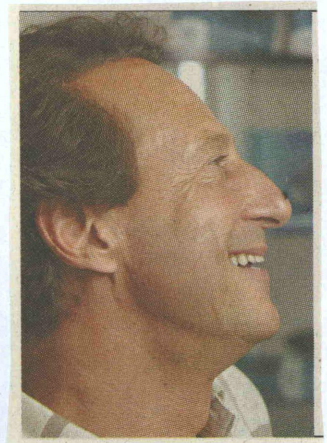
«La Suisse doit innover pour protéger sa richesse»

DANIEL BOREL

Logitech, sa société, bat tous les records. Rencontre avec un patron discret qui, dans une économie suisse déprimée, innove et engrange les succès

PROFIL Daniel Borel

Naissance	Le 14 février 1950.
Etat civil	Marié, trois enfants.
Fonction	Cofondateur et président de Logitech.
Formation	Ingénieur EPF en physique, maîtrise en informatique de l'Université de Stanford (Californie).
Il aime	La surprise, l'innovation.
Il n'aime pas	L'intolérance.



Comment voyage le businessman Daniel Borel?

– Vos fonctions font de vous un globe-trotter. Comment choisissez-vous vos vols?

– En fonction du coût. Chez Logitech, on voyage en classe touriste, ce qui nous permet de faire voyager un maximum de nos collaborateurs.

– A bord, c'est plutôt travail, repos, lecture ou jeux vidéo?

– Travail et lecture le jour. Repos la nuit. J'ai la chance de

pouvoir bien dormir dans n'importe quelle position.

– Etes-vous toujours joignable sur votre natel?

– Je déteste le portable. Mais j'ai une boîte vocale à l'entreprise, que je consulte plusieurs fois par jour.

– Lisez-vous personnellement tous vos e-mails?

– Oui, tous. L'e-mail est mon mode de communication No 1.

– Le plus bel hôtel du monde selon vous?

– Etant très présents en Chine, nous avons la chance de bénéficier des plus beaux hôtels de Shanghai, de petites merveilles, pour le meilleur prix qu'ils aient sans doute jamais accordé.

– Y a-t-il un objet insolite qui se cache toujours dans votre valise?

– Le seul qui ne me quitte jamais, c'est mon PC.

– D'un avion à l'autre, d'un pays à l'autre, observez-vous des règles diététiques?

– Franchement? Non!

– Un truc pour contrer les effets du décalage horaire?

– (Il éclate de rire.) Le travail! Avec le soleil, on travaille. Avec la lune, on se repose.

Romanel-sur-Morges

Textes: Jean-François Fournier

Photos: Sébastien Féval

– Un chiffre d'affaires en hausse de 17%, à 1,1 milliard de dollars, un bénéfice net en progression de 32%, à 99 millions: les résultats de Logitech surprennent dans une économie suisse cafardeuse. Quel est donc le secret du président-fondateur?

– Comme disent les Chinois, on apprend de nos échecs. Si, de 1986 à 1992, notre chiffre d'affaires est passé de 30 à 430 millions, c'est pourtant dans nos échecs de 1993 à 1994 qu'il faut chercher l'origine de nos succès. Les prix chutant de 30 à 40% par année, il nous a fallu en effet réinventer complètement la société. Ce fut notre chance, car, comme disait Churchill, «le succès n'est jamais final!» Comprendre cela, comprendre la valeur de chaque centime malgré l'euphorie de la bulle Internet, c'est sans doute ce qui nous permet aujourd'hui de produire plus de 100 millions de produits, soit plus que dix par seconde. Parce que, sur 100 millions de produits, un centime d'économisé, c'est un million de gagné!

– Quel savoir-faire et quels produits vous propulsent ainsi au pinacle des marchés?

– Le succès de Logitech, c'est 10% de stratégie et 90% d'exécution. D'où la qualité de nos usines. Même si elles sont en Chine, vous pouvez y manger par terre. Et on y livre les composants quatre fois par jour afin de ne pas créer d'accumulations inutiles. Il n'y a pas de bons produits sans une mécanique de production parfaite à la base. Notre savoir-faire réside dans le design, l'ingénierie et un outil de production qui tourne comme une horloge de précision, et ce dans la durée, de façon réfléchie, inventive.

«Notre chance en matière de management, c'est aussi d'avoir d'abord été petits et pauvres»

– Les analystes disent souvent que, comme Ernesto Bertarelli, vous avez eu le génie de bien vous entourer...

– Nous avons d'abord maîtrisé l'ingénierie, puis la production. Restait à maximiser le marketing et l'image de marque. Et, là, l'arrivée de Guerrino De Luca, un homme remarquable venu de chez Apple, nous a apporté un plus inestimable au niveau du marketing, et ainsi la marque Logitech s'est mise à

grandir de façon impressionnante. Notre chance en matière de management, c'est aussi d'avoir d'abord été petits et pauvres. Autrement dit, d'avoir dû distribuer des compétences autour du monde, là où elles étaient les plus concurrentielles, afin de survivre. Notre grand chef de la distribu-

tion et de la logistique est un Chinois basé à Taïwan. Notre grand chef de la vente, un Hollandais basé ici à Romanel-sur-Morges.

» Notre grand chef du marketing est aux Etats-Unis. Et c'est parce que notre organigramme est horizontal que les gens nous rejoignent avec plaisir, certains de décrocher des jobs où ils vont exercer un pouvoir et exprimer ainsi leurs compétences. Autre particularité de Logitech: la plus grande partie de notre top management a pu grandir, se développer avec l'entreprise, et ce depuis une douzaine d'années. C'est l'amélioration continue par rapport à la révolution permanente!

– Guerrino De Luca, justement, évoque votre capacité de créer «un luxe de masse». La souris Logitech serait donc cousine de la Rolex ou du sac Vuitton?

– La bulle Internet a eu pour nous un effet fantastique; elle a créé le marché de l'ordinateur à la maison. Au bureau, avoir une souris plus fun, une console de jeux ou une webcam, ça n'avait que

peu de sens. A la maison, c'est tout le contraire, et ça a ouvert les portes du paradis à Logitech en créant le marché de nos produits. Le marché de ces produits qui, comme un stylo ou une montre, disent un peu qui vous êtes. Résultat: aujourd'hui, 20% de nos ventes sont certes affectés par le marché morose de l'informatique, mais 80% échappent à cette logique, car ils concernent des produits de remplacement ou d'amélioration pour les quelque 250 millions de clients existant de par le monde et ayant déjà un ordinateur. C'est le même principe que pour Swatch: les gens ont déjà une montre, mais une Swatch cool et fun à moins de 100 francs, ils ont plaisir à se l'offrir. Idem pour nos produits: chez lui, l'utilisateur va chercher un clavier

plus confortable, plus esthétique; il va se laisser tenter par une souris sans fil au look design, ou franchir le pas de la webcam – pour moins de 100 francs, soit dit en passant. En clair, notre vrai défi perpétuel, c'est d'innover à des prix compétitifs. Faire que le consommateur ait le sourire en déballant notre produit.

– Quand on évoque les grands managers de ce pays, on vous retrouve toujours entouré des mêmes noms: Kudelski, Hayek, Bertarelli. Et, quand Swiss cherche une peinture pour lui éviter la déconfiture, la short liste des chasseurs de têtes est vraiment très short. Manque-t-on de patrons d'envie?

– Le leadership est essentiel. Néanmoins la culture d'entreprise, la motivation des

collaborateurs sont aussi des facteurs essentiels. Gagner, c'est tous ensemble ou c'est impossible! Je viens de visiter le quartier général de Stelios, le boss d'EasyJet. Je n'ai jamais vu autant de personnes au mètre carré. Son bureau personnel est entouré de six personnes. Vous allez chez le géant Intel aux Etats-Unis, même chose. Le projet Alinghi de Bertarelli constitue, lui aussi, un message extrêmement fort pour les entreprises à travers le monde, et pour la Suisse en particulier. Le patron était peut-être milliardaire, mais j'en connais peu qui auraient investi autant sur une équipe, qui auraient travaillé avec elle, n'hésitant pas à sortir du bateau si c'était mieux pour le team.



The public's choice at Villa d'Este is hallmarked by those creases that run the length of the body, pillarless side windows, and a 'screen that was a massive step towards a one-piece style

There's light at the end of the tunnel, literally, and an unexpected thrill during this memorable trip is coming to an end. As the distant pinprick of brightness enlarges, I drop to third gear and stab the throttle one more time, just for the adrenal kick. A wonderful roar, soaring tenor from the sweetly responsive 2.5-litre six-cylinder engine, bounces back from the tunnel walls for a final crescendo in the darkness. Why do I find this music so mesmeric?

The car bursts into daylight and my question is answered. Sunshine sparkles across richly rounded bonnet and wings, giving a snapshot reminder of this machine's luscious shape. My emotional responses untangle and I realise that this car's sensory completeness – its pleasures are an irresistible blend of visual, tactile and aural – brings it unusually close to automotive perfection. Symphonic sound, amplified for several miles through that tunnel, seems like the final piece in its jigsaw of greatness.

I've just driven beneath the San Bernardino pass, one of the Alpine routes between Switzerland and Italy, in an Alfa Romeo 6C 2500 Super Sport Villa d'Este. It's a mouthful in name as well as character. I'm a little over halfway on the 200-mile journey from owner André Borel's home in Zürich to a destination of special significance in this model's history. I'm driving to the Villa d'Este, the place that gave this car its *sobriquet*.

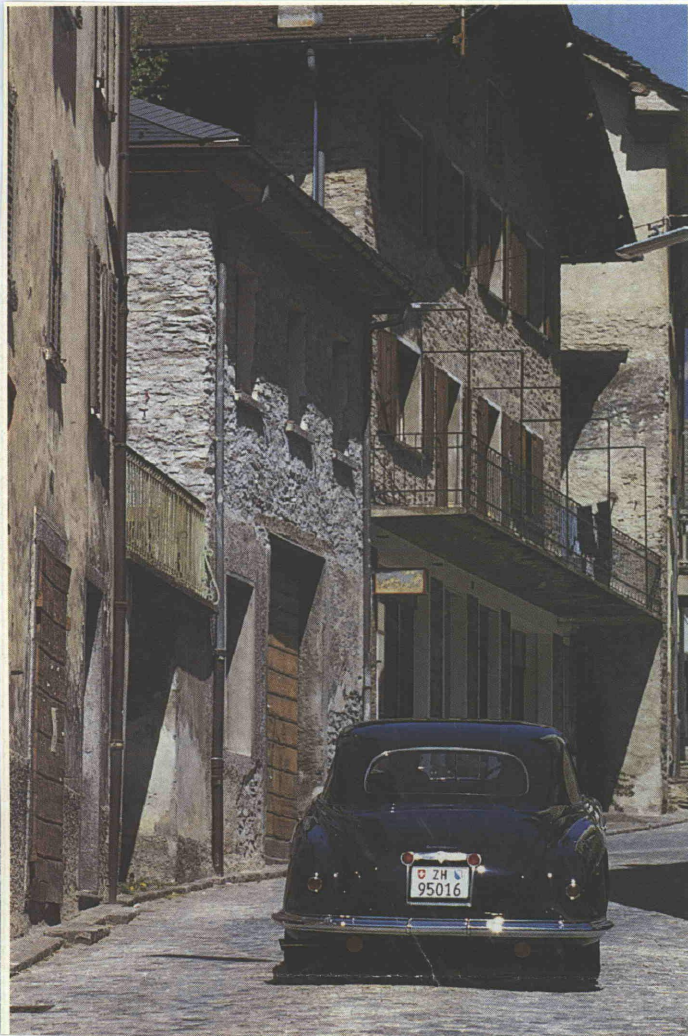


Elegance befitting the aristocratic setting

But then quality was once an essential part of Alfa pedigree. It's curious how the company's distinguished 88-year history divides into two halves, with the aftermath of WW2 the point when the change of direction occurred. Alfa in its earlier phase was an automotive aristocrat, only intermittently managing to build as many as 500 cars a year. Its creations ranked with the very best, causing Henry Ford to offer a famous compliment. Every time he passed an Alfa in the street, he said, he raised his hat.

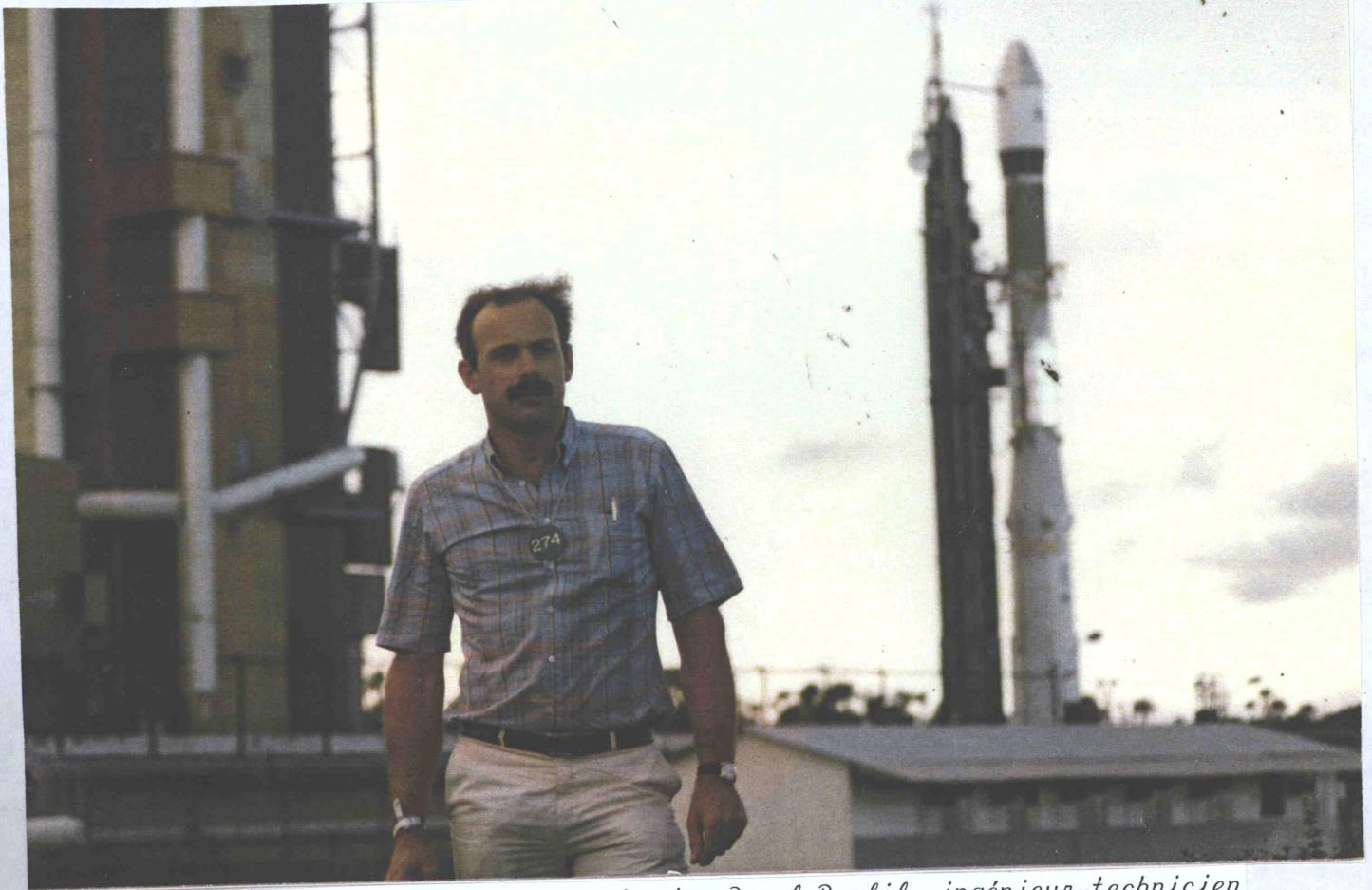
People steeped in vintage Alfas don't need to be reminded of the company's great traditions, but these days Alfa's post-war phase of mass production dominates perceptions. Most enthusiasts think of Alfas in their more modern incarnation, as cars of pizzazz, with peppery engines and lots of driver appeal, but also big question marks about quality – don't they have dodgy electrics and rot like fury?

The 6C 2500 range, of which Touring of Milan's Villa d'Este model is perhaps the finest expression, was perched on the cusp of these two Alfa eras.



It's an added echo of history to meet this car's designer here, just a few miles up the road from his home in Como. Time spent with Carlo Felice Bianchi Anderloni, son of Touring of Milan's founder and the coachbuilder's guiding hand after his father's death in 1946, provides special insight into the inspirations behind the Villa d'Este model. My day is completed with a dinner of rare quality and ambience, a feast of Italian cuisine, which would usually be enough to distract anyone from their thoughts. On this occasion, however, I can't get out of my mind the wonderful steed, so beautifully restored by André Borel, that brought me here. From my table I can see it parked a few metres away, and I can't help eyeing it again between *caffè* and *digestivo*. Darkness has returned, but its beauty, twinkling in the lamps of the Villa d'Este, remains incredibly powerful. ♦

Classic & Sports Car



*Blaise Borel de la branche des Borel-Profil, ingénieur-technicien dans le domaine spatial, ici à Kuru Guyane française.
texte tome IV pages 116 et 117*

BIJOUTERIE, ORFÈVREURIE, HORLOGERIE

Riche choix. — Prix modérés.

RÉPARATIONS PROMPTES ET SOIGNÉES

F. BOREL-HUNZIKER

Rue de l'Hôpital

En face de l'Hôtel-de-ville

NEUCHÂTEL

Bonneterie

LAINÉ, COTON, FIL, SOIE

CORSETS

Gants

Mercerie

BRODERIES

Tabliers

Foulards, voiles

ATELIER DE TRICOTAGE A LA MACHINE

MACHINES A TRICOTER

DE CH. DUBIED ET C^{ie} A COUVET

APPAREILS A REPRISER

la lingerie, tricots, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVREURIE
HORLOGERIE

Ancienne Maison RODOLPHE SCHMID

BOREL & C^{IE}

SUCCESEURS

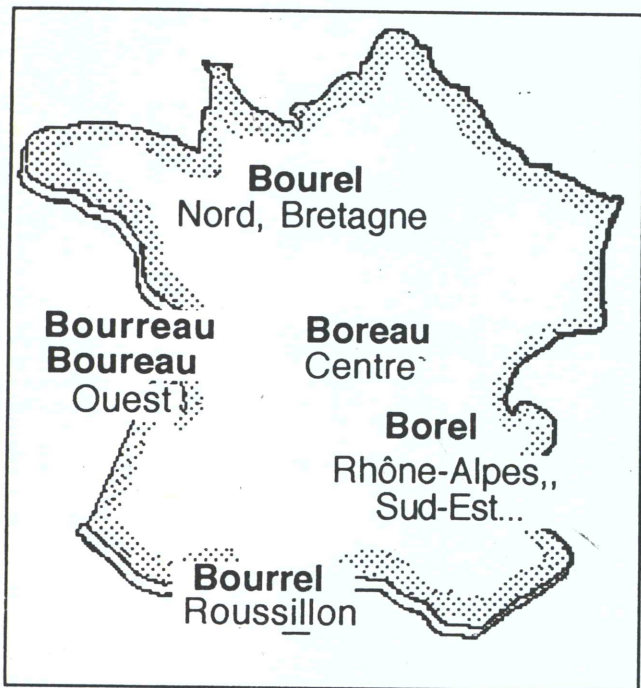
NEUCHÂTEL

9, PLACE PURRY, 9

*Les familles Borrel
d'origine française*

NOMS PROPRES

Borel et Bourrel



Différentes formes du nom

En France : avec 2 336 foyers abonnés au téléphone, soit environ 6 500 personnes, le patronyme Borel occupe le 620^e rang des noms les plus fréquents en France. Sa répartition géographique le montre bien implanté en région Rhône-Alpes et dans tout le Sud-Est.

– Borelli, Borelly (60 et 200 foyers, Sud-Est) ; Bourrel (600 foyers, Roussillon) ; Bourel (400 foyers, Nord) ; Boreau (40 foyers, Centre) ; Bourreau, Bourreau (600, et 800 foyers, Ouest) ; Bourrelier (140 foyers), Bourellier (40 foyers), Bourlier (600 foyers), etc.

En Europe (surnoms de bourreaux).

Henker (Allemagne) ; De Buyle, Buyle (Belgique et Hollande) ; Verdugo (Espagne) ; Boia (Italie), etc.

L'histoire

Pierre Borel, dit Petrus peintre et poète (Lyon, 1809-Mostaganem, 1859) : ami et maître de Gérard de Nerval et de Théophile Gautier à leurs débuts, cet artiste fantasque termina sa vie très bourgeoisement en Algérie.

Jean-Louis Borel, militaire français (1819-1884) : aide de camp de Mac-Mahon, il combattit dans l'armée d'Orient, se distingua devant Sébastopol et devint ministre de la Guerre en 1874.

PIERRE GABRIEL GONZALEZ ■

Le surnom d'un bourrelier (« celui qui fabriquait et qui vendait des harnais destinés aux bêtes de sommes »), fut certainement à l'origine de ces noms de famille.

De l'ancien français bourre, pois de divers animaux, qui a donné bourelier, bourrelier :

« Quiconques veult estre boureliers, estre le puet franchement, de quelque terre et de quelque pais qu'il soit... ».

Dans leurs statuts de 1268, les bourreliers (ou bourliers) sont dits : « Feseres de coliers à cheval et de dossières de seles, et de toute autre manière de bourelerie appartenant à chareterie fête de cuir de vache et de cheveaux ». L'apprentissage durait cinq ans et devait être suivi de deux ans de compagnonnage. Le « chef d'œuvre » permettant de devenir maître consistait en « un harnois de limon complet ».

Autre possibilité d'origine pour ces patronymes : un rare surnom évoquant l'exécuteur des hautes œuvres, le bourreau...

« Maistre Bertholomyer, borreau en ceste ville... ».

En France, il faut attendre le XIII^e siècle pour trouver trace d'un individu chargé de fouetter, marquer, pendre, décapiter, rouer et brûler au nom de la loi. Outre ses émoluments, le bourreau percevait le droit de havée, une pleine main de légumes verts ou de grains sur chaque étalage. Il touchait encore certaines redevances sur les fruits, le poisson de mer et d'eau douce, les balais, le foin. Lors des exécutions, il louait même les meilleures places aux curieux !

L'origine du nom commun « bourreau » est d'ailleurs fort controversée. L'explication la plus souvent admise en ferait un simple dérivé de l'ancien français bourrer, frapper. Mais d'après une très ancienne légende, ce nom viendrait de celui de Richard Borel, seigneur de Bellecombe en 1261, qui avait la charge de fournir à son suzerain un « pend-larron ». Mais l'histoire ne dit pas si le nom dudit Borel vient lui-même d'un surnom évoquant le bourreau.

Journal du dimanche des Télépeches, année 1992

Edition Côte d'Or.

avenue Georges Borel - 13300 SALON DE PROVENCE

[accueil](#) | [collecte](#) | [biographies](#) | [fonds](#) | [index généraux : auteurs - matières](#) | [icono.](#) | [liens](#)

Repères chronologiques
Amédée Borrel (1867-1936)
 fonds d'archives



Médecin et biologiste français né à Cazouls-les-Béziers (Hérault, France) en 1867.

Etudes secondaires puis études en sciences naturelles à la faculté de Montpellier.

1890 Soutient sa thèse de doctorat en médecine sur l'épithélium.

1892-1895 Entre dans le laboratoire d'E. [Metchnikoff](#) à l'Institut Pasteur. Publie deux mémoires sur la tuberculose.

1894 Avec A. [Calmette](#) et A. [Yersin](#) mène des recherches pour la mise au point d'un vaccin et d'un sérum contre la peste.

11/1894 Fait partie des pasteuriens choisis pour veiller jour et nuit L. Pasteur, alors victime d'une grave crise d'urémie.

1903 Co-fondateur du "Bulletin de l'Institut Pasteur" avec G. [Bertrand](#), A. [Besredka](#), C. Delezenne, A. Marie, F. [Mesnil](#).

1895-1900 Entre dans le service de Microbie technique (enseignement) d' E. [Roux](#). Collabore avec A. [Salimbeni](#) et Ed. Dujardin-Beaumetz à l'étude que font Ed. Nocard et E. Roux du microbe de la péripneumonie des bovidés. Publie avec E. Roux un mémoire sur le tétanos cérébral et sur l'immunité contre le tétanos.

1900-1914 Roux lui confie la direction d'un des deux laboratoires du Service de microbie technique, l'autre étant dirigé par J. [Binot](#). Y travaillent côte à côte d'abord E. Pinoy, Et. Burnet, L. [Nègre](#) et J. Bridré, puis E. [Magrou](#) et P. Mason. La majeure partie de l'oeuvre de A. Borrel porte alors sur l'étude virale des cancers (cancer expérimental, recherche d'un agent de transmission du virus, recherche de cellules réceptrices). Il mène aussi des recherches sur la clavelée, la péripneumonie, la tuberculose, la spirillose des poules.

1914-1918 Met au point l'un des premiers masques à gaz. Crée à Fréjus un service de triage et un centre de diagnostic, de vaccination et d'adaptation aux conditions climatiques pour les troupes noires d'Afrique.

1919 Désigné pour occuper la chaire de bactériologie de la faculté de médecine de Strasbourg et la direction de l'Institut d'hygiène et de bactériologie. Avec l'aide de L. Boëz et A. de Coulon, il y entreprend des recherches sur le traitement du cancer par le glycogène iodé ou par différents métaux, sur le cancer du goudron chez la souris et sur l'étiologie vermineuse de certains cancers. S'inspirant des travaux d'A. Carrel, met au point une technique de cultures cellulaires étalées en lames minces pour l'étude cytologiques des tissus normaux ou cancéreux.

1923 Au moment de la célébration du centenaire de L. Pasteur, organise à Strasbourg une exposition d'hygiène et fait inaugurer par H. Poincaré, président du Conseil, un Musée Pasteur.

1934 A la suite du décès de A. Calmette et E. Roux, le conseil d'administration de l'Institut Pasteur crée le Conseil scientifique de l'Institut Pasteur dont A. Borrel devient membre aux côtés de G. Bertrand, J. [Bordet](#), F. Mesnil, Ch. [Nicolle](#), A. Yersin.

1936 Décès à Cazouls-les-Béziers.

Publications en collaboration avec : L. Boëz, A. Calmette, A. de Coulon, Ed. Dujardin-Beaumetz, Gastinel, Gorescu, J. Guimaud, L. Jeantet, Jouan, F. Larrousse, Mlle Muller, Ed. Nocard, E. Roux, A. Salimbeni, A. Yersin.

Références biblio. :

- Atanasiu (Pascu), Montagnier (Luc), "Amédée Borrel 1867-1936, sa vie son oeuvre", *Histoire des pasteuriens*, Paris, 1986, 16 p.

- Nègre (Léopold), "Le problème du cancer. Un précurseur : Amédée Borrel", *La Biologie Médicale*, 1957, 39 p.

Si lors de vos recherches vous trouviez des papiers de Amédée Borrel, vous serait-il possible d'en informer le [Service des Archives](#) ?

archives scientifiques - scientific archives - biologie - biology - [IP_19722_dd]

Ce savant français a découvert un remède pour guérir l'encéphalite à tiques et les biologistes ont honoré Borrel en appelant sa découverte la borrelia qui soigne la boreliose de Lime

Les Borel d'origine française

[accueil](#) | [collecte](#) | [biographies](#) | [fonds](#) | [index généraux : auteurs](#) | [matières](#) | [icono.](#) | [liens](#)

Notice descriptive du fonds
Amédée Borrel (1867-1936)
biographie

Référence : FR IP BOR

Intitulé/analyse : fonds d'archives Amédée Borrel

Lieu de conservation : Institut Pasteur, Service des Archives, 28 rue du Dr Roux, 75724 Paris cedex 15, France

Dates : 1896-1936

Niveau de description : fonds

Importance matérielle : 1 carton (BOR.) 0,10 m.l., 11 pièces

Nom du producteur : Borrel (Amédée)

Notice biographique : Médecin et biologiste français né à Cazouls-les-Béziers (Hérault, France) en 1867, mort à Cazouls-les-Béziers en 1936. Entré à l'Institut Pasteur en 1892. Chef de laboratoire à l'Institut Pasteur (1900-1914). Titulaire la chaire de bactériologie de la faculté de médecine de Strasbourg et directeur de l'Institut d'hygiène et de bactériologie de Strasbourg (1919-1936).

Historique de la conservation : A. Borrel n'a pas, à notre connaissance, laissé d'archives à l'Institut Pasteur. Probablement a-t-il emporté ses papiers (correspondance, notes et cahiers de laboratoire) lorsqu'il a quitté Paris pour Strasbourg en 1919. Les seuls documents en notre possession nous viennent de sa fille, Mme Poussard-Borrel et de J.-C. Levaditi, et ont été déposés au Musée Pasteur entre 1974 et 1977.

Modalités d'entrée : versement du Musée Pasteur (1998)

Présentation du contenu : BOR. : notices biographiques avec liste des travaux - enseignement (cours de microbiologie de l'Institut Pasteur) - documentation (thèse sur la photographie et microphotographie médicale) - publications (cancer) - iconographie (Musée Pasteur) - objet personnel (sculpture de A. Borrel) - objets scientifiques (Musée Pasteur)

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : Toute reproduction de document en vue d'une publication ou d'un reportage filmé doit faire l'objet d'une demande auprès de la [Photothèque](#) de l'Institut Pasteur

Langue et écriture des documents : français

Instruments de recherche : cette seule fiche (archives classées)

Sources complémentaires :

- Fonds de l'Institut Pasteur (Paris) : Direction 1887-1940 (DR.CR.1, 2, 5) ; [Médiathèque](#) (*Pasteuriens : bibliographie biographique*, voir aussi la collection des *Annales de l'Institut Pasteur*)

- Collection particulière

Bibliographie (dernières publications) : Audiffret (Hugues d') : "Amédée Borrel et l'idée d'une étiologie virale en cancérologie", thèse pour le doctorat en médecine, Académie de Paris, Université René Descartes, faculté de médecine Necker - Enfants-Malades, 37 p., 1975.

Règles ou conventions : notice descriptive conforme à la norme [ISAD\(G\)](#)

Date(s) de la description : 2000

FRUITS ET VINS DES COTEAUX

DES BORRELS

DOMAINE du CAZAL.



GARNIER

HYÈRES

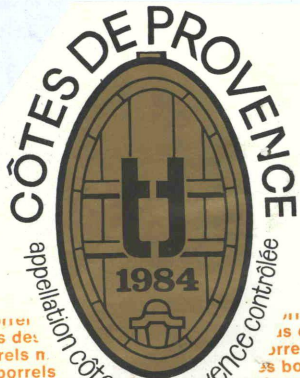




15

16

R



borrel
nas des
borrels n
as des borrels n
borrels mas des
nas des borrels n
rel mas des borrels
tes borrels mas des borrels mas des borrels mas de
nas des borrels
rrels mas des
es borrels mas
rels mas des b
nas des borrels
orrels mas des borrels m
ls mas des borrels m
rrels mas des borrels m
e
els mas des borrels mas des borrels mas des borre
as des borrels
les borrels mas
rels mas des borrels mas des borrels mas des borre

MAS DES BORRELS

75cl distribué en exclusivité par
ch. andré ott
1. RUE JEAN AICARD 83400 HYÈRES - 94.66.68.61
GAEC GARNIER, LES BORRELS 83400 HYÈRES

MIDISTREL

PRODUCE OF FRANCE

VIN DE TABLE FRANÇAIS

MIS EN BOUTEILLE PAR
MM. GARNIER PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS
AU 3^{ème} BORRELS, HYÈRES - VAR

75cl 13 % vol.

DEPOSE - WIS 20 K 101

Vin des Borrels

Qu'il soit blanc, rouge ou rosé, en toutes
saisons on peut le déguster.
d'exposition de nos coteaux, les soins
attentifs de toute l'année, en font un
nectar réputé.

Vallée
des
BORRELS

Table des matières

Ascendance d'Abram-Louis Borel ébéniste

Emile Borel photographe à Couvet

Les fils du receveur Pierre-Abram Borrel; planteurs de café au Brésil

Pierre Henri François Borel paysan de montagne

Compléments à l'ascendance de Philippe René Borel

Antoine Borel banquier et consul de Suisse à San Francisco

Branche des Borel charpentiers

Famille Borel de Bitche

Ascendance de Clotilde Borel institutrice

Ascendance de François-Louis Borel fondateur de l'orphelinat Borel, à Dombresson

Jeanne Elise Borel épouse Gobbo et ses enfants

Autobiographie de Marthe Nelly Grossenbacher née Gobbo

Armand Borel, de La Taupe à l'Ours; branche d'Horace

Daniel Borel fondateur de Logitech

André Borel et son Alfa Romeo super.

Blaise Borel-Profil ingénieur E.T.S.

Les familles Borrel, de France